

RECHERCHES QUALITATIVES

revue.recherche-qualitative.qc.ca

Hors-série
«Les Actes»

L'enquête qualitative auprès de populations en contexte de vulnérabilité économique et sociale

**Actes du colloque de l'Association pour la recherche qualitative (ARQ)
en collaboration avec le Centre d'études et de recherches sur les
transitions et l'apprentissage (CÉRTA)**

**86e congrès de l'ACFAS
Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
7 et 8 mai 2018**

Sous la direction de
Joëlle Morrissette et Colette Baribeau

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série – numéro 23.

L'ENQUÊTE QUALITATIVE AUPRÈS DE POPULATIONS
EN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ISSN 1715-8702

<http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>

 **ARQ** Association pour la
recherche qualitative

© 2019 Association pour la recherche qualitative

Table des matières

Introduction

Ajustements réciproques dans l'enquête de terrain qualitative auprès de populations en contexte de vulnérabilité économique et sociale
Joëlle Morrissette, Colette Baribeau.....1

Enquêter auprès de chômeurs exclus par décision administrative : repérer des invisibles, écouter des inaudibles, restituer des expériences
Didier Demazière, Marc Zune.....7

Rapprocher les mondes de la recherche et de l'intervention sociale : quels processus médiateurs?
Catherine Bélanger Sabourin, Joëlle Morrissette.....22

Les conditions de définition et de réalisation d'une recherche inclusive qui accepte sa propre vulnérabilité
Jean Horvais.....40

Étudier la vulnérabilité au prisme de la relation d'assistance. Les leçons d'une enquête dans une association de solidarité parisienne
Caroline Arnal, Florence Haegel.....50

Saisir le regard de futures éducatrices autochtones sur la santé mentale à l'aide de Photovoice
Lyne Douville, Marie-Pier Sylvestre.....65

- La recherche participative auprès des femmes séropositives, des enfants séropositifs et des enfants « microbes » dans la commune d'ABOBO (Côte d'Ivoire) : entre accès au terrain d'enquête et considérations éthiques*
Armelle Tania Andoh77
- Regard sur les interventions auprès des populations « vulnérables »; une étude ethnographique de la vulnérabilité et de l'itinérance à Marseille*
Mathieu Isabel.....87
- Le corps de la chercheuse et le corps de la détenue en miroir : une esquisse des apports des concepts de « nomadisme » et de « liminalité »*
Catherine T. Chesnay, Sylvie Frigon.....103
- Positionnements éthique et politique en recherche auprès de personnes vulnérables : le cas d'une recherche auprès de locataires vivant des problèmes de salubrité*
Renaud Goyer.....114

Introduction

Ajustements réciproques dans l'enquête de terrain qualitative auprès de populations en contexte de vulnérabilité économique et sociale

Joëlle Morrissette, Ph. D.

Université de Montréal, Québec, Canada

Colette Baribeau, Ph. D.

Université du Québec à Trois-Rivières, Québec, Canada

Depuis sa création il y a 30 ans, l'Association pour la recherche qualitative (ARQ) participe à la compréhension des phénomènes sociaux, mobilisant une réflexion soutenue autour de considérations théoriques et épistémologiques relatives aux méthodes qualitatives. Ce parcours, aussi ardu que signifiant, a permis de rendre compte de la singularité des terrains et des ajustements qu'ils induisent pour les chercheurs. À cet égard, de nombreux colloques de l'ARQ ont affiché une sensibilité particulière aux contextes, aux conjonctures, et surtout aux divers acteurs sociaux, auprès desquels les chercheurs qualitatifs exercent leur métier. L'ARQ s'est notamment intéressée aux populations difficiles d'accès, parfois dans une optique de transformation sociale. Et le spectre de ces populations, familles ou encore organisations qualifiées de vulnérables, est large : il peut aussi bien s'agir des personnes en situation de précarité socioéconomique, des jeunes sans-emplois, ni aux études ni en formation, des travailleurs à temps partiel, mais également des individus / familles issus des groupes

Note des auteures : Nous remercions Marjorie Vidal, alors postdoctorante au CÉRTA, ainsi que Sylvain Bourdon, directeur de ce centre, pour tout le travail investi dans la préparation et la tenue du colloque. Sans leurs efforts concertés, ce projet, à la jonction de nos intérêts communs, n'aurait pas pu se concrétiser.

ethniques minoritaires, des réfugiés, des personnes malades, en situation de handicap, des minorités sexuelles, des itinérants, des aînés, etc.

Les 7 et 8 mai 2018, s'est tenu à l'Université du Québec à Chicoutimi le colloque de l'ARQ organisé annuellement dans le cadre du Congrès de l'ACFAS. Pour cette édition, le Centre d'études et de recherches sur les transitions et l'apprentissage (CÉRTA) s'est associé à l'évènement, les deux entités s'étant rejointes autour d'un questionnement commun : comment les chercheurs qualitatifs et les populations en contexte de vulnérabilité économique et sociale participant à leurs travaux s'ajustent-ils mutuellement? Comment s'influencent-ils? Il nous a semblé que cet angle serait porteur de contributions méthodologiques originales, d'autant que ces populations sont souvent au cœur des intérêts des chercheurs qualitatifs.

Le colloque a donc visé à remettre au centre des débats une thématique défrichée par l'ARQ il y a 10 ans : les enjeux et les défis méthodologiques spécifiques à l'égard des pratiques de recherche auprès de populations en contexte de vulnérabilité économique et sociale. Il s'est agi d'une opportunité unique d'appréhender ce concept théorique en vogue qui soulève des critiques dans les sciences sociales (Thomas, 2008). On le retrouve dans des domaines aussi variés que la médecine, la psychologie ou la démographie (Brodiez-Dolino, 2016; De Lucas Barrusse, 2012). Le concept de vulnérabilité recouvre également des enjeux politiques puisqu'il s'est forgé une place importante dans les réflexions des grandes instances nationales et internationales. Aussi, les approches traitant de la question de la vulnérabilité sont multiples et diversifiées. Et si certains auteurs mettent l'accent sur les carences sur le plan psychologique et physique des individus – la vulnérabilité devenant le corolaire négatif du concept de résilience –, d'autres au contraire se revendiquent d'approches plus sociales et relèvent l'importance du contexte dans la prise en compte de cette vulnérabilité.

Selon cette dernière perspective, retenue pour ce colloque, la vulnérabilité n'est pas pensée comme un déficit, une caractéristique intrinsèque propre à l'individu, voire à certains groupes, comme le prétendrait une vision essentialiste du concept. Au contraire, celle-ci devient une résultante de conditions défavorables, rappelant ainsi les notions de précarité ou d'exclusion, voire de désaffiliation (Castel, 1995). Cette perspective conduit à appréhender la vulnérabilité comme relative, cumulative et multidimensionnelle (Armoogum, Cordazzo, Dejoux, Makdessi, & Rebière, 2012; De Lucas Barrusse, 2012), et à s'intéresser aux processus qui conduisent à la vulnérabilisation, mettant ainsi l'accent sur l'aspect temporel et les nombreuses transitions qui y conduisent (Châtel & Soulet, 2003; Clément & Bolduc, 2004).

En filigrane, cette approche sociale de la vulnérabilité soulève la question du rapport à la norme de personnes qui présentent des parcours atypiques. Un regard extérieur tendrait à simplifier leur réalité, alors que les méthodologies qualitatives tentent au contraire de rendre compte avec le plus d'acuité possible de la complexité inhérente

aux multiples formes de vulnérabilité ou de leurs conditions de fabrication. Ces méthodologies permettent ainsi de révéler les interconnexions du phénomène à l'étude et ses implications au sein des différentes sphères de vie des personnes. Incidemment, elles impliquent d'étudier les nombreux liens que tissent et qu'entretiennent les acteurs sociaux, dont ceux avec le chercheur. Le colloque tenu lors de l'ACFAS 2018 nous a justement permis de réfléchir aux ajustements mutuels et aux influences réciproques entre les chercheurs et les populations en contexte de vulnérabilité économique et sociale. Les différentes présentations, dont témoignent les actes du colloque, amènent à comprendre comment ils « s'affectent », car les contributions qui constituent ce recueil offrent au lecteur des perspectives contrastées et complémentaires. Bien qu'elles devaient se situer dans l'un des cinq axes proposés – la définition de l'objet de préoccupation, les positions et les identités, la disponibilité au terrain d'enquête, les considérations éthiques et les retombées sociopolitiques –, force est de constater que, à des degrés divers, ces contributions touchent tous ces aspects qui pourraient être considérés essentiels et constitutifs d'une recherche qualitative auprès de populations en contexte de vulnérabilité économique et sociale.

Les trois premiers articles entrent dans le vif du sujet en illustrant des processus et les procédés mis en œuvre par les chercheurs pour accéder à des populations vulnérables.

Tout d'abord, l'article de **Didier Demazière** et de **Marc Zune**, intitulé *Enquêter auprès de chômeurs exclus par décision administrative : repérer des invisibles, écouter des inaudibles, restituer des expériences*, s'attache à caractériser une enquête par entretiens biographiques auprès de chômeurs privés du statut de demandeur d'emploi. Les auteurs rendent compte de la complexité d'établir des ponts avec ces chômeurs ainsi que des points d'ancrage de leur relation d'enquête, qu'ils ont par ailleurs dû adapter ou redéfinir (repérage, contacts, constitution d'un échantillon, conduite des entretiens, éthique dans les rapports sociaux). L'article de **Catherine Bélanger Sabourin** et de **Joëlle Morrissette** *Rapprocher les mondes de la recherche et de l'intervention sociale : quels processus médiateurs?* présente une approche de codéveloppement clinique pour appréhender les pratiques à la fois complexes et singulières d'intervenants sociaux en relation avec des familles en situation de vulnérabilité. L'approche méthodologique est finement décrite, ce qui permet de rendre compte d'un ensemble de processus médiateurs mis en œuvre entre une chercheuse et un groupe d'intervenants sociaux de divers organismes, de façon à ce que les savoirs qui s'en dégagent soient pertinents et complémentaires, tant pour le monde de la recherche que pour celui de l'intervention sociale. **Jean Horvais** s'intéresse à l'apprentissage des personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Dans son article intitulé *Les conditions de définition et de réalisation d'une recherche inclusive qui accepte sa propre vulnérabilité*, il donne corps à la métaphore des cinq arcbutants de la société inclusive et en propose une articulation

pratique. L'auteur s'interroge sur le concept de vulnérabilité sous l'angle de l'altérité, mettant ainsi en relief la vulnérabilité du chercheur et celle des participants.

Les articles qui suivent illustrent certains aspects spécifiques de la recherche avec des populations vulnérables. Ils mettent en lumière des aspects qui tiennent soit au contexte de la recherche, soit aux perspectives spécifiques adoptées, soit aux personnes avec lesquelles le chercheur tente de tisser de nouvelles relations. L'article de **Caroline Arnal** et de **Florence Haegel**, intitulé *Étudier la vulnérabilité au prisme de la relation d'assistance. Les leçons d'une enquête dans une association de solidarité parisienne*, concerne un dispositif d'enquête qui combine entretiens collectifs, entretiens individuels et observation, et qui place la relation d'assistance au cœur de la démarche analytique. Le texte s'attarde surtout à la façon dont les entretiens collectifs ont été planifiés et menés, de même qu'aux analyses qui ont été produites et qui ont permis aux deux chercheuses de faire émerger de nouvelles formes d'identification collective. L'article de **Lyne Douville** et de **Marie-Pier Sylvestre** présente la méthode *Photovoice* qu'elles ont utilisée pour faire émerger les représentations de femmes, issues de communautés autochtones, sur la santé mentale. Leur texte, *Étude participative, qualitative et visuelle sur divers regards autochtones associés à la santé mentale de futures éducatrices spécialisées*, présente leur façon de mettre en œuvre cette méthode ainsi que les données originales qu'elle a permis de récolter dans un contexte où des questions sensibles sont soulevées. En tant que futures intervenantes, la méthode pourra permettre aux éducatrices qui ont participé à l'étude d'influencer les pratiques et d'adapter leurs interventions sociales aux particularités de leur communauté. **Armelle Tania Andoh** résume, dans un article intitulé *La recherche participative auprès des femmes séropositives, des enfants séropositifs et des enfants « microbes » dans la commune d'ABOBO (Côte d'Ivoire) : entre accès au terrain d'enquête et considérations éthiques*, deux études qualitatives s'inspirant de la recherche-action participative dans le cadre desquelles sont combinés des entretiens de groupe et des récits de vie. L'auteure traite des enjeux qui concernent spécifiquement la participation des groupes ciblés et la relation établie entre ces groupes et la chercheuse.

Un autre regroupement d'articles constitue un élargissement de la réflexion en abordant la question de la vulnérabilité sous l'angle des rapports à l'autre et des négociations au sein des espaces sociaux. Ainsi, **Mathieu Isabel**, dans *Regard sur les interventions auprès des populations « vulnérables »; une étude ethnographique de la vulnérabilité et de l'itinérance à Marseille*, présente une recherche ethnographique auprès de personnes en situation d'itinérance en mettant l'accent sur leur vulnérabilité et celle des intervenants chargés de les accompagner, deux réalités indissociables. Ce faisant, le chercheur plonge dans le cœur de la relation, ce qui l'amène à proposer de refonder l'intervention. La contribution de **Catherine Chesnay** et de **Sylvie Frigon**, bien que s'inscrivant dans un tout autre contexte, présente un point de vue similaire. Intitulé *Le corps de la chercheuse et le corps de la détenue en miroir : une esquisse des*

apports des concepts de « nomadisme » et de « liminalité », l'article explore le potentiel de ces concepts pour appréhender la corporalité de la chercheuse comme vecteur d'analyse de l'incarcération, donnant ainsi accès à une compréhension renouvelée. **Renaud Goyer** propose une réflexion portant sur l'expérience des inégalités de logement des locataires montréalais. Dans *Positionnements éthique et politique en recherche auprès de personnes vulnérables : le cas d'une recherche auprès de locataires vivant des problèmes de salubrité*, l'auteur explore les enjeux éthiques (le respect des droits, la défense des points de vue) et politiques (l'*empowerment* des participants, la politisation) des recherches sur la vulnérabilité. Il met en lumière les dangers de l'appropriation, par le chercheur, de l'expérience, du vécu et de la culture des populations avec lesquelles un chercheur travaille. Il souligne que seule une posture éthique critique peut permettre de transformer la société.

Comme les lecteurs le verront, ces contributions ont mis en lumière des enjeux communs pour les chercheurs qualitatifs qui interviennent *avec* et *pour* des populations en situation de vulnérabilité économique et sociale, par-delà la pluralité des contextes étudiés. C'est une tradition de réflexivité méthodologique, propre au qualitatif, qui permet de faire avancer la réflexion sur les difficultés, les écueils, les limites du travail de terrain dans ces contextes particuliers, et de jeter une lumière sur ce qu'implique un travail interactif de proximité en termes de souplesse, également propre au qualitatif.

Références

- Armoogum, J., Cordazzo, P., Dejoux, V., Makdessi, Y., & Rebière, N. (2012). Populations vulnérables. *Revue populations vulnérables*, Éditorial. Repéré à <https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/idup/revue-populations-vulnerables/>
- Brodiez-Dolino, A. (2016). Le concept de vulnérabilité. *La Vie des idées*. Repéré à <https://laviedesidees.fr/Le-concept-de-vulnerabilite.html>
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. Gallimard : Paris.
- Châtel, V., & Soulet, M.-H. (Éds). (2003). *Agir en situation de vulnérabilité*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Clément, M., & Bolduc, N. (2004). Regards croisés sur la vulnérabilité : le politique, le scientifique et l'identitaire. Dans F. Saillant, M. Clément, & C. Gaucher (Éds), *Identités, vulnérabilités, communautés* (pp. 61-82). Québec : Nota Bene.
- De Lucas Barruse, V. (2012). *Des vulnérabilités aux populations vulnérables : questions de définition*. Seizième colloque national de démographie : Les populations vulnérables / Vulnerable populations. Aix-en-Provence, France : Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme.

Thomas, H. (2008). Vulnérabilité, fragilité, précarité, résilience, etc. *Recueil Alexandries, Collections Esquisses*, (13), 13-27. Repéré à <https://www.reseau-terra.eu/article697.html>

Joëlle Morrissette œuvre au développement des méthodologies qualitatives depuis le début de sa carrière, ayant organisé plusieurs événements scientifiques et assumé différentes directions éditoriales dans cette perspective. Elle est d'ailleurs présidente de l'Association pour la recherche qualitative (ARQ). Également, elle pratique la recherche collaborative avec des enseignants du primaire et du secondaire, de même qu'avec leurs partenaires professionnels, pour éclairer, à l'aune d'ancrages théoriques issus de la sociologie des professions, les interactions dans les écoles québécoises.

Colette Baribeau est professeure titulaire retraitée. Elle a enseigné au département des Sciences de l'éducation (méthodologie qualitative et didactique du français) de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Ses contributions à diverses thématiques de recherche en didactique de la langue maternelle et son intérêt soutenu pour les méthodes qualitatives et l'analyse de données sont reconnus. À la retraite depuis 2003, elle demeure consultante auprès de divers groupes et organismes de recherche, en plus d'être très active au sein de l'ARQ, notamment en tant que responsable de la collection Hors Série Les Actes.

Pour joindre les auteures :

joelle.morrissette@umontreal.ca

colette.baribeau@gmail.com

Enquêter auprès de chômeurs exclus par décision administrative : repérer des invisibles, écouter des inaudibles, restituer des expériences

Didier Demazière, Docteur en sociologie

Sciences Po Paris, Centre de Sociologie des organisations, France

Marc Zune, Docteur en sociologie

Université de Louvain, IACCHOS-GIRSEF, Belgique

Résumé

Les politiques d'activation des chômeurs se traduisent généralement par une intensification des contrôles de la recherche d'emploi, et des décisions de sanction quand l'évaluation est négative. Nous avons réalisé une enquête par entretiens biographiques auprès de chômeurs belges qui ont été exclus dans ce cadre. La décision administrative les vulnérabilise, puisqu'elle les prive du statut de demandeur d'emploi, des allocations chômage et des services d'accompagnement vers l'emploi. L'objectif de l'enquête était de saisir les conséquences de la radiation, d'explorer les manières d'y réagir, de comprendre les expériences de ces chômeurs. Nous rendons compte de l'enquête elle-même plus que sur ses résultats. S'agissant de populations vulnérabilisées (souvent qualifiées d'exclues, sans-voix, acteurs faibles, etc.) les sociologues insistent sur les difficultés d'une relation d'enquête définie comme un rapport de domination. Notre expérience a été différente, aussi nous caractériserons en d'autres termes la relation d'enquête. Et nous aborderons d'autres moments de l'enquête, souvent occultés. En amont se posent des problèmes de repérage, prise de contact et échantillonnage car les chômeurs exclus ont été invisibilisés. En aval, l'analyse de leurs récits d'expérience confronte au risque de les réduire au rang de victimes impuissantes. Cette phase de la recherche doit donc être guidée par une conceptualisation théorique solide de la notion d'expérience de la vulnérabilité.

Mots clés

CHÔMEURS, EXPÉRIENCES, VULNÉRABILITÉ, TÉMOIGNAGE, ÉCHANTILLONNAGE, CONDUITE D'ENTRETIEN

Introduction

À l'instar de nombreux pays, la Belgique s'est engagée depuis une quinzaine d'années dans un processus de réforme des politiques de gestion du chômage. Fondées sur le paradigme de l'activation du comportement de recherche d'emploi, ces nouvelles

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série – numéro 23 – pp. 7-21.

L'ENQUÊTE QUALITATIVE AUPRÈS DE POPULATIONS EN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ISSN 1715-8702 - <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2019 Association pour la recherche qualitative

politiques visent à reformuler l'articulation entre l'octroi des droits et le contrôle des devoirs des chômeurs. D'une part les conditions d'accès et de maintien des droits ont tendance à se durcir, d'autre part l'incitation à la multiplication des efforts de recherche d'emploi se traduit par des menaces de sanction pouvant déboucher sur l'exclusion définitive du bénéfice des allocations de chômage. Combinées, ces réformes conduisent à un rétrécissement du périmètre du chômage et un durcissement de ses exigences. Dans le cas belge, ceci s'est concrétisé, à l'occasion de réformes successives en 2004 et 2014, par un renforcement des procédures de contrôle de la recherche d'emploi, et par la limitation dans le temps du bénéfice de certaines allocations. Cela a provoqué un sensible accroissement des radiations, privant les chômeurs concernés des allocations qu'ils percevaient jusque là et de l'accès aux services d'accompagnement vers le retour à l'emploi. Ces radiations définitives, correspondant à des exclusions des droits et non à des suspensions temporaires, ont concerné plus de 30,000 personnes en janvier 2015, date d'application de nouvelles réformes limitant dans le temps les allocations dites d'insertion attribuables sans limite de durée jusque là.

En Belgique, l'ONEM – l'organisme public de paiement des allocations de chômage – estime que, six mois après avoir été exclus du chômage, environ 30% des chômeurs radiés ont renoué avec l'emploi et qu'une proportion équivalente perçoit des aides sociales. Reste 40% des radiés qui sortent des « radars » institutionnels et statistiques. Dans les pays, comme la Belgique, à forte tradition de protection sociale, ces évolutions interpellent les autorités locales, en particulier dans des contextes urbains. Les situations de vie concrètes des radiés leur sont inconnues : que font-ils? sont-ils marginalisés, inactifs, déplacés? vivent-ils dans la débrouille ou à charge de proches? peuvent-ils restaurer leurs droits?

Radiés, ces chômeurs se trouvent dans des situations floues et incertaines car aucun statut de substitution ne remplace automatiquement celui de chômeur. Privés de statut, leur situation sociale échappe aux catégorisations officielles et leur rapport aux institutions se trouve déstabilisé voire annihilé. Privés de revenus, leur sécurité d'existence est affectée et leurs modes de vie sont nécessairement ajustés et ré-étalonnés. Privés d'emploi, ils sont pourtant rejetés à l'écart des dispositifs d'accompagnement institutionnalisés et de soutien de la recherche d'emploi et leurs projections dans un futur professionnel et sur le marché du travail sont remises en jeu. Ainsi, les radiations ouvrent des périodes d'incertitude pour les chômeurs, les conduisent à opérer des réévaluations des ressources dont ils disposent et à apprécier les dimensions de leurs existences affectées, désorganisent les liens qu'ils les rattachent aux institutions et à leur entourage social. Elles déclenchent généralement une séquence biographique qui rend vulnérables les modes de vie antérieurs et les points d'appui pour la construction des trajectoires sociales. Elles provoquent des bifurcations aux directions variées. Certes, à l'instar de la condition de chômeur, les caractéristiques et les ressources des personnes radiées en font une population très hétérogène, que ce soit en termes de qualification, d'expérience, de

durée antérieure de chômage, de situation familiale, de contraintes personnelles. En ce sens la vulnérabilisation qu'ils subissent n'est pas uniforme et peut sensiblement varier. Mais elle constitue aussi une expérience composée d'ingrédients communs : elle est provoquée par la conjonction particulière d'une décision institutionnelle sanctionnant un comportement de recherche d'emploi jugé insuffisant, d'une bifurcation soudaine et brutale aux conséquences rarement anticipées, et d'une dégradation de statut par la fermeture des accès à des ressources monétaires et à des dispositifs institutionnels conçus pour soutenir leur situation.

Si les sciences sociales ont de longue date étudié les conditions de vie et trajectoires des chômeurs¹, les enquêtes cherchant à comprendre le vécu et le devenir des chômeurs radiés sont quant à elles très rares. La situation de radié du chômage est un objet frontière qui place les individus concernés au carrefour des politiques sociales, d'emploi, du chômage, et d'autant de champs sociologiques plus ou moins constitués et articulés. Mais la carence de travaux en la matière relève sans doute également des difficultés méthodologiques permettant la production d'enquêtes robustes. Notre contribution vise à expliciter les aspérités et difficultés rencontrées à l'occasion de la réalisation d'une recherche compréhensive sur les expériences de l'exclusion du chômage². L'absence de continuité de l'affiliation institutionnelle du fait de la radiation est un premier obstacle de taille. Privés de statut, les radiés n'ont plus d'existence administrative, et les bases de données de l'aide sociale ou de l'emploi ne contiennent pas d'informations spécifiques sur les motifs de sortie du chômage. Cela pose des problèmes d'identification des vecteurs par lesquels ces chômeurs peuvent être repérés aux fins de constitution d'un échantillon. La construction et le cadrage de la relation d'enquête est un deuxième point d'attention. C'est en effet moins la distance sociale séparant l'enquêteur et le chômeur radié privé de ressources, que la compréhension de la stigmatisation subie qui fixe le ton de l'échange et qui commande tant la posture compréhensive de l'enquêteur que la figure de « témoin » des interviewés. Enfin, l'expérience des enquêtés est inséparable de la sanction autoritaire qu'ils ont subie, dont les acteurs livrent une expertise. Au terme de l'analyse, les récits récoltés sont des supports d'analyse légitimes de l'action institutionnelle, à condition de se doter d'une conceptualisation théorique solide de la notion d'expérience de la vulnérabilité et de l'exclusion (au sens d'un acte administratif de radiation).

Repérer les radiés malgré leur invisibilité

L'absence de source d'identification de la population des exclus du chômage est un obstacle de départ qui empêche toute opération d'échantillonnage classique et conduit à privilégier une stratégie itérative et mobilisant des intermédiaires multiples.

L'invisibilité, un obstacle pour l'accès à la population

L'absence de source d'identification est en partie liée à la réticence des Commissions de vie privée d'autoriser l'accès à des données personnelles, d'autant plus dans le cadre de

recherches soutenues par des institutions qui sont à la source de cette exclusion. Mais, de surcroît, les données d'identification à la sortie du chômage ont une validité très relative : l'exclusion, même lorsqu'elle conduit à un nouvel emploi, s'accompagne très fréquemment de changements de domicile, de résiliations d'abonnements téléphoniques, etc. La piste de l'obtention de listes de bénéficiaires admis à l'aide sociale après exclusion a généré les mêmes difficultés d'accès³. En somme, l'obtention de listes d'exclus issues de sources administratives, à partir desquelles un échantillonnage aléatoire ou contrôlé pourrait être réalisé est, *de facto*, une voie impraticable. Alors qu'il était impossible de constituer une base de données exhaustive et valide des chômeurs radiés, l'absence d'enquête sur le devenir de ce type de population accentuait encore la fragilité des appuis à la conception d'un protocole d'investigation. Il était nécessaire en conséquence de se tourner vers d'autres pistes, pointant vers des expérimentations. La population recherchée ne peut en effet être identifiée précisément, ne fréquente aucun lieu commun où elle pourrait être contactée. Plus encore, nous faisons l'hypothèse qu'elle ne s'identifie pas nécessairement – ou ne veut pas être identifiée – par le label de radié du chômage, qui pouvait être vécu par bon nombre comme stigmatisant ou injuste.

Dans cette situation, le chercheur ne peut que s'appuyer sur une stratégie de visibilisation de son intention de recherche. Ainsi, nous avons entrepris simultanément plusieurs démarches visant à signaler l'existence de notre recherche, en vue d'obtenir des contacts pouvant être convertis en entretiens de recherche. La mobilisation d'intermédiaires non institutionnels, entretenant des relations potentielles avec la population recherchée fut une première piste. Nous avons entrepris de contacter de multiples acteurs du tissu associatif, culturel, caritatif, social bruxellois (plus de 70 acteurs approchés) afin de les solliciter à se porter intermédiaires entre notre enquête et leur public, dont une fraction pouvait avoir été radiée du chômage. Parallèlement, nous avons conçu un flyer présentant notre démarche de recherche. Imprimé à plus de 2,000 exemplaires, il fut distribué aux intermédiaires sollicités, et déposé dans une multitude d'organisations susceptibles d'accueillir des chômeurs radiés : restaurants sociaux, salles d'attentes de services d'aide sociale, de missions locales, d'organisations syndicales, de services juridiques, d'immobilières sociales, etc. Enfin, les réseaux sociaux furent investis au travers de la création d'une page Facebook, relayée par les intermédiaires identifiés et des militants engagés dans les luttes contre les exclusions.

Cette démarche d'enquête est relativement inconfortable pour le chercheur car il a peu de prise et de maîtrise sur l'échantillonnage : il doit espérer que ces messages rencontrent l'intérêt de personnes correspondant à la cible, et que celles-ci fassent la démarche de prise de contact. L'efficacité de ces voies de visibilisation est incertaine, les retours espérés ne peuvent être anticipés, l'interprétation par les publics de la démarche d'enquête est inconnue, de même que les motivations et circonstances de la prise de contact. La sollicitation des intermédiaires est à cet égard révélatrice de la faible maîtrise de la situation. Ils sont une ressource essentielle dans cette démarche de

prospection à l’aveugle en quelque sorte. Mais ils engagent également leurs propres spécificités organisationnelles (temps à consacrer à notre demande, turnover des effectifs, argumentation à l’appui d’un encouragement à participer, etc.) et professionnelles (notamment en termes de déontologie et de secret professionnels). Ils formulent aussi des intérêts et attentes variées pour ce type de recherche, n’ont pas nécessairement de connaissance précise des parcours de leurs publics. Malgré une réception positive de notre initiative, leur mobilisation en tant qu’intermédiaire reste relativement incertaine, aléatoire⁴. Car les leviers d’intéressement sont relativement faibles, leur contribution à la recherche nécessitant davantage d’efforts de leur part que d’anticipation de conséquences utiles ou positives. De la même manière, les manifestations d’intérêt recueillies via les canaux virtuels n’ont pas pu être aisément converties en rencontres réelles, les participants préférant souvent faire état de leur situation au travers de messages postés – et rendus publics – plutôt que de convenir d’une rencontre. Et par ailleurs, les situations renseignées pouvaient s’écarter très sensiblement de la population visée (ex. personnes encore au chômage, parents ou amis de personnes radiées, etc.). Enfin, la gestion d’une page Facebook nécessite des actualisations de contenus malaisés à formuler : d’un côté il fallait manifester notre intérêt pour la problématique de la radiation du chômage et du contrôle de la recherche d’emploi, et de l’autre il fallait adopter un positionnement large et peu engagé sur des questions qui suscitaient de multiples polémiques et des prises de position particulièrement tranchées et polarisées dans l’espace public.

Les enjeux d’une fabrication itérative et réflexive de l’échantillon

Dans un tel contexte, la constitution d’un échantillon s’avère très itérative et elle exige de privilégier une stratégie de diversification des sources et canaux. En effet, les intermédiaires ouvrent potentiellement des voies d’accès à la population visée, mais en introduisant *de facto* des filtres liés à leurs missions : une association ciblant les femmes en difficultés ne peut donner accès qu’à des chômeurs radiés qui sont aussi des femmes; un foyer d’accueil de personnes sans domicile fixe cible une sous-catégorie, un organisme de formation ne peut par définition toucher des personnes qui ne suivent pas de formation, une coopérative d’artistes ou de freelance concerne un autre segment encore, etc. Cela a des conséquences directes et majeures sur la stratégie d’échantillonnage : tout canal qui s’avère fructueux doit être rapidement fermé car l’afflux d’une catégorie spécifique d’anciens chômeurs risque de compromettre l’exigence de diversification de l’échantillon. Aussi, après avoir mobilisé des intermédiaires autour de l’enquête, il a fallu démobiliser les plus impliqués et relancer ceux par lesquels nous n’obtenions pas de résultats.

Une vigilance du même ordre devait être exercée afin de diversifier au maximum les capacités à se raconter et de contrôler le biais d’appétence pour l’enquête. On sait que, dans toute population, la propension à accepter de répondre à l’enquête est

inégalement distribuée. Ces inégalités sont accentuées ici par le fait que l'enjeu n'est pas seulement d'accepter ou de refuser l'entretien, ou de s'y dérober, mais qu'il est de faire une démarche de sollicitation des chercheurs, ce qui est bien plus coûteux. Les réactions des personnes sollicitées par un sociologue varient dans une gamme très élargie : hostilité, résistance, réticence, indifférence, docilité, enthousiasme ou enrôlement, et ces réactions ne sont pas aléatoires (Becker 1970; Becker & Geer 1969; Hoggart 1970). Ces sources de biais sont alimentées par notre protocole de prise de contact. Et nous avons observé que les premières personnes qui ont répondu à nos appels étaient devenues des « militantes » de la cause des exclus, ou avaient déjà exprimé publiquement l'injustice de leur situation (p.ex. lors de débats publics ou même des interviews télévisées), ou formulaient une lecture et une argumentation politiques de leur situation, et plus largement du contrôle des chômeurs. L'exigence de diversification de l'échantillon supposait donc d'accorder une attention spécifique pour les personnes moins à l'aise avec la prise de parole et la production de récits de soi, y compris des personnes d'origine étrangère ayant des difficultés d'expression en langue française.

La constitution de l'échantillon est donc processuelle. Mais ce processus ne s'apparente pas à l'échantillonnage théorique qui est fait d'ajustements en fonction d'hypothèses issues de l'exploitation parallèle des matériaux collectés (Glaser & Strauss, 1967), car les contraintes auxquelles nous avons été confrontés étaient particulièrement puissantes. Le processus d'échantillonnage consistait, de manière basique, à avoir une attention continue sur les contours et la structure de la population interviewée, afin de préserver la plus grande diversité possible. Encore les repères étaient-ils plutôt flous. En effet, les données de cadrage fournies par les statistiques institutionnelles à propos des chômeurs radiés s'avèrent très sommaires, réduites à quelques catégories administratives standard : genre, âge, localisation, niveau d'études, durée dans le chômage. Mais elles ne peuvent être considérées comme les seuls éléments structurant de l'expérience de l'exclusion. Elles ne disent en effet rien des ressources économiques dont disposent les chômeurs au moment de la radiation et qui pourraient leur permettre de relativiser – fortement, temporairement, etc. – ou non la perte soudaine de revenus. Elles sont tout autant muettes sur la situation familiale, les caractéristiques des logements occupés, les inscriptions dans des réseaux relationnels, les pratiques d'activités annexes, etc. Ces éléments ne se dévoilent qu'au fil des entretiens, alors qu'ils peuvent peser sur les manières de réagir à la radiation, et qui constituent des ressources, forcément inégales, pour y faire face. En ce sens, notre démarche rejoint la perspective de l'induction analytique et le précepte formulé par Thomas et Znaniecki : « La seule méthode sûre est de postuler que nous ne savons absolument rien du groupe ou du problème dont nous abordons l'étude » (1918-1920, p. 57). Et cette inconnue concernant tant les caractéristiques socio-démographiques caractérisant cette population, que les ressorts de l'acceptation de témoigner et de s'investir dans une relation d'enquête.

Construire une relation d'enquête malgré la stigmatisation

L'expérience de l'exclusion du chômage est vécue comme une disqualification personnelle, mettant en cause la capacité à être chômeur et la légitimité à l'être. Cette stigmatisation a des conséquences sur le rapport à l'enquête et au témoignage sollicité.

La stigmatisation et le rapport à l'enquête : témoigner

Sanctionnés pour motif d'une recherche d'emploi insuffisante, les chômeurs radiés n'ont pu exprimer leurs propres points de vue, argumenter leur situation de vie, faire valoir leurs manières de vivre et d'agir, ni manifester leur désaccord ou protester. En effet, s'ils ont eu une série d'entretiens de contrôle de leur recherche d'emploi, la sanction administrative leur a été notifiée par courrier postal. Aussi la sanction n'exprime pas seulement une distance entre protagonistes, qui s'actualisait au cours des entretiens, par exemple autour de ce que doit être la recherche d'emploi⁵. Elle prend la forme d'un acte brutal et violent, générateur d'impuissance chez ceux qui le subissent. Non seulement ceux-ci sont brutalement expulsés du périmètre des ayants droits aux allocations de chômage, et également aux ressources, identitaires et relationnelles, fournies par le statut de chômeur, mais ils ne peuvent protester. Aussi la sanction prononcée unilatéralement par l'ONEM, est-elle, au-delà de la stigmatisation, reçue comme une injustice.

C'est bien sur cet événement marquant de leur expérience récente que l'appel à témoigner que nous avons diffusé était centré. Il s'agissait de proposer un espace de parole sur un événement marquant, et marqué par la privation de parole. Cet appel incitait à devenir des témoins, d'une expérience personnelle et au-delà d'une sanction inscrite dans une politique publique. Il s'agissait d'ouvrir un espace de parole faisant défaut jusque-là. De ce fait, la prise de contact était effectuée par les personnes radiées, se reconnaissant dans les termes de notre appel, et prenant l'initiative de nous contacter. Cette démarche volontaire n'est pas sans conséquence pour la relation d'enquête, car elle signifie l'existence d'un intérêt à exprimer leur situation, et *a minima* le sentiment que celle-ci est digne d'intérêt et mérite d'être versée à une analyse effectuée par une équipe universitaire.

Cette attitude tranche avec l'idée habituellement partagée suivant laquelle la précarité des conditions de vie conduit à un sentiment d'illégitimité de la prise de parole par l'effet des mécanismes de domination sociale (Payet, Rostaing, & Giuliani, 2010). Il en ressort alors l'idée que l'enquête, et plus spécifiquement l'intervieweur, doit œuvrer à restaurer la légitimité à parler, à raconter, à s'exprimer. Dans le cas de notre enquête, cette légitimité était une condition de la prise de contact, à l'initiative de l'interviewé. De ce fait, la question méthodologique se déplace de la capacité des chercheurs à faire émerger des récits quand ses enquêtés sont placés dans des situations sociales difficiles ou infériorisées à celle des déterminants de la démarche consistant à se constituer comme témoin, à porter témoignage. Cette posture du témoin volontaire n'est pas également distribuée, et en dépit des efforts réalisés pour diversifier l'échantillon, la méthode à

laquelle nous avons été contraints ne permet sans doute pas d'accéder aux cas les plus accusés d'isolement social, de précarisation économique, de cumul de difficultés, autant d'éléments qui rendent difficile d'être réceptif à l'idée même de participation à une recherche sociologique. Mais, si la réussite des entretiens biographiques est liée à la production d'un engagement subjectif de la personne qui se risque à mettre en mots son parcours, alors notre démarche favoriser cet engagement, puisque les interviewés ne sont pas sollicités de manière directe. Cela conduit à poser la question de l'intérêt à témoigner.

L'intérêt à témoigner et la production d'une réflexivité

Les chômeurs radiés qui ont pris contact avec nous manifestent ainsi leur volonté de parler. Ils ont des choses à dire, estiment avoir des choses à dire. Plus, si l'on considère que la procédure qu'ils ont subie les a privés de parole, on peut risquer qu'ils entendent se saisir de l'enquête pour exprimer leur point de vue. L'entretien, et plus largement l'enquête, se trouve ainsi dans une configuration peu fréquente où les deux parties poursuivent un intérêt : non seulement celui du chercheur qui veut collecter des matériaux mais aussi celui de l'interviewé qui veut s'exprimer et raconter sa version des faits. Cela est d'autant plus évident que ces faits ont été subis et brutaux, qu'ils ont amputé des droits, et que, comme le révélera l'enquête, ils ont de manière générale été vécus comme une injustice. Cette configuration n'est pas sans risque : elle risque d'instituer le chercheur comme porte-parole de ses enquêtés, un risque qu'il peut être d'autant plus enclin à endosser que ces enquêtés sont socialement dominés et sanctionnés; elle risque de transformer le chercheur en instrument de ses enquêtés, poursuivant des fins de justice sociale.

Au regard de l'intérêt à témoigner, les exigences de contrôle de l'enquête et des situations d'entretien apparaissent très lourdes. Aussi l'objet même des entretiens a été déporté par rapport à l'événement justifiant l'enquête et supportant l'appel à témoignage, à savoir la radiation. Certes, cette disqualification institutionnelle a été le point de départ de l'entretien, permettant d'enclencher l'interaction en conformité avec la démarche de sollicitation et en cohérence avec ce qui a suscité l'intérêt pour l'enquête. Mais l'objet a été très vite élargi, à l'expérience du chômage, dans toutes ses dimensions et temporalités : parcours antérieur, expérience du chômage indemnisé, conditions de vie (revenus, logement), modes de vie et activités pertinentes aux yeux des interviewés. L'objectif était de décentrer la réflexion et l'échange de l'événement faisant rupture dans le parcours, afin de l'inscrire dans un récit élargi de la biographie et ainsi de le contextualiser et de le réévaluer.

Bien entendu, l'entretien s'apparente dans cette situation à un espace de parole ouvrant vers une possible réparation symbolique de la sanction, du fait de l'écoute des chercheurs et de la potentialité d'amplification dans l'espace social de la parole des chômeurs radiés. Et si l'on considère l'engagement intense dans l'interaction et la durée des entretiens (aucun entretien n'a duré moins de 80 minutes, la plupart tournant autour

des 120 minutes, jusqu'à près de 150), on observe que l'entretien a effectivement été identifié comme une situation exceptionnelle, artificielle, autorisant et appuyant la prise de parole, sans risque de jugement. Toutefois, c'est bien le récit biographique, défini comme l'élaboration argumentée des épisodes du parcours – dont la radiation est une occurrence parmi beaucoup d'autres – et la mise en mots de la situation présente et des perspectives d'avenir, qui a fait l'objet de l'entretien.

Celui-ci a été conduit dans un registre conversationnel et ouvert, visant à favoriser l'exploration des multiples aspects et moments du parcours. Il s'agissait ainsi de comparer et confronter ces composantes du parcours, en aucun cas de considérer de manière isolée ou préférentielle la radiation. Et c'est ce qui a permis de stimuler la réflexivité des interviewés, avec le soutien de relances formulées à partir de ce qui est dit, dans le but de mieux comprendre les événements et leurs interprétations, les conséquences et réactions, et l'évolution des significations attribuées à la séquence des événements constitutifs de l'expérience du chômage.

Ce cadrage a aussi permis de lever des possibles ambiguïtés sur les objectifs de l'enquête : il ne s'agissait pas constituer un dossier critique à l'encontre d'une politique publique répressive, il ne s'agissait pas plus d'alimenter une dénonciation politique de pratiques bureaucratiques, il ne s'agissait pas plus d'engager une entreprise de réparation en proposant des aides et soutiens. Il s'agissait de comprendre et faire connaître les conséquences d'une nouvelle politique publique, il s'agissait de rendre compte des manières dont celles et ceux qui en subissaient les conséquences vivaient. Ce cadrage semble avoir été bien compris, à mesure du déroulement des entretiens, puisqu'aucun quiproquo n'a été constaté quant au fait que l'enquête visait un objectif de connaissance. Il fait encore préciser en quoi consiste cette connaissance, et pour cela nous examinons les usages faits des discours collectés.

Restituer. Et attribuer un statut aux discours des enquêtés

Les chômeurs radiés n'ont pas été entendus et écoutés au guichet du chômage. Ils n'ont pas rencontré d'autres offres d'écoute, même si leurs entourages ont pu, dans certains cas seulement, être un espace de parole, mais une parole privée, de l'entre soi. Cela conduit à interroger le sens de l'analyse des discours collectés lors de l'enquête.

Enrichir la description de l'action institutionnelle

Les chômeurs radiés peuvent être considérés comme inaudibles, et notre sollicitation tranche avec ce statut d'inaudibles (Braconnier & Mayer, 2015). Ce statut pose des interrogations spécifiques à l'enquête qui vise à les rencontrer, les écouter, recueillir leurs points de vue : quelle valeur peut-on attribuer à ce point de vue, en particulier sur ce qu'ils ont subi et qui les a fortement vulnérabilisés; que signifie leur parole; sur quoi informe-t-elle?

Le sens et l'objectif même de l'enquête est d'accorder une valeur à la production discursive des chômeurs exclus : elle importe et elle compte puisqu'elle vaut d'être sollicitée. Une telle enquête explore leurs expériences et valorise leurs interprétations des événements vécus. Mais comment les considérer au regard du point de vue institutionnel, au regard d'une action qui a conduit à leur radiation? Partir du point de vue des déviants pour mettre en évidence le fonctionnement et le réglage des normes sociales constitue une démarche de recherche sociologique éprouvée (Becker, 1985). Certes, mais comment considérer le point de vue des victimes de disqualification institutionnelle, le point de vue de ceux qui ont été jugés défailants au regard de la norme de recherche active d'emploi?

La démarche semble se situer en opposition frontale avec la manière par laquelle l'action institutionnelle se définit, et se définit comme légitime. En accordant de l'intérêt pour le point de vue des déviants, le chercheur est amené à enfreindre « la hiérarchie de crédibilité » des institutions (Becker, 1967, p. 240). Mais pour autant, cela ne signifie pas *ipso facto* mise en scène d'un affrontement entre des versions divergentes et contradictoires de la réalité sociale. Enquêter auprès de ceux qui subissent, qui plus est silencieusement, le poids des institutions et de leur action normalisatrice et répressive est une manière d'informer cette action, d'en enrichir la description, la compréhension et les implications. Il ne s'agit pas de considérer qu'une version est supérieure à l'autre, plus crédible, plus légitime, plus morale, mais de s'en tenir à un principe de réciprocité des perspectives et à une épistémologie qui affirme la pluralité de la réalité sociale, c'est à dire la pluralité des points de vue.

Dans cette perspective, les activités de recherche d'emploi fournissent un bon exemple de cristallisation de deux visions du monde, suffisamment divergentes pour que les écarts aboutissent à une sanction, signant la victoire de l'une sur l'autre. L'enquête révèle en effet deux conceptions polarisées. D'un côté la recherche d'emploi requise et exigée par l'action institutionnelle se traduit dans l'exigence de production de preuves tangibles (CV, offres d'emploi, lettres de candidatures) qui sont supposées attester des conduites des chômeurs. Produire des traces écrites c'est répondre aux obligations fixées par le statut de chômeur. Dans le protocole de contrôle, seule compte la recherche d'emploi qui peut être ainsi attestée, convertie en documents, et en documents jugés recevables et suffisants.

Mais cette recherche d'emploi formelle est jugée inefficace par nombre de chômeurs, en particulier ceux dont les parcours sont discontinus et marqués par des aléas divers (décrochage scolaire, maladie, faible expérience, etc.) ou ceux qui ont des caractéristiques qui les exposent aux discriminations (âge, nom à consonance étrangère, etc.). Dans ce cas, les pièces écrites, comme les CV, mettent en lumière les failles de la candidature plutôt que ses qualités, de sorte que la recherche d'emploi est disqualifiée parce que disqualifiante. Aussi, ces chômeurs qui ne peuvent se prévaloir de signaux

formels suffisamment puissants, pratiquent d'autres modes de recherche d'emploi, informelle et qui laisse peu de traces : en particulier l'investissement dans de petits réseaux de connaissances et de proches, où des qualités de courage, de ténacité, de fiabilité, peuvent être éprouvées par l'exercice direct d'activités tels que des petits essais, des piges, travaux informels. Cette recherche ne peut être attestée dans les formats exigés par les institutions de contrôle, et elle est même largement indicible quand ne procure que des petits boulots informels.

Ainsi l'enquête auprès d'inaudibles ne conduit pas seulement à réévaluer l'action institutionnelle en lui opposant une version critique; ici celle de la contestation de la radiation. Dès lors que l'enquête n'est pas ciblée sur ce seul événement, mais embrasse plus largement les expériences et parcours des chômeurs radiés, elle permet de réévaluer les situations de ces derniers. Ce faisant elle contribue à enrichir la description de l'action institutionnelle : en se focalisant comme nous l'avons fait ici sur la norme de recherche d'emploi nous montrons les angles morts de l'évaluation et du contrôle. Une autre dimension importante des résultats, consiste à montrer que les populations fabriquées par la sanction restent traversées par des différenciations et des inégalités fortes en dépit de leur condition commune de chômeurs exclus.

Montrer et expliquer la variété des expériences

Les chômeurs radiés ont été privés, de façon brutale, de revenu (allocations chômage) et de statut (chômeur). Dès lors que deviennent-ils? Les sources de vulnérabilisation produites par l'exclusion sont multiples : économiques, statutaires, identitaires, sociales. Et le risque de cumul de ces sources est très élevé. La répétition des témoignages dénonçant les traitements brutaux, discrétionnaires, indus qui leur ont été réservés au guichet malgré l'évidence des conséquences dramatiques de toute décision de radiation, fait partie de l'analyse des entretiens et cette expérience doit être restituée. Mais comment rendre compte de ce qu'ils deviennent? Le risque de syndrome compassionnel nécessite d'être contrôlé. La force émotionnelle des témoignages peut conduire à centrer l'analyse sur la privation largement subie et exprimée dans la toute grande majorité des entretiens, et à camper l'analyse dans un registre victimaire, en rendant explicite et publique l'expérience des maltraitements subies, en réduisant leur variété à des déclinaisons d'une même brutalité. Cependant cette ligne d'analyse empêche, par un effet d'étouffement, de rendre compte de l'hétérogénéité du devenir des radiés.

Notre posture a cherché à contourner cette aporie de la victime, et la restitution de « récits de malheur » auquel elle pouvait conduire, en privilégiant une perspective qui consiste à rendre compte de ce que Garfinkel (1967, p. 32) appelle des « lignes d'activité cohérentes »⁶ [traduction libre], soit le récit, par les enquêtés, des arrangements, des actions, décisions, ajustements qui, mis bout à bout, tracent des lignes de conduite et des logiques d'enchaînement d'actions, argumentés comme relativement cohérents, consistents, méthodiques, rationnels, en réponse aux événements vécus. Priorité a ainsi

été donnée au fait d'identifier la diversité des manières de subir l'exclusion, d'y réagir, de traiter les problèmes au fur et à mesure de leurs apparitions : comment trouver des revenus quand on en a été privé, comment aménager sa vie pour réduire ses dépenses, comment faire face à la transformation de ses relations familiales et sociales, comment envisager l'avenir quand on a été exclu du chômage, comment considérer ses chances de travailler, etc. Cette piste ne néglige pas pour autant la prise en compte des émotions et interprétations, mais celles-ci sont comprises dans leur articulation aux événements rencontrés et provoqués par l'action quotidienne.

La comparaison de ces récits a fait ressortir assez nettement des différences dans la manière par laquelle les privations endurées ont pu être compensées. L'explicitation des conditions de résolution du problème posé par la radiation nous a conduits à mettre en évidence tant la variété, que la distribution inégale de ressources ayant servi d'appui à la possibilité de poursuite des cheminements. Ces ressources jouent dans le rapport que les chômeurs radiés entretiennent notamment vis-à-vis des services sociaux. La capacité à ne pas y avoir recours, ou à l'inverse à banaliser ce changement de condition met en jeu l'influence de ressources d'au moins deux ordres. Des ressources relationnelles d'une part, telles que bénéficier d'un soutien familial, d'aides de proches, mobiliser des réseaux de solidarité ou professionnels, ne pas être disqualifié par l'entourage et biographiques d'autre part (avoir déjà eu recours à l'aide sociale précédemment, avoir développé une lecture politique de la situation permettant de relativiser les stigmate de l'assisté, remobiliser des savoir-faire professionnels antérieurs pour se réorienter, etc.). Il en va de même en ce qui concerne les reconfigurations des rapports à l'emploi et au travail, dans des activités concrètes et dans les projections d'avenir. Ici également, une polarisation de ces ressources biographiques et relationnelles est observée, conduisant à des possibilités d'expérimentation de nouveaux rapprochements vers des activités rémunératrices, ou à l'inverse, l'enfoncement dans des situations d'impasse, d'isolement.

Procéder à l'examen de ces ressources, et à une lecture large de l'exclusion, permet de maîtriser le statut normatif accordé aux discours des enquêtés. Il s'agit ainsi moins de faire valoir un contre-discours qui s'opposerait lui-même aux soubassements normatifs de la disqualification institutionnelle, que de montrer la variété de conséquences et des effets des radiations. Communément vécue comme brutale, les ressources constituées antérieurement contribuent à diffracter les réactions et les trajectoires post-radiation, ce qui souligne l'hétérogénéité des expériences et des réactions face à la vulnérabilisation. Et penser l'analyse de l'expérience de la sorte permet d'éviter les risques de substantialisation de la population, tout en éclairant sous un jour nouveau l'expression des inégalités quant les dispositifs sociaux censés les contenir cessent leurs effets.

Conclusion

L'attention portée par les chercheurs en sciences sociales sur les conditions de réalisation de la recherche qualitative à propos de situations vécues par des populations en contexte de vulnérabilité économique et sociale permet de rappeler les particularités de ce type de relation d'enquête. Le différentiel de statut, de distance sociale, de capital langagier ou encore de positionnement dans l'espace de la domination pose la question des stratégies de rapprochement du chercheur vis-à-vis de la population qu'il étudie. Cependant les situations de vulnérabilisations sont multiples, et chaque enquête éprouve ses propres difficultés à surmonter ces obstacles, pour parvenir à progresser dans la compréhension des dynamiques sociales vécues.

Dans notre contribution, nous avons traité d'une situation où la vulnérabilisation est invisibilisée du fait d'une politique publique de resserrement des droits au chômage qui conduit à une rupture nette entre une situation d'inscription institutionnelle et une projection dans un vide statutaire. Exclus du chômage, les chômeurs deviennent invisibilisés, et la seule manière de produire de la connaissance sur le vécu de leurs parcours est de les inciter à témoigner. Nous avons essayé de montrer que cet écueil méthodologique induit des conséquences non seulement pour la relation d'enquête, puisque la conduite de l'entretien s'effectue dans un contexte où les chômeurs expriment un intérêt à témoigner et se trouvent en attente d'une réparation symbolique, mais également pour l'analyse des matériaux et la production des résultats face au risque de syndrome compassionnel et de valorisation normative du point de vue du faible.

Notes

¹ Pour une synthèse en français voir (Bory & Pochic, 2014; Demazière, 2006), en anglais (Boland & Griffin 2015; Robert, 2016).

² La commande émanait du service public de l'emploi bruxellois, Actiris. Suite à une réforme institutionnelle, ce service allait désormais prendre en charge tant l'accompagnement que le contrôle des chômeurs. Selon les termes du cahier des charges de l'appel à projet lancé par Actiris en mai 2015 (document non publié car le marché reposait sur procédure négociée sans publicité) en vue de financer une recherche sur les exclus du chômage, l'objet de l'enquête devait porter sur : « le sens qu'une exclusion du chômage a pour une personne, comment cet événement s'intègre dans son quotidien et quelles perspectives professionnelles envisage-t-elle à l'avenir : que veut dire être exclu du chômage pour des raisons qui ne sont pas liées à l'obtention d'un emploi? Est-ce une façon plus ou moins choisie ou contrainte de se mettre en marge des institutions jugées défaillantes (l'école, la formation, les institutions de l'emploi, etc.), de se consacrer à ses enfants, de devenir pauvre, de devoir accepter quelque forme d'emploi que ce soit, etc.? (...) Actiris souhaite travailler sur ces groupes d'exclus du chômage, comparer leurs profils, comprendre leurs parcours socioprofessionnels avant et après l'exclusion ainsi que leur

rapport aux institutions. » À partir de cette connaissance, le commanditaire visait à « mieux cibler les publics exclus du chômage et de pouvoir leur proposer un service adapté en vue de leur réinscription chez Actiris; à nourrir la mise en œuvre de la compétence « contrôle » d'Actiris par une connaissance affinée des publics et de leur parcours. » Les répondants étaient chargés de formuler la méthodologie d'enquête la plus appropriée.

³ Ainsi, l'envoi d'un courrier auprès de plus de 200 exclus identifiés par un des 19 Centres Publics d'Aide Sociale bruxellois les invitant à prendre contact avec notre équipe de recherche n'a donné aucun résultat.

⁴ Ainsi, dans plusieurs cas, la présentation de notre recherche s'est effectuée à l'occasion de réunions d'équipes ou de séminaires, et a conduit à des échanges entre intervenants, sans pour autant que cela conduise en une implication plus soutenue dans la mobilisation des publics.

⁵ Du point de vue du contrôle, la recherche d'emploi est ramenée à une série de traces écrites et de preuves tangibles que les chômeurs doivent produire alors que pour ces derniers elle correspond plutôt à un ensemble d'échanges oraux avec de potentiels employeurs et de pratiques informelles visant à circuler dans des réseaux de proximité (Demazière & Zune, sous presse).

⁶ « *consistent line of activities* » (Garfinkel, 1967, p. 32).

Références

- Becker, H. S. (1967). Whose side are we on? *Social Problems*, 14(3), 239-247.
- Becker, H. S. (1970). *Sociological work. Method and substance*. Chicago, IL : Aldine.
- Becker, H. S. (1985). *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Paris : Éditions Métailié.
- Becker, H. S., & Geer, B. (1969). Participant observation and interviewing : A comparison, and rejoinder. Dans G. J. Mac Call, & J. L. Simmons (Éds), *Issues in participant observation : A text and reader* (pp. 322-341). Reading : Addison-Wesley.
- Boland, T., & Griffin, R. (Éds). (2015). *The sociology of unemployment*. Manchester : Manchester University Press.
- Bory, A., & Pochic, S. (Éds). (2014). Une crise sans précédent? Expériences et contestations des restructurations. *Travail et emploi*, (137-138).
- Braconnier, C., & Mayer, N. (2015). *Les inaudibles. Sociologie politique des précaires*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Demazière, D. (2006). *Sociologie des chômeurs*. Paris : La Découverte.
- Demazière, D., & Zune, M. (sous presse). Chômeurs radiés pour insuffisance de recherche d'emploi. Une enquête compréhensive en Belgique. *Nouvelle revue du travail*.

- Garfinkel, H. (1967). *Studies in ethnomethodology*. Englewood Cliffs, NJ : Prentice-Hall.
- Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (1967). *The discovery of grounded theory. Strategies for qualitative research*. Chicago, IL : Aldine.
- Hoggart, R. (1970). *La culture du pauvre*. Paris : Minuit.
- Payet, J.-P., Rostaing, C., & Giuliani, F. (Éds). (2010). *La relation d'enquête. La sociologie au défi des acteurs faibles*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Robert, K. (2016). Unemployment. Dans S. Edgell, H. Gottfried, & E. Granter (Éds), *The Sage Handbook of the sociology of work and employment* (pp. 469-484). New York, NY : Sage.
- Thomas, W. I., & Znaniecki, F. (1918-1920). *The polish peasant in Europe and America* (Vol. 1-5). New York, NY : Alfred Knopf.

Didier Demazière est sociologue, directeur de recherche au CNRS, membre du Centre de Sociologie des Organisations, enseignant à Sciences Po, et directeur de la revue Sociologie du Travail. Ses recherches portent sur différents domaines professionnels et activités de travail (élus politiques, agents sportifs, enseignants, conseillers professionnels), et sur les actifs privés d'emploi et chômeurs. Elles croisent des perspectives en termes de carrières biographiques, de régulation des marchés du travail et d'organisation des activités professionnelles.

Marc Zune est professeur de sociologie à l'Université de Louvain. Il co-dirige le Groupe Interdisciplinaire de Recherche sur la Socialisation, l'Éducation et la Formation (GIRSEF) de l'Institut IACCHOS. Ses travaux portent sur les questions de relation formation/emploi, la construction des problèmes du marché du travail, les nouvelles formes d'activités, d'organisations et de logiques professionnelles.

Pour joindre les auteurs :
d.demaziere@csso.cnrs.fr
marc.zune@uclouvain.be

Rapprocher les mondes de la recherche et de l'intervention sociale : quels processus médiateurs?

Catherine Bélanger Sabourin, Doctorante

Université du Québec à Montréal, Québec, Canada

Joëlle Morrissette, Ph. D.

Université de Montréal, Québec, Canada

Résumé

Cet article présente les résultats d'une analyse inductive secondaire de la pratique de terrain d'une étudiante-chercheuse. L'analyse des auteures met en relief les processus médiateurs qu'elle mobilise afin de rapprocher les mondes de la recherche et de l'intervention sociale. Adossée au modèle théorique de la recherche collaborative, cette démarche doctorale se réalise avec un groupe d'intervenants sociaux de divers organismes, tous impliqués en proximité avec des familles en situation de vulnérabilité. Le codéveloppement clinique (CC) permet d'aborder avec eux la complexité de leur pratique à partir de situations d'intervention qui les questionnent. Trois processus médiateurs mobilisés en CC ont été identifiés par induction analytique : 1) la déconstruction du sens de la situation présentée, 2) la reliance de perspectives impliquées dans la situation et 3) la reconstruction de sens à partir de la situation présentée. Les auteurs les illustrent en s'inspirant d'une situation présentée dans le groupe. Ces processus mettent en relief la manière dont l'étudiante-chercheuse favorise la rencontre recherche-pratique au profit d'une coproduction de savoirs jugés pertinents pour les deux mondes.

Mots clés

RECHERCHE COLLABORATIVE, CODÉVELOPPEMENT CLINIQUE, PROCESSUS MÉDIATEURS, INTERVENTION AVEC LES FAMILLES

Introduction

La recherche qualitative est attentive aux populations en situation de vulnérabilité et favorise l'étude de phénomènes complexes en permettant un rapprochement entre

Note des auteures : Remerciements à Suzanne Mongeau, directrice de thèse, sans qui cette démarche, cette pratique et cet article n'auraient pas été possibles.

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série – numéro 23 – pp. 22-39.

L'ENQUÊTE QUALITATIVE AUPRÈS DE POPULATIONS EN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ISSN 1715-8702 - <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2019 Association pour la recherche qualitative

chercheurs et acteurs sociaux concernés. Notre contribution s'inscrit dans cette perspective en examinant comment une étudiante-chercheuse amène des mondes *a priori* éloignés à se rapprocher dans une visée de coproduction de savoirs autour de situations issues de la pratique. Spécifiquement, nous avons examiné les médiations qu'elle mobilise lors des rencontres de codéveloppement clinique (CC) auxquelles participent des intervenants de divers organismes, tous impliqués en proximité avec des familles en situation de vulnérabilité. Chacune des rencontres porte sur une situation vécue par un intervenant et sur les savoirs qu'elle permet de produire pour les deux mondes (recherche-pratique). Notre analyse inductive a permis de dégager trois processus médiateurs mobilisés par l'étudiante-chercheuse lors des CC : 1) déconstruction du sens de la situation présentée, 2) reliance de perspectives impliquées dans la situation et 3) reconstruction de sens à partir de la situation présentée. Comme nous le verrons, ces processus éclairent en partie la boîte noire de la pratique de ces intervenants et celle de la coproduction de savoirs en recherche collaborative.

Problématique : rapports chercheur-intervenants et soutien clinique à la pratique

La problématique présentée conduit à interroger les rapports chercheur-intervenants dans le champ de l'intervention de proximité avec les familles en situation de vulnérabilité et la position de la recherche dans le soutien clinique à la pratique.

Rapports chercheur-intervenants sociaux : des mondes et des perspectives à rapprocher

En 2006, Dagenais remarquait que les connaissances issues de la recherche étaient peu mobilisées dans les milieux d'intervention sociale et que la dynamique hiérarchique descendante du transfert des connaissances gagnerait à miser davantage sur les savoirs locaux. Cela permettrait de développer des connaissances et des pratiques en phase avec les valeurs des milieux de pratique. Selon Depelteau, Fortier et Hébert (2013), les organismes communautaires ont une approche plus ascendante, démocratique qui mise sur la participation sociale. Ainsi, le traditionnel rapport asymétrique chercheur-intervenants contraste avec les valeurs de certains milieux de pratique en intervention sociale, tout particulièrement avec celles des milieux communautaires et associatifs.

À l'instar de Brousseau (2012) et Gilbert, Lafortune, Charland, Lapointe et Lussier (2013), nous constatons que la recherche s'est peu intéressée à la pratique intervenante dans ces milieux. Les intervenants qui y sont impliqués en proximité avec les familles en situation de vulnérabilité occupent pourtant une position clé à l'interface entre elles et les espaces institués. Dans un contexte d'accroissement des inégalités économiques et sociales, leur pratique médiatrice se complexifie (Chouinard, Couturier, & Lenoir, 2009). La diversification des acteurs impliqués avec les familles et les difficultés des réseaux multisectoriels (communautaire, institutionnel, scolaire, etc.) à coordonner leur action soulèvent des défis de discontinuité, de dédoublement et de

morcellement des interventions (Bourque, 2009). Les divergences de perspectives concernant les situations et la pratique fragiliseraient la réponse aux besoins complexes de ces familles (Savard, Turcotte, & Beaudoin, 2003). Dans ce contexte, la nécessité d'un soutien à la pratique semble faire consensus et s'appuie sur les liens entre le regard posé par les intervenants (sur les familles, les situations, la pratique) et l'issue de leurs interventions (Madsen, 2007; Savard & Turcotte, 2000).

Quant à la position de la recherche vis-à-vis de ces besoins « terrain », elle s'intéresse principalement au développement et à l'évaluation de programmes/approches prenant en considération la complexité des besoins de ces familles et l'implication d'une diversité d'acteurs dans leur vie (Chamberland et al., 2015; Dufour, Clément, Milot, & Léveillé, 2015). Certaines initiatives du milieu académique incluent une dimension de soutien aux acteurs de terrain. Cependant, ce soutien est souvent lié à la mise en place d'interventions spécifiques issues du monde académique.

Ainsi, d'un côté, peu de recherches s'intéressent à la pratique de proximité des intervenants telle qu'ils la conçoivent eux-mêmes; d'un autre, le terrain mobiliserait peu les savoirs issus de la recherche. Comment rapprocher les mondes de la recherche et de la pratique afin de mieux répondre aux besoins complexes des familles en situation de vulnérabilité et des intervenants impliqués avec elles? Comment contribuer à rapprocher les perspectives des divers acteurs impliqués dans leur vie?

Positionnement de la recherche en soutien clinique à la pratique?

Le courant des recherches participatives est en phase avec l'aspiration des milieux d'intervention souhaitant une symétrisation des rapports avec la recherche. En raison de la complexification de la pratique et de l'injonction à la professionnalisation, ces méthodologies se positionnent davantage en soutien à la pratique et proposent des rapports chercheur-praticiens plus égalitaires (Bourassa & Boudjaoui, 2012). Bien que, comme le souligne Doucet et Viviers (2016), certains professeurs d'université s'impliquent dans le soutien aux praticiens en mobilisant des dispositifs d'analyse et de transformation des pratiques (ATP), les connaissances sur la pratique demeurent lacunaires (ex. situations singulières, sens attribué par les praticiens, interactions complexes entre acteurs, etc.) (Araújo-Oliveira, Chouinard, & Pellerin, 2018).

Peu d'écrits au Québec témoignent de la place des chercheurs dans le soutien clinique à l'intervention sociale et des connaissances que produisent ces initiatives. La notion de clinique s'inspire ici de Karsz (2011) : qu'elle soit en contexte d'intervention ou de soutien à la pratique, la clinique s'attache à éclairer des enjeux, des conflits, des impasses et à faire œuvre utile pour les acteurs impliqués dans la situation sur laquelle elle se penche. La clinique implique de se situer au plus près des situations singulières et complexes rencontrées par les acteurs, permettant ainsi d'accéder à la mise en sens et au récit qu'ils en font. La relecture conjointe des situations permet de dégager des enseignements et de nouvelles possibilités.

Nous analysons ici un des positionnements possibles pour la recherche en prenant pour matériau la démarche doctorale de Bélanger Sabourin. Avec des intervenants sociaux de divers organismes d'un même territoire, elle se penche sur le sens des situations impliquant une diversité d'acteurs et de perspectives.

Modèle théorique : la recherche collaborative

La recherche collaborative a des visées médiatrices au sens où elle conduit au rapprochement entre les mondes de la recherche et de la pratique. S'inscrivant dans un large courant de démocratisation des savoirs, elle valorise les démarches d'exploration dans le cadre desquelles s'associent chercheur-praticiens autour de préoccupations communes (Morrissette, 2013). Elle s'éloigne du modèle des sciences appliquées qui propose une vision descendante de la théorie vers la pratique pour se référer à un modèle de science impliquée (Pilon, 2012).

Modèle d'acteur et complémentarité chercheur-praticiens

En plus de mettre de l'avant une symétrisation des rapports, les recherches collaboratives visent la légitimation de l'implication des acteurs de terrain dans la production de savoirs qui les concernent (Desgagné & Bednarz, 2005). Elles s'appuient sur un modèle d'acteurs compétents (Giddens, 1987) en reconnaissant le potentiel réflexif et critique des praticiens qui leur permet d'ajuster leur action en contexte (Morrissette, 2010). Pour cette raison, le chercheur sollicite leur « voix » et leurs savoirs afin d'éclairer un objet de préoccupations mutuelles (Desgagné, 2001). D'une part, il est garant du processus permettant une théorisation collective et une production de savoirs en collaboration avec des acteurs de terrain (Bednarz, Desgagné, Maheux, & Savoie-Zajc, 2012). D'autre part, ces acteurs partagent leur point de vue renseigné sur les situations et débattent du sens de la pratique, ce qui est susceptible d'avoir une portée émancipatoire pour eux.

Critère de double vraisemblance : un guide pour les rapports chercheur-praticiens

Selon le modèle de Desgagné (2001), trois phases balisent la démarche : *cosituation*, coopération, coproduction. À celles-ci correspondent les activités à tenir (processus) et les indicateurs du critère de « double vraisemblance » (Dubet, 1994) selon lesquels les données produites doivent être crédibles et pertinentes pour les mondes de la pratique et de la recherche. Ce critère sert de phare pour réguler la démarche collaborative et favorise la fécondité du travail chercheur-praticiens (voir Tableau 1).

Lors de la phase de *cosituation*, le chercheur et les praticiens s'entendent sur un objet de préoccupations mutuelles et négocient le contrat collaboratif qui se noue autour de la reconnaissance de leurs savoirs complémentaires. Au moment de la *coopération*, un espace réflexif et formatif est élaboré afin d'interroger la pratique à propos de cet objet. Cette activité comporte une double visée de formation (soutien à la pratique) et de recherche (collecte du matériau). Finalement, la phase de *coproduction* pose le défi des doubles retombées attendues pour les mondes académique et pratique. L'intégration des

Tableau 1

L'approche collaborative et le critère de double vraisemblance

Phases de la recherche	Processus	Critère de double vraisemblance (recherche-pratique)
Cosituation	Définition d'un objet de préoccupations communes Négociation du contrat collaboratif	Double pertinence sociale
Coopération	Élaboration d'un espace réflexif et formatif Soutien à la pratique et collecte du matériau de recherche	Double sensibilité du chercheur Double rigueur méthodologique
Coproduction	Présentation de résultats qui relève d'un croisement entre la recherche et la pratique	Double fécondité des résultats

différentes compréhensions (recherche/pratique) permet de favoriser la coconstruction d'un savoir inédit qui résulte du croisement entre ces deux mondes.

Historique et contexte de la démarche

Adossée à ce type de recherche collaborative, cette démarche doctorale s'inscrit dans une collaboration existante depuis 2012. Une demande initiale de la pédiatrie sociale s'adressant à une professeure de l'École de travail social de l'UQAM¹ en a été l'amorce; elle concernait un besoin de soutien clinique interdisciplinaire. Une collaboration s'est progressivement développée avec d'autres organismes du territoire² et a été encadrée par le Service aux collectivités de l'UQAM. Le soutien clinique en groupe, initialement assuré par Mongeau puis par Bélanger Sabourin, a été adapté aux besoins des intervenants et à la spécificité de leur pratique (Mongeau, Bélanger Sabourin, & Vanier, 2017). Maintenant étudiante-chercheuse, Bélanger Sabourin anime mensuellement sept groupes de codéveloppement clinique; six groupes « locaux » avec des intervenants d'un même organisme et un groupe « mixte » composé de huit intervenants des différents organismes partenaires³. Sa recherche doctorale se fait en collaboration avec les participants du groupe mixte.

Codéveloppement clinique (CC) mobilisé dans le cadre de la recherche

Ce dispositif se conçoit comme un espace médiateur au sens où il vise le rapprochement entre des mondes (recherche, pratique), des acteurs présents (intervenants et organismes d'un même territoire) et différentes perspectives présumées d'acteurs absents (famille, école, DPJ, etc.). Sans occulter les autres référents théoriques et cliniques de l'étudiante-chercheuse et des intervenants, le dispositif s'appuie sur des approches rassembleuses : systémique dans l'optique de la complexité (Elkaïm, 2003; Morin, 1990) et narrative (Madsen, 2007; White & Epston, 2003). Selon le contrat collaboratif noué entre les parties, le groupe mixte se penche sur des situations interrogeant les rapports entre les acteurs impliqués. L'étudiante-chercheuse y est garante du cadre et de l'éthique de la rencontre. Bien qu'elle privilégie le questionnement à l'affirmation, elle participe aux échanges et assume une position engagée.

Depuis ses débuts, le CC s'est coconstruit avec les participants. Mongeau s'était initialement inspirée du codéveloppement professionnel de Payette et Champagne (1997) en l'adaptant au champ de l'intervention avec les familles. Menées par l'étudiante-chercheuse, les rencontres comporte actuellement 11 temps balisés (voir Tableau 2).

En complément à la séance, un récit de la rencontre est envoyé aux participants et, s'ils le souhaitent, un texte en lien avec les thèmes abordés.

Conceptualisation et présentation des processus médiateurs mobilisés

Pour les besoins de cette contribution, nous avons réalisé une analyse inductive afin de saisir en quoi cette démarche de recherche pourrait tendre à rapprocher des mondes et des perspectives. Nous nous sommes intéressées à la manière dont l'étudiante-chercheuse favorise ce rapprochement en CC, c'est-à-dire aux processus médiateurs mobilisés à cette fin. Pour ce faire, lors de nos séances de production de ces analyses, l'étudiante-chercheuse décrivait son action et l'une ou l'autre de ses codirectrices mobilisait des techniques d'explicitation (Vermersch, 2017) en lui demandant par exemple: « *Quand tu fais représenter les personnes absentes par un participant, que fais-tu exactement? Que vises-tu?* ». C'est ainsi que nous avons regroupé plusieurs actions en sous-processus et que nous sommes parvenues à conceptualiser les processus généraux mobilisés par l'étudiante-chercheuse lors des rencontres du groupe mixte : 1) déconstruction du sens de la situation présentée, 2) reliance de perspectives impliquées dans la situation et 3) reconstruction de sens à partir de la situation présentée. Par exemple, pour conceptualiser le processus nommé « reliance de perspectives impliquées dans la situation », nous avons regroupé différentes actions initiées par l'étudiante-chercheuse (la représentation graphique, la première synthèse, l'analyse des résonances, etc.) que nous avons regroupées en trois sous-processus. L'illustration de l'ensemble des processus s'inspire d'une situation présentée par l'un des participants (voir l'Encadré 1).

Tableau 2.

Codéveloppement clinique

Centration	Exercice où les participants identifient une situation concernant la dynamique entre les acteurs
Présentation et représentations	Choix du narrateur et des représentants des absents
Narration	Présentation de la situation, représentation graphique, question/besoin
Clarification	Période de questions où le groupe explore la situation du narrateur, les rapports entre les acteurs impliqués, etc.
Synthèse	-Synthèse d'éléments relevant des dimensions: individuelle, familiale/relationnelle et socioculturelle. Retour sur le besoin/question du narrateur
Voix des absents	Tour de parole aux représentants des absents qui énoncent leur possible définition de la situation
Voies de compréhension et transformation	Échange en vue de soutenir la réflexion et le repositionnement du narrateur
Synthèse	Synthèse des voies de compréhension/transformation Métacommunication sur ce qui a pu se (re)jouer dans le groupe Mise en lumière des liens théorie-pratique mobilisés et de la conceptualisation émergente
Voix des absents et retour au narrateur	Tour de parole aux représentants des absents Retour au narrateur
Enseignements	Écriture de ce que chacun retient pour sa pratique et tour de table
Clôture	Exercice où les participants anticipent sur la manière dont cet enseignement se traduira dans leur pratique

Un enfant (dix ans) fugue de l'école. L'intervenant nomme avoir été interpellé par la direction et par la mère. Il ressent l'urgence de l'école et la pression de la mère afin que la médication de l'enfant soit ajustée. Le personnel de l'école n'arriverait plus à contenir les débordements de l'enfant qui dérangerait son groupe et les classes environnantes. La mère ne peut pas se permettre de mettre en péril son insertion socio-professionnelle étant monoparentale (trois enfants). L'intervenant se demande comment se positionner alors que le personnel de l'école et la mère se montrent insistants et dépassés. Il sent qu'on tente de lui remettre le problème entre les mains. Selon lui, la médication ne serait pas la cause des comportements problématiques de l'enfant. Sans enthousiasme, il envisage une référence en pédopsychiatrie et un signalement à la DPJ. Concevant son rôle comme étant celui de coordonner les interventions, il se demande comment réagir autrement à ces pressions alors qu'il n'a pas accès à l'enfant.

Encadré 1. Pris entre la mère et l'école.

Déconstruction du sens de la situation présentée

Le premier processus médiateur mobilisé engage le groupe à déconstruire le sens initial de la situation présentée afin de mieux cerner ce qui s'érige en obstacles dans la dynamique du système d'intervention. Les sous-processus qui y sont liés concernent : a) la définition de la situation et du positionnement initial du narrateur et b) la distinction des histoires et des perspectives en jeu.

a) Définition de la situation et du positionnement initial du narrateur

Lors de la *centration*, l'étudiante-chercheuse invite les participants à identifier une situation qui les interroge, leurs rapports avec les autres acteurs impliqués et le questionnement qui y est lié. Suivant l'écriture de ce qui a émergé durant l'exercice, le groupe désigne le narrateur et les représentants des absents concernés par sa situation. Lors de la *narration*, l'étudiante-chercheuse convie les participants à écouter ce qui est dit (explicite) et ce qui ne l'est pas (implicite), qu'il s'agisse de la situation, de son contexte, des acteurs impliqués ou de la dynamique entre eux. Comme les autres participants pourraient être tentés d'intervenir, l'étudiante-chercheuse oriente leur attention sur le récit du narrateur; ce qu'il révèle (processus) au-delà de l'exactitude des informations rapportées (contenu). Par exemple, lors de la *narration* de la situation ci-haut mentionnée, l'intervenant hésitait à savoir qui, de la mère ou de l'école, l'avait d'abord interpellé. Dans la représentation graphique initiale, il avait positionné son organisme entre l'école et la mère (voir Figure 1).

Ainsi, son positionnement de départ semblait subsumé à celui de son organisme en tension entre l'école et la mère. Le narrateur a également informé le groupe de la planification d'une rencontre d'urgence avec l'enfant, la mère, la direction d'école,

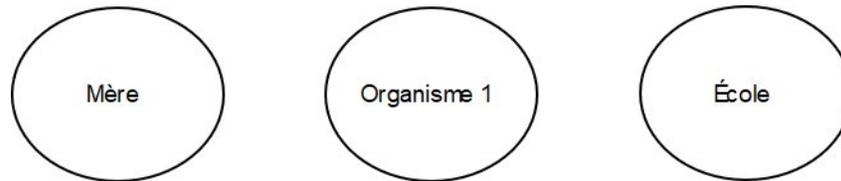


Figure 1. Représentation graphique.

l’enseignante, l’éducatrice scolaire et le médecin. L’étudiante-chercheure l’a ensuite invité à préciser ses attentes vis-à-vis du groupe, ce qui a permis au narrateur de clarifier ses questionnements : comment coordonner les actions en ne partageant pas le point de vue des « partenaires » qui souhaitent augmenter la médication? Comment faire pour se rapprocher de l’enfant?

b) Distinction des histoires et des perspectives en jeu

Au moment de la *clarification*, l’étudiante-chercheure invite les participants à poser des questions leur permettant d’explorer ce qui est connu et ce qui serait pertinent de connaître à propos de la situation. Par exemple, en répondant aux questions, le narrateur a réalisé qu’il n’avait pas eu l’occasion d’entendre la voix de l’enfant, qu’il y avait toujours un intermédiaire entre eux (ex. : directeur, mère). Cette exploration a permis de distinguer certaines histoires racontées par ces intermédiaires, elles-mêmes révélatrices de leur perspective à propos de la situation : un enfant qui fuit ou qui dérange, une école en urgence qui fait pression concernant la médication de l’enfant, une mère épuisée dont l’intégration socioprofessionnelle est compromise par les difficultés croisées de l’enfant et de l’école. Le groupe a pu distinguer certains fils dans la trame narrative de l’intervenant. Par exemple, son organisme est impliqué à la demande du CIUSSS afin de consolider les acquis à la suite de nombreuses interventions de crises; le narrateur est le troisième intervenant de son organisme à être impliqué depuis un an; l’éducatrice scolaire avec qui l’enfant avait un lien privilégié vient de démissionner.

Cette exploration a permis au groupe de s’intéresser à d’autres perspectives à propos de la situation et de l’enfant. Les participants ont appris qu’il avait reçu un diagnostic de trouble d’adaptation par le passé et qu’il y avait actuellement de nombreux changements à l’école puis à la maison. Au-delà des histoires centrées sur les problèmes, le groupe a su que l’enfant fréquentait régulièrement un autre organisme communautaire (aide aux devoirs, activités sportives, etc.) et qu’il y avait un lien significatif, stable et positif avec un intervenant impliqué en proximité avec lui et sa famille.

Reliance⁴ de perspectives impliquées dans la situation

Le deuxième processus médiateur engage le groupe à rapprocher différentes perspectives pouvant être impliquées dans la situation présentée. Pour ce faire, l’étudiante-chercheur

mobilise trois sous-processus : a) l'assemblage des dimensions et des perspectives, b) la décentration et la prise en compte de l'altérité et c) l'identification de ponts entre les acteurs.

a) Assemblage des dimensions et des perspectives

Ce sous-processus s'étaye tout particulièrement sur la représentation graphique et sur la première *synthèse* de l'étudiante-chercheuse qui permettent de lier certaines dimensions et perspectives à propos de la situation présentée. Selon Elkaïm (1989), l'assemblage est « l'ensemble créé par différents éléments en interrelation dans une situation particulière » (p. 157). En tant qu'élément tiers, la représentation graphique permet au groupe de se représenter visuellement le système d'intervention, les différents acteurs et les liens perçus entre eux. Elle est réalisée librement et peut s'inspirer du génogramme et de l'écocarte mobilisés dans les CC locaux (Mongeau, Asselin, & Roy, 2013). Elle convie le narrateur à s'y inscrire en tant que protagoniste et elle invite le groupe à s'y référer afin d'envisager de nouvelles *voies de compréhension et de transformation* à propos de la situation présentée. La représentation graphique révèle bien souvent des points aveugles autrement occultés par le groupe (voir Figure 2).

À la suite du temps de *clarification*, le narrateur a pu modifier sa représentation graphique initiale et poser de nouvelles hypothèses : le roulement de personnel au sein de son organisme a pu rendre difficile la création d'un lien avec l'enfant et contribuer à ce que la mère et l'école l'instrumentalisent. Un participant a réalisé que l'intervenant de l'organisme 2 était le seul acteur stable du réseau formel de l'enfant et qu'il n'avait pas été invité à la rencontre d'urgence.

La première synthèse animée par l'étudiante-chercheuse propose une autre forme d'assemblage selon trois dimensions interreliées : individuelle, familiale/relationnelle et socioculturelle (Onnis & Guzzi, 2013). Cette synthèse participe à la relecture de la situation présentée et propose une réflexion sur la dynamique et les rapports sociaux à l'œuvre entre les acteurs. La dimension socioculturelle abordée par l'étudiante-chercheuse favorise un mouvement de pensée entre les aspects micro et macrosociaux en jeu dans la situation. Ici, elle a interrogé les liens entre les discours professionnels et les rapports entre les acteurs impliqués. En tension d'un côté, un discours dominant où le professionnalisme s'incarne dans la posture d'expert centrée sur l'évaluation des déficits/carences/pathologies et de l'autre, un discours qui se traduit par une posture de collaboration centrée sur les aspirations/ressources/possibilités des acteurs (Madsen, 2007). Le groupe a fait un rapprochement entre la situation présentée et le discours professionnel dominant, c'est-à-dire celui de l'expert en mesure d'évaluer le problème et de guérir l'enfant. Cette dimension donnait un autre sens à l'inconfort du narrateur, à son souhait de référer en pédopsychiatrie et à la manière dont il était interpellé par la mère et l'école. Il semblait y avoir une inadéquation entre différents discours et perspectives concernant son rôle et les actions à poser.

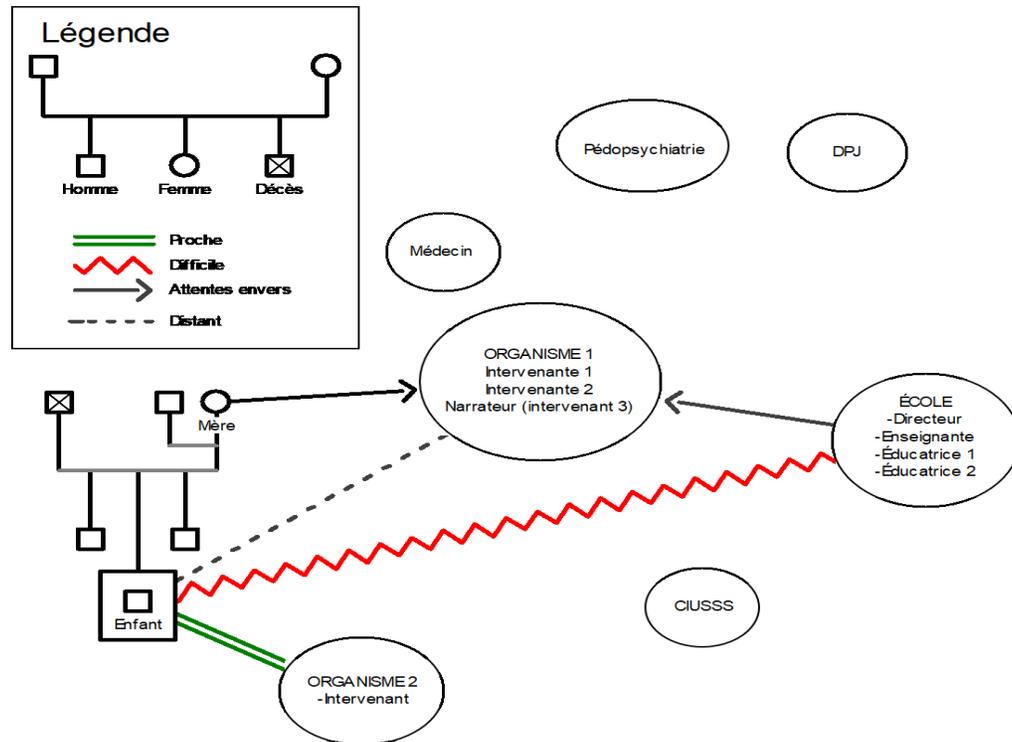


Figure 2. Représentation graphique.

b) Décentration et prise en compte de l'altérité

Ce sous-processus s'appuie sur un levier méthodologique récemment intégré par l'étudiante-chercheuse et qui vise à introduire la *voix des absents* dans le groupe. Certains participants représentent ces acteurs qui, sans être présents, sont directement concernés par la situation présentée (enfant, mère, autres intervenants, etc.). Les participants sont alors invités à se mettre à leur place et à se prononcer en leur nom. L'étudiante-chercheuse favorise ainsi la décentration, la prise en compte des enjeux vécus par l'absent et une intermédiation entre différentes définitions possibles de la situation. Cette façon de faire met l'emphasis sur la pertinence clinique des échanges plutôt que sur les enjeux/préoccupations d'ordre personnels, professionnels ou organisationnels des participants. Les moments où l'étudiante-chercheur interpelle les représentants des absents permettent au groupe de s'ouvrir à la multiplicité des perspectives intriquées dans la situation.

En donnant une voix aux absents, les représentants ont distingué différents positionnements et perspectives dans la situation : l'enfant en quête d'une place et de liens qui peut se sentir délaissé/incompris; la mère coincée entre ses besoins, ceux de son fils et de l'école; la nouvelle éducatrice scolaire parachutée qui n'arrive pas à avoir accès ni à l'enfant, ni aux informations qui lui permettraient de mieux intervenir; le directeur d'école pris entre le roulement de personnel et le maintien des conditions d'apprentissage qui craint d'être blâmé; le médecin prudent qui serait ouvert à ajuster la médication si d'autres actions sont envisagées afin d'évaluer et de répondre aux besoins de l'enfant. Au moment d'explorer *les voies de compréhension et de transformation*, les participants ont posé l'hypothèse que la perspective de l'intervenant de l'organisme 2 permettrait de nuancer l'histoire dominante centrée sur les difficultés de l'enfant.

c) Identification de ponts entre les acteurs

En ayant distingué différentes perspectives, l'étudiante-chercheure prépare le terrain à la création de ponts entre elles. L'identification de ce qui relie les acteurs entre eux participe au processus général de reliance. Il s'étaye notamment sur l'analyse des résonances, c'est-à-dire les thèmes communs et la fonction de ce qui est vécu pour le système en présence (Elkaïm, 1989). Ici, certains participants ont pu remarquer que le narrateur semblait : comme l'enfant en quête d'une place et de liens; comme la mère coincée par des injonctions paradoxales (répondre au besoin exprimé l'empêche de remplir son rôle/remplir son rôle l'empêche de répondre au besoin exprimé); comme l'éducatrice parachutée en manque d'informations et d'accès à l'enfant; comme le directeur qui craint d'être blâmé et qui peine à exercer son rôle vu le roulement de personnel; comme le médecin qui n'envisage pas la médication comme unique solution.

L'analyse des résonances a également mis en lumière la recherche commune d'une pilule miracle ou d'une intervention miracle qui arriverait à contenir l'enfant. L'étudiante-chercheure a souligné les thèmes liés aux débordements et à l'impuissance, et a proposé de réfléchir à l'idée du narrateur d'interpeller un expert (pédopsychiatrie) ou une autorité sociale supérieure (DPJ). Quelles positions ces nouveaux acteurs seraient-ils invités à occuper dans le système d'intervention? Est-ce que cette démarche s'inscrit dans une dynamique de répétition ou de changement? Le groupe s'est interrogé à savoir si ces démarches n'allaient pas dans le sens d'occulter les ressources et les possibilités qui permettraient aux acteurs en place de mieux contenir ces débordements, qu'il s'agisse de ceux l'enfant, de sa famille ou du réseau formel. Dans un contexte où l'enfant semble vivre de grands bouleversements, certains participants jugeaient contre-productive cette dynamique d'urgence qui appelle à d'autres changements plutôt qu'à un apaisement.

Reconstruction de sens à partir de la situation présentée

Suivant la déconstruction du sens initial et la reliance de perspectives impliquées dans la situation, ce dernier processus engage le groupe dans une reconstruction de sens en

procédant à : 1) la relecture de la situation présentée et au repositionnement du narrateur et 2) la conceptualisation collective et à la formalisation du sens de la pratique.

a) Relecture de la situation et repositionnement du narrateur

Bien qu'il soit transversal, ce sous-processus s'adosse particulièrement aux échanges autour des *voies de compréhension et de transformation* et à la *synthèse* qu'en propose l'étudiante-chercheuse. Ces moments favorisent une compréhension de la dynamique partagée par les acteurs et une prise en compte de la multiplicité des perspectives impliquées. Dans cette situation, le groupe s'interrogeait sur la possibilité de donner une plus grande place à l'enfant et à l'intervenant duquel il est le plus proche, et ce, en préservant leur lien privilégié et en veillant à ne pas « contaminer » cet espace avec l'histoire de problèmes concernant l'enfant.

Lors de la seconde *synthèse*, l'étudiante-chercheuse revient sur les hypothèses coconstruites en groupe. Ici autour de cet enfant qui « se sauve », elle a pu relever que l'urgence ressentie semble étriquer la vision de la situation et les possibilités pour l'action. À la lumière des échanges, elle a proposé de nommer la dynamique du système d'intervention « tu sauves ou c'est ta faute ». Cette relecture a permis au groupe de lier cette dynamique aux débordements qui semblent exercer une telle pression sur les acteurs qu'ils cherchent à se décharger vers l'extérieur, sur un ou plusieurs autres acteurs. Suivant cette *synthèse*, l'étudiante-chercheuse donne la *parole aux représentants des absents* afin qu'ils relèvent ce qui leur semble pertinent pour l'absent représenté. Par exemple, porter intérêt à ce qui est stable et qui va bien (enfant), viser à consolider les interventions en place plutôt que d'interpeller la DPJ (mère), ne pas réduire la situation à un problème scolaire (directeur), rencontrer les acteurs qui connaissent bien l'enfant (éducatrice), développer une vision globale des besoins et répartir les responsabilités (médecin).

Lors du *retour avec le narrateur*, il réalisait avoir été « pris » dans une commande⁵ et happé par la dynamique d'urgence. Il se disait éclairé par les enjeux vécus par les autres acteurs et comptait repenser son action avec eux.

b) Conceptualisation collective et formalisation du sens de la pratique

À différents moments du CC, l'étudiante-chercheuse relève les interventions posées, les compréhensions et les valeurs partagées par les participants quant à leur pratique. Elle se permet également d'injecter du contenu théorique et favorise une montée en conceptualisation à partir des différents savoirs en présence. Ce processus tend à lier les interventions à leurs visées.

Au moment de partager les *enseignements* retenus, l'étudiante-chercheuse demeure vigilante afin que ceux-ci ne se réduisent pas à créer de nouvelles injonctions pour la pratique des participants. Ces enseignements peuvent concerner la spécificité de leur pratique, la dynamique complexe des systèmes d'intervention, les contraintes et les

ressources avec lesquelles ils doivent composer, etc. Par exemple, cette situation a pu révéler un des enjeux dans leurs rapports entre eux et avec les autres acteurs impliqués : celui de participer au processus de marginalisation de leurs propres interventions de proximité. En effet, un participant mentionnait se reconnaître dans la position accessoire/occultée qu'occupe l'intervenant de l'organisme 2 dans le système d'intervention, au sens où la valeur clinique de ses interventions (aide aux devoirs, activités sportives, etc.) ne semble pas reconnue par les intervenants impliqués.

Dès le départ, le narrateur reconnaissait le besoin de coordonner les actions autour de l'enfant, mais il ne voyait pas comment y arriver sans occuper une position privilégiée auprès de lui. Le processus de groupe a permis de repositionner l'angle d'intervention et le sens de la pratique; de la distance relationnelle avec l'enfant comme obstacle à la coordination des interventions, à la médiation entre les différents acteurs et perspectives comme voie pour s'en rapprocher.

Discussion conclusive

Selon la perspective interactionniste de Becker (2010), pour aller « rondement », chaque pratique nécessite « l'action jointe » des acteurs rendue possible par leurs compréhensions partagées et l'emboîtement de leurs perspectives. Dans le champ de l'intervention avec les familles en situation de vulnérabilité, cet angle éclaire la pertinence d'un rapprochement des mondes et des perspectives afin de contrer la tendance à l'action dédoublée et morcelée. Les processus médiateurs présentés visent à mieux appréhender la singularité et la complexité des situations d'intervention et éclairent en partie la boîte noire de la pratique de ces intervenants (ex. : situations singulières, dynamique entre les acteurs, etc.) et de la coproduction de savoirs dans le cadre d'une recherche collaborative menée avec eux.

Sous un angle plus critique, l'analyse présentée propose un assemblage nécessairement incomplet, et provisoire d'une pratique de recherche en construction. Les processus médiateurs et leur illustration ne sauraient traduire avec exhaustivité cette démarche terrain, ni permettre l'ensemble des médiations envisagées. Cet article présente un récit possible parmi d'autres à propos d'une situation vécue sur le terrain. Ainsi, bien que l'illustration proposée puisse être révélatrice de certaines facettes de la pratique des intervenants, elle peut laisser penser à une injonction supplémentaire à l'action coordonnée sans approfondir le contexte qui restreint le pouvoir d'agir des acteurs impliqués. Aussi, bien que le CC ait le souci d'introduire la voix des familles en situation de vulnérabilité, il importe de poursuivre la réflexion quant aux manières de solliciter leur participation dans les activités de recherche et de formation qui les concernent.

Sous son versant plus engagé (Anadón, 2007), la recherche qualitative permet au chercheur de se positionner en soutien à la pratique dans un rapport de complémentarité avec les acteurs de terrain, et ce, dans une visée de rapprochement entre les mondes

(recherche-pratique). Certaines méthodologies, dont celle du CC, permettent ce type de pratique médiatrice. Possédant une connaissance en contexte des objets de préoccupations mutuelles recherche-pratique, les acteurs de terrain ont une perspective complémentaire à celle des chercheurs. Aussi est-il surprenant que persistent des enjeux de reconnaissance vis-à-vis ce type de démarche collaborative dans certains milieux académiques.

Notes

¹ Suzanne Mongeau, alors professeure titulaire des cours portant sur l'intervention avec les familles.

² Le territoire concerné par le projet comprend deux quartiers voisins de Montréal où l'on retrouve une forte concentration de familles en situation de vulnérabilité.

³ Pour protéger l'anonymat des participants et des acteurs impliqués, nous n'identifions pas précisément les organismes.

⁴ La reliance est un travail du lien qui implique une médiatisation et un mouvement de rapprochement entre les acteurs. Elle peut se comprendre comme la médiatisation de liens sociaux (Bolle De Bal, 2003).

⁵ Demande qui vient d'un tiers, souvent d'un autre intervenant.

Références

- Anadón, M. (Éd.). (2007). *La recherche participative : multiples regards*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Araújo-Oliveira, A., Chouinard, I., & Pellerin, G. (Éds). (2018). *L'analyse des pratiques professionnelles dans les métiers relationnels : perspectives plurielles*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Becker, H. S. (2010). *Les mondes de l'art*. Paris : Flammarion.
- Bednarz, N., Desgagné, S., Maheux, J.-F., & Savoie-Zajc, L. (2012). La mise au jour d'un contrat réflexif comme régulateur de démarches de recherche participative : le cas d'une recherche-action et d'une recherche collaborative. *Recherches en éducation*, (14), 129-152.
- Bolle De Bal, M. (2003). Reliance, déliance, liance : émergence de trois notions sociologiques. *Sociétés*, 80(2), 99-131.
- Bourassa, B., & Boudjaoui, M. (Éds). (2012). *Des recherches collaboratives en sciences humaines et sociales (SHS) : enjeux, modalités et limites*. Québec : Presses de l'Université Laval.

- Bourque, D. (2009). *Concertation et partenariat : entre levier et piège du développement des communautés*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Brousseau, M. (2012). Interventions et programmes en contexte de négligence : évolution et défis de l'intervention auprès des familles. *Enfances, Familles, Générations*, (16), 95-112.
- Chamberland, C., Lacharité, C., Lessard, D., Lemay, L., Dufour, S., Clément, M.-È. & Plourde, S. (2015). L'initiative AIDES : une approche centrée sur les besoins des enfants vulnérables. Dans M.-A. Poirier, S. Léveillé, & M.-È. Clément (Éds). *Jeunesse en tête : au-delà du risque de maltraitance, les besoins de développement des enfants* (pp. 103-126). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Chouinard, I., Couturier, Y., & Lenoir, Y. (2009). Pratique de médiation ou pratique médiatrice? La médiation comme cadre d'analyse de la pratique professionnelle des travailleurs sociaux. *Nouvelles pratiques sociales*, 21(2), 31-45.
- Dagenais, C. (2006). Vers une utilisation accrue des résultats issus de la recherche par les intervenants sociaux. Quels modèles de transfert de connaissances privilégier? *Les Sciences de l'éducation. Pour l'Ère nouvelle*, 39(3), 23-35.
- Depelteau, J., Fortier, F., & Hébert, G. (2013, Mai). *Les organismes communautaires au Québec : financement et évolution des pratiques* [Rapport de recherche]. Montréal : Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS).
- Desgagné, S. (2001). La recherche collaborative : nouvelle dynamique de recherche en éducation. Dans M. Anadón, & M. L'Hostie (Éds), *Nouvelles dynamiques de recherche en éducation* (pp. 51-76). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Desgagné, S., & Bednarz, N. (2005). Médiation entre recherche et pratique en éducation : faire de la recherche « avec » plutôt que « sur » les praticiens. *Revue des sciences de l'éducation*, 31(2), 245-258.
- Doucet, M.-C., & Viviers, S. (Éds). (2016). *Métiers de la relation : nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris : Éditions du Seuil.
- Dufour, S., Clément, M.-È., Milot, T., & Léveillé, S. (2015). *Évaluation de la mise en œuvre et des processus du programme-cadre montréalais en négligence « Alliance »* [Rapport de recherche final]. Montréal : Université de Montréal.
- Elkaïm, M. (1989). *Si tu m'aimes ne m'aime pas : pourquoi ne m'aimes-tu pas toi qui prétend m'aimer? Approche systémique et psychothérapie*. Paris : Éditions du Seuil.
- Elkaïm, M. (Éd.). (2003). *Panorama des thérapies familiales*. Paris : Éditions du Seuil.
- Giddens, A. (1987). *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*. Paris : Presses universitaires de France.

- Gilbert, S., Lafortune, D., Charland, S., Lapointe, S., & Lussier, V. (2013). Une intervention singulière et spécialisée auprès des jeunes parents en difficulté : le service à la famille de l'organisme communautaire « Dans la rue ». Montréal : Groupe de recherche sur l'inscription sociale et identitaire des jeunes adultes (GRIJA).
- Karsz, S. (2011). *Pourquoi le travail social : définition, figures, clinique*. Paris : Dunod.
- Madsen, W. C. (2007). *Collaborative therapy with multi-stressed families* (2^e éd.). New York, NY : Guilford Press.
- Mongeau, S., Asselin, P., & Roy, L. (2013). L'intervention clinique avec les familles et les proches en travail social, pour une prise en compte de la complexité-prise deux. Dans E. Harper, & H. Dorvil (Éds), *Le travail social : théories, méthodologies et pratiques* (pp. 211-242). Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- Mongeau, S., Bélanger Sabourin, C., & Vanier, C. (2017). Coconstruction d'un projet autour de l'intervention avec les familles en situation de vulnérabilité sociale : retour réflexif sur les groupes de codéveloppement clinique. *Intervention*, 146, 25-40.
- Morin, E. (1990). *Introduction à la pensée complexe*. Paris : ESF éditeur.
- Morrisette, J. (2010). *Manières de faire l'évaluation formative des apprentissages : analyse interactionniste du savoir-faire d'enseignantes du primaire*. Sarrebruck : Éditions universitaires européennes.
- Morrisette, J. (2013). Recherche-action et recherche collaborative : quel rapport aux savoirs et à la production de savoirs? *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 35-49.
- Onnis, L., & Guzzi, S. (2013). *Anorexie et boulimie, le temps suspendu individu, famille et société*. Bruxelles : De Boeck.
- Payette, A., & Champagne, C. (1997). *Le groupe de codéveloppement professionnel : guide pratique à l'usage des participants et des animateurs*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Pilon, J.-M. (2012). La recherche collaborative, une reconnaissance des savoirs d'expérience au service du renouvellement des pratiques psychosociales. Dans B. Bourassa, & M. Boudjaoui (Éds), *Des recherches collaboratives en sciences humaines et sociales (SHS) : enjeux, modalités et limites* (pp. 155-197). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Savard, G., & Turcotte, D. (2000). Les représentations sociales des familles à risque chez des intervenants sociaux : un paradoxe révélateur. Dans M. Simard, & J. Alary (Éds), *Actes du 5^e Symposium québécois de recherche sur la famille* (pp. 239-259). Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Savard, S., Turcotte, D., & Beaudoin, A. (2003). Le partenariat et les organisations sociosanitaires du secteur de l'enfance, de la famille et de la jeunesse : une analyse stratégique. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 160-177.
- Vermersch, P. (2017). *L'entretien d'explicitation* (9^e éd.). Issy-les-Moulineaux : ESF.
- White, M., & Epston, D. (2003). *Les moyens narratifs au service de la thérapie*. Bruxelles : Éditions Satas.

Catherine Bélanger Sabourin est chargée de cours et doctorante à l'École de travail social de l'UQAM. Elle donne également de la formation en pédiatrie sociale et à la clinique transculturelle du CIUSSS-du-Nord-de-L'Île-de-Montréal. Son expérience à titre de travailleuse sociale est notamment liée à l'intervention de proximité avec les familles puis à la coordination de situations complexes impliquant plusieurs acteurs. Elle s'intéresse à la singularité et à la complexité des situations d'intervention, aux liens théories-pratique et à la formation d'intervenants sociaux. Elle anime des groupes de codéveloppement clinique dans différents organismes impliqués en proximité avec des familles en situation de vulnérabilité. Ses intérêts de recherche portent sur la coproduction de savoirs à partir de situations d'intervention selon une méthodologie collaborative.

Joëlle Morrissette est professeure agrégée à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal. Elle œuvre au développement des méthodologies qualitatives depuis le début de sa carrière, étant d'ailleurs présidente de l'Association pour la recherche qualitative (ARQ). Elle est spécialiste de l'entretien de groupe et de l'analyse de conversations. Au début de sa carrière, elle s'est intéressée aux pratiques d'évaluation des apprentissages des enseignants, et depuis 2013, sa programmation de recherche est centrée sur le phénomène de l'intégration socioprofessionnelle des enseignants formés à l'étranger dans les écoles montréalaises, qu'elle éclaire à partir d'une sociologie interactionniste des professions.

Pour joindre les auteures :
belanger-sabourin.catherine@uqam.ca
joelle.morrissette@umontreal.ca

Les conditions de définition et de réalisation d'une recherche inclusive qui accepte sa propre vulnérabilité

Jean Horvais, Ph. D.

Université du Québec à Montréal, Québec, Canada

Résumé

Quelles sont les conditions de définition et de réalisation d'une recherche inclusive qui accepte sa propre vulnérabilité? À travers l'exemple d'une recherche portant sur l'apprentissage tout au long de la vie de personnes vivant avec une déficience intellectuelle, visant à leur donner la parole sur leurs attentes, leurs désirs (Horvais & Gardou, 2012), ce texte tente de montrer que cette vulnérabilité n'est pas seulement attachée à celle supposée des sujets. En effet, le chercheur aussi ressent sa propre vulnérabilité dès lors qu'il veut les rencontrer avec sincérité, tact, respect. Aussi, l'article propose d'examiner ce qui dans les actions concrètes nécessitées par cette recherche et sa méthodologie donne corps aux cinq « arcs-boutants » de la société inclusive tels que les énonce l'anthropologue Charles Gardou (2012).

Mots clés

DÉFICIENCE INTELLECTUELLE, ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE, RECHERCHE QUALITATIVE

Introduction

Le propos suivant a pour objectif de clarifier les conditions de définition et de réalisation d'une recherche qui se veut inclusive et accepte à cette fin sa propre vulnérabilité. En particulier, il s'agit d'exposer cette vulnérabilité sous l'aspect de la lenteur et de la prudence méthodologiques nécessaires pour une mise en place éthiquement respectueuse des participants. Pour ce faire, une recherche en cours portant sur le thème de *l'apprentissage tout au long de la vie de personnes vivant avec une déficience intellectuelle* servira de point d'appui. En effet, cette recherche veut donner la parole aux personnes concernées elles-mêmes sur leurs attentes, leurs désirs (Horvais & Gardou, 2012).

Lorsqu'il est question de la vulnérabilité, cela ne semble pas seulement attaché à la vulnérabilité supposée des sujets. Certes, ces personnes vivant avec une déficience intellectuelle voient leur liberté, leur capacité d'exprimer leurs attentes et leurs désirs

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série – numéro 23 – pp. 40-49.

L'ENQUÊTE QUALITATIVE AUPRÈS DE POPULATIONS EN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ISSN 1715-8702 - <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2019 Association pour la recherche qualitative

limitées par un environnement socio-économique qui leur est à la fois hostile et se veut paradoxalement protecteur. C'est ainsi qu'elles peuvent être vues comme vulnérables.

Cependant, le chercheur aussi ressent sa propre vulnérabilité dès lors qu'il veut les rencontrer avec sincérité, tact, respect. Dès lors qu'il veut minimiser autant qu'il est possible le surplomb social qui l'affecte et qui risque de troubler le dialogue avec ses interlocuteurs, il doit accepter de perdre les assurances symboliques que lui confère son statut. En cohérence avec la thématique et la visée de la recherche dont il est question, sa méthodologie cherche alors à être elle aussi inclusive c'est-à-dire à comprendre dans son dispositif de recherche la diversité de ses interlocuteurs.

Cela conduit à examiner ce qui, dans les actions concrètes nécessitées par cette recherche et sa méthodologie concernant principalement le recrutement des participants, donne corps aux cinq « arcs-boutants » de la société inclusive tels que les propose l'anthropologue du handicap Charles Gardou (2012), qui les énumère de cette façon :

1. « nul n'a l'exclusivité du patrimoine humain et social » (p. 17);
2. « l'exclusivité de la norme, c'est personne; la diversité, c'est tout le monde » (p. 39);
3. « il n'y a ni vie minuscule, ni vie majuscule » (p. 63);
4. « permettre aux personnes en situation de handicap de vivre et d'exister » (p. 85);
5. « tout être est né pour l'équité et la liberté ». (p. 121)

Par conséquent, pour rédiger ce texte en cohérence avec l'intention d'y confronter des principes avec une expérience vécue de recherche, il a fallu céder à la nécessité de s'y exprimer parfois à la première personne du singulier.

Il reste à expliciter brièvement la raison d'être d'une recherche sur « le désir d'apprendre » et la conception retenue de la vulnérabilité avant d'entrer dans le vif du sujet : la confrontation avec les cinq « arcs-boutants ».

Nous retenons l'idée essentielle que le **désir** c'est ce qui porte, ce qui confère de l'existence à la personne, ce qui lui en donne le sentiment. Parce que contrairement à ce qui est souvent entendu, ou sous-entendu, les personnes dont on dit qu'elles ont une déficience intellectuelle ne sont pas seulement des êtres de besoins, de manque, mais aussi bien sûr des êtres de désir. En outre, **apprendre**, c'est ce qui caractérise les êtres vivants, particulièrement les êtres humains. Cette *libido sciendi*, cette pulsion épistémophilique, décrite par Freud et Klein, initialement tournée vers la question de ses propres origines et de son engendrement en lien avec la sexualité, se diversifie vers toutes sortes de savoirs à condition de n'avoir pas été découragée.

Cette recherche vise à entendre et à faire entendre des personnes vivant avec une déficience intellectuelle (DI) à propos de ce qui est le plus souvent conçu pour elles et

qui touche aux apprentissages sans les consulter depuis l'école jusqu'aux activités adultes.

Concernant la notion de vulnérabilité, nous considérerons que ce n'est pas une catégorie à laquelle on pourrait assigner des groupes de personnes. Elle se manifeste aussi par son expression contraire dont tous doivent prendre conscience : nul n'est invulnérable. Il n'y a pas des personnes, des groupes vulnérables et d'autres qui ne le seraient pas.

Cette non-invulnérabilité s'exprime parfois comme vulnérabilité en contexte : c'est le contexte de vie qui fragilise la possibilité pour les personnes de s'autodéterminer, de faire des choix, de s'engager dans l'action, dans l'activité individuelle ou collective. Nos sociétés aux mentalités ancrées dans le paradigme productiviste sont particulièrement inhospitalières à ces personnes qu'elles ont catégorisées comme « ayant une déficience intellectuelle ». Tout au plus, au mieux, sont-elles objets de commisération individuelle ou collective et d'une action médico-sociale souvent appelée « prise en charge » dans laquelle on les désigne comme « clients », du latin *cliens* (« client » (sens 1), « vassal », « protégé »), lui-même formé sur le verbe *cliere* (« obéir »). Or, selon Albert Camus, « Mal nommer, c'est ajouter du malheur au monde » (2006, p. 908).

Pour sa part, le chercheur en situation où il est prévisible qu'il pourrait rencontrer des difficultés à entrer en relation avec ses participants, ses partenaires informateurs, où il pourrait rencontrer des difficultés lors des interactions verbales nécessaires à ses entretiens, se trouve placé lui aussi en situation qui pourrait être qualifiée de vulnérabilité. Sa recherche en tout cas, est rendue vulnérable, incertaine de son succès.

Les « arcs-boutants » d'une recherche inclusive et leurs conséquences méthodologiques

Ainsi qu'annoncé ci-dessus en introduction, nous allons examiner successivement les cinq arcs-boutants en tentant de montrer l'inspiration qu'ils ont pu donner à la recherche depuis sa programmation méthodologique jusque dans les décisions d'ajustements prises sur le vif, au contact du terrain.

« Nul n'a l'exclusivité du patrimoine humain et social »

Il est important de souligner qu'une recherche en sciences humaines impliquant un certain nombre d'acteurs est en elle-même, en tant que processus, en tant que projet partagé et vécu, « un bien social ». De plus, elle vise, comme ensemble de connaissances à venir, la production d'un bien social venant enrichir le patrimoine commun, même modestement. Dans la situation évoquée ici, se voulant inclusive, elle doit donc permettre aux personnes ayant une DI d'en jouir en y participant de la production de données à la réception des résultats. Elle doit leur permettre de s'y sentir comprises dans les deux sens qu'il faut donner à ce terme. Que chacun s'y sente compris dans son

expression à travers sa parole, ses gestes; et compris comme faisant partie, c'est-à-dire comme comptant au nombre de ceux qui y ont part.

Comment faire?

Le terrain de recherche retenu est un organisme qui accueille des personnes vivant avec une DI et dont le fonctionnement est en adéquation avec mes propres valeurs. Un lieu où les personnes sont considérées comme des sujets, respectées dans leurs droits à l'autodétermination, invitées à développer au maximum leur potentiel de participation sociale à travers en particulier une grande diversité d'activités d'expression créatives et artistiques. Un lieu où le patrimoine culturel et artistique est offert en partage et où chacun peut à sa mesure y contribuer par sa propre production. Un lieu où les personnes en confiance, assurées du respect qui leur est dû. Un lieu où il est plus que probable de rencontrer des personnes assurées de leur propre valeur, de leur propre dignité, des participants dans les meilleures conditions de participation, donc.

« L'exclusivité de la norme, c'est personne; la diversité, c'est tout le monde »

Ce deuxième principe appliqué à une recherche qualitative correspond bien aux fondements de celle-ci, en particulier à son intentionnalité compréhensive. C'est une recherche qui accorde plus d'importance à la diversité des singularités, à « la polyphonie de l'humain » (Gardou, 2012, p. 48) qu'à la recherche de l'unité normative, car c'est sur l'assemblage de ces variations, leur apport au bien commun que se construit l'unité humaine. C'est une recherche qui explore, qui n'a pas d'*a priori*, qui cherche à se laisser surprendre. L'intérêt se porte sur le panorama, le paysage offert par la diversité. Un informateur n'y est pas interchangeable avec un autre. Ce en quoi celui-ci ou celle-ci propose un discours qui se distingue de tout autre déjà enregistré, c'est cela qui est intéressant. Cela suppose une recherche fondée sur le lien, sur la reconnaissance.

Une telle recherche n'aboutira pas à une réponse univoque. Il est certain qu'elle ne se conclura pas par une formule du genre « les personnes ayant une déficience intellectuelle pensent que... agissent ainsi... ». Sa conclusion sera plutôt telle que : le désir d'apprendre de personnes vivant avec une déficience intellectuelle peut s'exprimer à travers la diversité des apprentissages suivants auxquels elles aspirent... il peut revêtir les formes suivantes auxquelles il convient donc d'être attentif pour y apporter des réponses. Si on imagine un programme d'apprentissage clos, il n'aura pas de participants car personne n'entrera dans la norme qu'il sous-entend. Si on imagine au contraire un programme d'apprentissage ouvert, bâti sur la base de l'expression des attentes des personnes, alors, elles s'y engageront et réaliseront des apprentissages.

Il importe de prendre tout le temps nécessaire pour proposer de participer à toutes les personnes qui fréquentent l'organisme. Partant de la seule information évidente : elles sont là parce qu'elles sont identifiées socialement comme ayant une déficience intellectuelle. Prenant le temps, je vois bien que j'ai affaire à une petite communauté au sein de laquelle s'exprime une extrême diversité. Diversité des modes de relation, des

modes d'expression, des inspirations, des intérêts... En effet, toutes ces informations ont d'abord été recueillies dans une phase de plusieurs mois d'observation, de fréquentation, de prise de contact, de familiarisation. Plus le temps passe, plus la diversité me semble riche et évidente. Elle s'exprime à mesure que progresse la confiance née de la pratique d'activités ensemble.

Au début, certaines personnes me paraissaient difficilement accessibles. Je ne voyais pas comment entrer en relation avec elles. L'observation des interactions entre elles ou avec les intervenants m'a instruit des moyens propres à les rencontrer. Ainsi, Pierrot¹, un jeune homme vivant avec une dyspraxie verbale et qui ne parvient à prononcer intelligiblement aucun mot me paraît d'emblée impossible à interroger. Pourtant, il participe à l'activité de théâtre où, par une gestuelle, des mimiques et des onomatopées personnelles, il se montre d'une grande habileté expressive. En marge de cette activité à laquelle j'assiste, il vient souvent vers moi pour s'intéresser aux appareils numériques qu'il me voit utiliser : smartphone, tablette tactile, caméra, etc. Je le laisse faire avec ces appareils ses propres expériences pour filmer, photographier. Puis un jour, sortant de sa poche son propre smartphone, il me fait comprendre qu'il a un compte Facebook, et qu'il aimerait que je lui transfère par ce moyen une photo qu'il a prise avec ma tablette. Et ainsi, avons-nous commencé à communiquer, sans parole, par émoticônes et photos venant compléter une conversation verbalement très incertaine. Lorsque j'ai présenté la phase de la recherche reposant sur des entretiens, il fut l'un des premiers à venir me signifier qu'il voulait être interrogé. Pour honorer sa demande, je me suis attelé à la confection d'une collection de photos illustrant diversement tous les domaines d'apprentissage que j'avais pu identifier (52) afin de les lui présenter pour réaliser une opération de tri selon l'intérêt qu'il trouvait à chaque domaine. Il participa très consciencieusement et semble-t-il avec plaisir. Ses commentaires non verbaux, enregistrés en vidéo apportent bien des nuances à la simple opération de tri. Je décidai alors d'ajouter cette modalité de collecte de données aux observations et entretiens préalablement prévus pour tous les participants. Ce « jeu de cartes » a connu un franc succès et a permis à des personnes peu habiles à l'expression verbale spontanée de proposer leur point de vue.

« Il n'y a ni vie minuscule, ni vie majuscule »

Avec ce troisième « arc-boutant », nous sommes au cœur de l'idée inclusive : la reconnaissance de la valeur inaliénable de chaque être humain et son appartenance à une commune condition de vulnérabilité. À rebours de la valorisation de la puissance, de la performance comme échelle de mesure de la dignité des êtres telle que les pratiquent nos sociétés. « L'idée de société inclusive implique une intelligence collective de la vulnérabilité, conçue comme un défi humain et social à relever collectivement » (Gardou, 2012, p. 67).

Dans l'organisme où j'ai choisi de mener cette recherche, il y a des participants, des professionnels et des bénévoles au milieu desquels je m'introduis comme chercheur pour devenir l'un d'eux. Ici, tout est fait pour valoriser les productions individuelles et collectives. « Chacun, chacune ici est limité dans ses capacités, mais à tous, dans des projets collectifs, on peut tout! » me confiait la directrice de l'organisme. Il m'a fallu prendre du temps pour être présent dans les activités afin de signifier aux participants potentiels l'intérêt que je porte à ce qu'ils ou elles font. Cela peut passer par la mise en valeur de leurs réalisations par des photos ou vidéos réalisées d'un commun accord. Les événements qui ponctuent la vie de l'organisme en donne naturellement l'occasion : répétitions, spectacles et expositions d'art visuel par exemple. On compte sur moi pour filmer, photographier puisque j'ai, semble-t-il, toujours ce genre de matériel sous la main. Mes photos et films offrent aux participants le plaisir de se voir et revoir, de commenter leurs œuvres, de les partager avec leurs proches par les réseaux sociaux où publie l'organisme.

Avant de solliciter les participants à la recherche pour une production de connaissances, il faut se donner le temps de la reconnaissance réciproque. En effet, en français le mot reconnaissance signifie deux choses, être reconnu pour qui on est, reconnu dans son identité, mais aussi éprouver de la gratitude (...) La gestuelle de la reconnaissance, c'est un geste constructif de reconnaissance à travers une chose qui symbolise le donateur et le donataire (Ricœur, 2009, p. 401).

Dans le cadre de cette recherche, cette reconnaissance réciproque a été rendue possible par des aventures, des activités, dans lesquelles je me suis impliqué alors que j'étais loin d'y être en situation de maîtrise. Danser, chanter, peindre, coudre, jouer la comédie... ensemble. Ainsi, par exemple, à deux jours de la représentation de la pièce de théâtre préparée depuis des mois, l'un des comédiens bénévoles – un étudiant – a des obligations impératives. On se tourne vers moi : « Toi qui as assisté à presque toutes nos répétitions, tu pourrais le remplacer! » Comment se dérober à une telle invitation qui signifiait à mes yeux que j'avais été reconnu comme un partenaire, un allié pour faire face à une difficulté, que j'étais perçu comme quelqu'un qui sait reconnaître l'intérêt et la qualité du spectacle préparé, que nous pouvions dorénavant nous reconnaître mutuellement comme engagés dans la même aventure. La vulnérabilité touchait ici à leur projet, nous allions l'affronter ensemble, tremblant du même trac et du même plaisir au moment de monter sur la scène deux jours plus tard.

« Vivre sans exister est la plus cruelle des exclusions. Permettre aux personnes en situation de handicap de vivre et d'exister »

Tel est le quatrième arc-boutant de la société inclusive écrit Charles Gardou. « Vivre », renvoie aux seuls besoins biologiques, à la subsistance pour continuer à vivre. « Exister »

renvoie aux aspirations, aux réalisations, aux relations, à la participation sociale... et finalement à l'inachèvement propre à l'être humain.

Comme l'écrit Victor Hugo

c'est par le réel qu'on vit; c'est par l'idéal qu'on existe. Les animaux vivent, l'homme existe. (...) Exister, c'est savoir ce que l'on vaut, ce que l'on peut, ce que l'on doit (Hugo, 1864, p. 398).

En effet, on peut être l'objet de tous les soins nécessaires et possibles et mourir de n'exister pour personne. C'est le lot de nombreuses personnes handicapées. Or, pour exercer ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler *empowerment*, recouvrant les expressions d'estime de soi, la compétence personnelle à agir inhérentes au désir de participation sociale, il ne suffit pas de disposer de ressources et de qualités personnelles; il faut un environnement social, communautaire, familial, favorable, soutenant. La reconnaissance des aspirations et capacités créatives, en particulier artistiques, des personnes constitue un vecteur puissant à cette fin. À cet égard, un contexte soutenant d'apprentissage et de développement de ces activités s'avère primordial. Un milieu de ce genre est particulièrement favorable pour rencontrer des participants à une recherche qui questionne sur une modalité primordiale de l'existence : apprendre.

Pour reprendre les vers de Victor Hugo cités précédemment, la recherche en cours adopte une méthodologie de questionnement portant sur trois temps distincts. Le premier porte sur ce qui est su (ce que l'on vaut), le deuxième sur ce de quoi la personne se sent capable d'apprendre (ce que l'on peut) et le troisième est à propos de ce qu'elle se fait un devoir, un projet d'apprendre (ce que l'on doit). Didier illustre le premier temps. Didier sait beaucoup de choses sur des domaines d'intérêts tout à fait singuliers. Il m'entretient spontanément et volontiers sur les mythologies égyptiennes, incas et grecques qui sont pour lui des sources d'inspiration picturales. Il a acquis ces connaissances dont je me suis bien gardé de vérifier l'exactitude scientifique en regardant des émissions de documentaires à la télévision, en feuilletant des livres dans lesquels il ne peut lire que quelques mots. Il expose ce qu'il sait doctement et avec assurance. Il se déclare avide de connaissances. Ainsi, Didier « existe » en sachant ce qu'il vaut car il accorde de la valeur à son savoir et gage que cela lui vaudra la reconnaissance d'autrui. Virginia permet pour sa part d'illustrer le deuxième temps, celui de « ce que l'on peut ». En effet, Virginia se sent plus à l'aise dans un entretien formel et forte de sa connaissance de l'anglais, de l'espagnol et du français, trois langues que son histoire familiale personnelle lui ont permis d'acquérir avec un minimum d'aisance pour le quotidien, elle déclare avec assurance qu'elle se sent capable d'y ajouter prochainement l'italien que parle une des participantes. Enfin, pour le troisième temps, celui du devoir, un petit entretien de groupe avec les participants au théâtre au sujet de leur stratégies d'apprentissage de leurs textes offre à Clotilde l'occasion de nous montrer ce qu'elle se fait un devoir d'accomplir à l'aide d'un petit carnet où elle recopie

consciencieusement le texte de son rôle qu'elle lit et relit souvent dans la journée ou récite à ses parents.

On voit ainsi la nécessité de soutenir et de saisir l'expression des participants de différentes manières, en différentes occasions. Les unes formelles et prévues parmi lesquelles : la vidéographie de leurs activités pour en soutenir ensuite le commentaire, l'explicitation et l'extrapolation, des cartes imagées pour soutenir l'exploration d'une grande variété d'activités d'apprentissage. Les autres plus informelles, à saisir, apportées par le cours des événements et des activités.

C'est donc une recherche qui questionne sur autre chose que le manque, la déficience, mais sur une capacité et des réalisations. Une recherche qui appelle à dire « Je » de la même manière que ce que permet l'art comme modalité idéale de l'expression de soi, de ses désirs. En effet, selon un proverbe africain « Tant que les lions n'auront pas leur propre histoire, l'histoire de la chasse glorifiera toujours le chasseur ». Il convient donc que cette recherche assure le secrétariat des personnes, ne trahisse pas leurs paroles, s'assure de leur validation. « La recherche a besoin d'un accès au monde intérieur de ces personnes, à leurs représentations, à leur univers de sens » (Guillemette & Boisvert, 2003, p. 16; voir aussi Bedoin & Scelles, 2015), par conséquent, interroger sur le présent de l'activité, son passé et le sens qui lui est accordé sans jugement de valeur, ainsi que sur les attentes pour l'avenir.

« Tout être est né pour l'équité et la liberté »

Ce cinquième et dernier arc-boutant de la société inclusive vient rappeler que l'égalité formelle ne suffit pas à assurer la justice des situations sociales et l'égalité réelle. Les ressources ordinaires doivent être accommodées pour offrir un égal accès aux soins de santé, à l'éducation, à la sécurité économique etc. À moins de quoi, c'est la liberté d'agir, de participer, de s'autodéterminer qui est affectée. Cela implique donc la recherche permanente de facilitateurs.

Au sein de la recherche, la méthodologie peut aussi se préoccuper d'une éthique de l'équité et de la liberté. C'est un des points qui pose le plus de questions. En effet, par exemple, préserver le souci d'équité m'a incité à être particulièrement attentif à prendre le temps avec des personnes moins rapides dans leur prise de décision pour leur demander si elles accepteraient de participer. Pour cela, je suis revenu vers chacune à plusieurs reprises pour formuler ma proposition de participation à la recherche, j'ai sollicité leurs questions préalables et pris le temps de répondre à leurs interrogations, je leur ai laissé le temps d'en parler à leur entourage. Et je me demande toujours si cela n'est pas contreproductif, si cela ne risque de paraître au contraire augmenter un ressenti de pression. Cela m'a conduit par exemple à renoncer à relancer Dany qui en quatre occasions m'avait dit son accord pour venir me rejoindre pour un entretien « dès que j'ai fini ce travail » précisait-il, et n'est finalement jamais venu. Il m'a semblé devoir interpréter sa façon d'agir comme sa manière de préserver sa liberté tout en tentant de

conserver son image de personne aimable. J'ignore si mon interprétation est à coup sûr la bonne, mais elle me permet de penser à Dany comme à une personne disposant d'une authentique capacité d'autodétermination, en toute équité par rapport aux autres participants et lui offrant la meilleure garantie de liberté.

Pour compenser la présumée vulnérabilité des participants potentiels, on est incité à mettre en place des moyens qui pour leur offrir l'opportunité de participer, pourraient aboutir à les contraindre à répondre positivement par souci de désirabilité.

C'est un problème que l'on retrouve lors des entretiens pour s'en tenir à leur « dire », tout leur « dire », mais rien que leur « dire ». « Il est impératif de réfléchir à la manière de soutenir les compétences des personnes (ayant une) DI à formuler leur pensée, à construire leur vision du monde et à transmettre ce qu'elles ont à dire » (Bedoin & Scelles, 2015, p. 72), afin de leur permettre de dépasser les limites de la seule évocation de « ce qui est » dans la vie concrète pour ouvrir sur ce qu'elles imaginent, ce qu'elles rêvent, ce qu'elles revendiquent...

Conclusion

Ainsi, la vulnérabilité questionnée avec simplicité sous l'angle d'une altérité se déroband à une recherche prédatrice se révèle riche de promesses pour une recherche intervenant avec tact, comme une authentique recherche compréhensive (Weber, 2011). En effet, comprendre doit être ici entendu dans toute son ampleur comme l'acception d'« *inclure*, faire entrer dans un ensemble » tout autant que les sens dérivés tels que les décline le dictionnaire. Car comprendre, c'est aussi « saisir par l'esprit des rapports entre des faits, des idées, des sentiments », lesquels indiquent une volonté de « donner aux mots le sens qui convient » en cherchant à « pénétrer dans la pensée d'autrui et découvrir le motif de ses actes, la raison d'être de ses attitudes » pour « entrer par sympathie, intuition ou expérience, dans les manières de penser et d'agir de quelqu'un » (Dictionnaire électronique de l'Académie française, 2018). À ce titre, l'expression des cinq « arcs-boutants » proposés par Charles Gardou est particulièrement heureuse dans la mesure où ces dispositifs architecturaux ont la double fonction de soutenir un édifice et d'y permettre l'ouverture de grandes fenestrations laissant entrer le maximum de lumière colorée, métaphore éclairante – au sens propre – pour soutenir et éclairer le chemin d'une recherche qui se veut inclusive.

Note

¹ Tous les noms de personnes ont été remplacés par des noms fictifs.

Références

- Bedoin, D., & Scelles, R. (2015). *S'exprimer et se faire comprendre : entretiens et situations de handicap*. Toulouse : Érès éditions.
- Camus, A. (2006). *Œuvres complètes* (Tome 1). Paris : Gallimard.
- Dictionnaire électronique de l'Académie française. (2018). *Comprendre*. Repéré à <https://academie.atilf.fr/9/consulter/comprendre?page=1>
- Gardou, C. (2012). *La société inclusive, parlons-en! Il n'y a pas de vie minuscule*. Toulouse : Érès éditions.
- Guillemette, F., & Boisvert, D. (2003). L'entrevue de recherche qualitative avec des adultes présentant une déficience intellectuelle. *Recherches qualitatives*, 23, 15-26.
- Horvais, J., & Gardou, C. (2012). Au-delà du besoin, le désir. *Empan*, 4(88), 104-110.
- Hugo, V. (1864). *William Shakespeare*. Paris : A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie.
- Ricœur, P. (2009). *Parcours de la reconnaissance : trois études*. Paris : Gallimard.
- Weber, M. (2011). De la sociologie compréhensive. *Les cahiers psychologie politique*, (19). Repéré à <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=1950>

Jean Horvais est inspiré par son expérience professionnelle antérieure d'enseignant auprès d'élèves vivant avec une déficience intellectuelle, l'auteur s'intéresse dans ses recherches actuelles au désir d'apprendre des personnes vivant avec une déficience intellectuelle et aux stratégies d'émancipation propres à leur donner accès à la reconnaissance et à la participation sociale au sein d'une société inclusive. Les arts tiennent une place prépondérante dans ces recherches.

Pour joindre l'auteur :
horvais.jean@uqam.ca

Étudier la vulnérabilité au prisme de la relation d'assistance. Les leçons d'une enquête dans une association de solidarité parisienne

Caroline Arnal, Docteure

Université de Versailles-Saint-Quentin, Laboratoire PRINTEMPS, France

Florence Haegel, Docteure

Sciences Po Paris, Centre d'études européennes et de politique comparée (CEE),
France

Résumé

À partir d'une recherche sur la participation politique et citoyenne des personnes en situation de vulnérabilité économique et sociale, cet article entreprend un retour réflexif sur une enquête réalisée au sein d'une association de solidarité parisienne et combinant entretiens collectifs, entretiens individuels et observation. Il interroge les implications méthodologiques d'une perspective simmelienne partant de l'étude de la relation d'assistance qui lie ces populations aux intervenants, salariés et bénévoles, qui les accompagnent. Après avoir justifié le choix d'un regard centré sur le cadre associatif comme scène privilégiée de cette relation, mais aussi d'en avoir montré les limites, l'article revient plus spécifiquement sur la réalisation des entretiens collectifs auprès des « personnes accompagnées ». Il s'agit d'analyse dès lors comment les choix de composition de groupes, de scénario de discussion ou encore d'animation ont permis aussi de décaler le regard en sortant les personnes vulnérables de cette seule identification par l'aide sociale pour les interroger comme des citoyens à part entière.

Mots clés

RELATION D'ASSISTANCE, ASSOCIATIONS, ENTRETIENS COLLECTIFS, PARTICIPATION, RÉFLEXIVITÉ
MÉTHODOLOGIQUE

Introduction

Depuis plusieurs années, la notion de « vulnérabilité » connaît un usage – et un succès – croissant dans les sciences sociales. Selon certains de ses promoteurs, elle présenterait l'intérêt, à la différence d'autres concepts, de « désigner une dimension structurelle de tout acteur humain, à savoir le fait d'être “exposé à” » (Brodiez-Dolino,

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série – numéro 23 – pp. 50-64.

L'ENQUÊTE QUALITATIVE AUPRÈS DE POPULATIONS EN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ISSN 1715-8702 - <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2019 Association pour la recherche qualitative

von Bultzingsloewen, Eyraud, Laval, & Ravon, 2014, p. 27). Plus précisément, elle permettrait de décrire un « processus plus dynamique et plus difficilement chiffrable » que la notion de « pauvreté »; d'enrichir le concept d'« exclusion » qui « désigne [tout à la fois] un état objectif autant qu'un processus pluriel de perte de liens sociaux »; ou encore d'élargir le terme de « précarité » qui se restreint à décrire « l'instabilité spécifique de certains états sociaux » (Brodiez-Dolino et al., 2014, p. 27). Sans entrer plus avant dans ce débat terminologique (Bresson, Geronimi, & Pottier, 2013; Thomas, 2008), nous présentons ici une recherche sur la participation politique et citoyenne de personnes dont la vulnérabilité est attestée par le fait qu'elles sont privées de logement fixe, qu'elles vivent avec de faibles ressources (minimas sociaux), ont connu des ruptures diverses (familiales, professionnelles etc.) et sont souvent plus exposées à des problèmes de santé. À ces situations de fragilité économique et sociale, s'ajoute le plus souvent une « inaudibilité » (Braconnier & Mayer, 2015) au sens où elles prennent rarement la parole dans l'espace public. Le cadre théorique de cet article, en référence à Georg Simmel, pose que les personnes vulnérables sont d'abord et surtout caractérisées par la relation d'assistance dans laquelle elles sont inscrites. En effet, pour Simmel « les pauvres en tant que catégorie sociale, ne sont pas ceux qui souffrent de manques et de privations spécifiques, mais ceux qui reçoivent assistance ou devraient la recevoir selon les normes sociales » (Simmel, 1907/1998, p. 98). Dès lors, selon cette perspective, que ces groupes soient décrits comme « pauvres », « précaires », « exclus » ou « vulnérables » importe moins que de considérer que d'« autres – individus, associations, communautés – essaient de rectifier cette condition » (Simmel, 1907/1998, p. 102). Partant de là, l'appréhension de la participation ne pouvait se satisfaire de l'étudier seulement au sein de dispositifs explicitement dédiés comme le CNLE (Conseil National des politiques de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale) ou le CNPA (Conseil National des Personnes Accompagnées/Accueillies). Il s'agissait, et c'était là une conviction forte, de considérer qu'elle devait aussi et surtout être observée et analysée en amont, dans les pratiques d'assistance et notamment des associations de solidarité qui leur viennent en aide. En effet, les associations sont, à l'instar des administrations, les lieux privilégiés où se matérialise la relation d'assistance, où s'incarne la rencontre entre des « malheureux » et des « réparateurs de malheur », pour reprendre une terminologie goffmanienne (Goffman, 1968).

Comment cette perspective de départ s'est-elle incarnée dans la méthodologie d'enquête? Quels choix d'outils de recueil de données *apriori*, quels ajustements en cours d'enquête et, au final, quels apports et quelles limites en termes de connaissances produites? Nous proposons dans cet article d'opérer un retour réflexif sur une enquête réalisée entre 2014 et 2017 dans une association nommée *Les Amis de la Solidarité*¹ par souci d'anonymisation. Plus encore, l'étude a porté sur l'une de ses équipes parisiennes chargées de l'accompagnement vers le logement des personnes en situation de « grande précarité », catégorie utilisée par le personnel de l'association, pour la plupart sans-abri

ou hébergées de façon précaire avant leur entrée dans la structure. Cette association, née après la seconde guerre mondiale, s'inscrit dans une matrice catholique même si elle se présente aujourd'hui comme déconfessionnalisée. Historiquement portée par des bénévoles, elle a également connu un mouvement de salarisation, si bien qu'au sein de l'équipe concernée travaillent 14 salariés – majoritairement des travailleurs sociaux – soutenus par plusieurs dizaines de bénévoles qui se relaient sur les différents services apportés au public. Ces services consistent par exemple en des démarches administratives (ouverture de droits), des recherches d'hébergement (hôtels, pensions de famille) mais aussi en des sorties culturelles ou des séjours vacances.

Après avoir discuté le choix et les implications d'un dispositif d'enquête centré sur le cadre associatif, l'attention sera portée sur la réalisation des entretiens collectifs auprès des personnes accueillies dans l'association qui constituent la matière première du matériau d'enquête. Il s'agit dès lors de décortiquer les choix (de composition des groupes, de type d'animation) opérés pour mieux en relever les effets heuristiques ainsi que les limites.

Mettre le cadre associatif au cœur de l'enquête

L'implication première d'une perspective centrée sur la relation d'assistance a donc d'abord consisté à ancrer le dispositif d'enquête au cœur de l'association. Le choix des *Amis de la Solidarité* répondait au souci de poursuivre des collaborations déjà anciennes avec cette organisation, mais présentait évidemment aussi un intérêt du point de vue de l'objet puisque la participation des « personnes accompagnées » (terme utilisé dans l'association et que nous reprendrons ici), sans être une tradition forte, était une préoccupation grandissante des instances dirigeantes². Mais plus qu'un décor ou qu'un contexte, l'association a été posée comme un véritable cadre au sens où le système d'interactions qui s'y déploie – entre les intervenants et les personnes qu'ils suivent, mais aussi entre les intervenants eux-mêmes selon leurs statuts ou entre les bénéficiaires – construit, façonne et donc encadre la relation d'assistance.

Recueillir les points de vue des différents membres de l'association

Ce point de départ supposait de recueillir et de confronter les points de vue, les attentes en matière de participation de l'ensemble des groupes en présence, et de comparer les sens qu'ils donnaient à la relation d'accompagnement en tenant compte des positions que chacun occupe dans l'organisation associative. Pour cela, nous avons eu recours aux entretiens collectifs et en avons réalisé huit au total : quatre auprès du personnel (trois auprès des bénévoles et un auprès des salariés) et quatre auprès des personnes accueillies (deux auprès d'hommes, un auprès de femmes et un mixte³). Ces huit entretiens ont réuni 41 personnes au total : 21 bénéficiaires et 20 intervenants. L'échelle d'une équipe permettait d'atteindre un certain niveau d'exhaustivité. L'organisation séparée de groupes bénévoles et salariés, du côté des intervenants, visait à favoriser le partage d'expériences communes selon les statuts, à tester l'hypothèse de conceptions

contrastées de la relation d'assistance en fonction de cette variable, ou encore à appréhender la division du travail et des rôles. La différenciation genrée, du côté des groupes de bénéficiaires, répondait au constat que les femmes accompagnées étaient non seulement moins nombreuses mais avaient aussi moins souvent connu la rue. Selon l'INSEE, en 2012, « deux sans-domicile sur cinq sont des femmes. La proportion de femmes diminuant lorsque l'âge augmente : 48 % parmi les 18-29 ans, 31 % parmi les plus de 50 ans » (Yaouancq et al., 2013). Cette description générale se retrouve dans l'association étudiée. Dès lors, on pouvait faire l'hypothèse qu'elles partageaient des attentes spécifiques souvent difficiles à exprimer dans un contexte mixte où les hommes occupaient le devant de la scène. Il était donc pertinent de leur créer un espace spécifique d'expression collective. Mais au-delà du souci de favoriser une prise de parole libre, une autre hypothèse présidait à ce choix : celle de formes sexuellement différenciées de penser, d'investir et/ou de vivre l'aide sociale.

Pour faciliter la comparaison des points de vue, l'ensemble des groupes a été soumis au même scénario de discussion, mais aussi aux mêmes conditions de réalisation des entretiens (dans les locaux de l'association, enregistrement filmé) ainsi qu'aux mêmes techniques d'animation (peu directives) sur lesquelles il s'agit de revenir ci-après. Concernant le recrutement des participants aux entretiens collectifs, et notamment celui des bénévoles qui s'est fait sur le principe du volontariat (celui des bénéficiaires sera évoqué ensuite), le constat a été fait en cours d'enquête de la surreprésentation de ceux qui étaient les plus investis dans les instances décisionnelles de l'association. Or, considérant l'hétérogénéité des parcours d'engagement et leurs probables effets sur les façons de concevoir la relation d'assistance, une diversité a été recherchée dans la composition des groupes en sollicitant ensuite directement des intervenants moins intéressés par la prise de responsabilités au sein de l'organisation. Par ailleurs, ces groupes ont aussi permis de prendre en compte la variété des tâches choisies et exercées par les bénévoles (accompagnement individuel, activités collectives, etc.).

Des entretiens individuels complémentaires ont en outre permis de recueillir des éléments plus précis sur leurs trajectoires, y compris en dehors de la socialisation proprement associative, et de questionner dès lors le poids des dispositions individuelles. Enfin, le recours à l'observation directe des pratiques associatives au sein d'un accueil de jour et lors des permanences administratives assurées par les salariés et les bénévoles a permis d'observer la relation d'assistance en actes. Il s'agissait dès lors de rendre compte des pratiques – potentiellement différenciées – des travailleurs associatifs : l'attention à leurs façons de nommer, de s'adresser aux personnes accueillies, de se positionner dans la relation, de prioriser les tâches ou encore de susciter ou non l'adhésion a été privilégiée. Mais le regard a également porté notre regard sur la réception de l'aide associative par les bénéficiaires, leurs façons de formuler (ou non) une demande, leurs satisfactions ou leurs récriminations, leurs interactions avec les autres usagers.

Apports et limites d'une enquête centrée sur une association

De la combinaison de ces outils, nous avons tiré un matériau riche sur la relation d'assistance et confirmé l'importance que ce qui s'y joue est central pour comprendre les dynamiques participatives et plus encore sans doute leurs freins.

En effet, un premier élément révélé par l'enquête tient au constat que cette relation est d'abord et surtout une relation individualisée. Au-delà du fait qu'elle s'incarne majoritairement dans des rapports interindividuels (entretien social en face à face, nomination d'un « référent » pour chaque personne accueillie), cette individualisation repose aussi sur une évaluation de la vulnérabilité des personnes accueillies à l'aune des « accidents » de leurs histoires singulières et moins par des conditions sociales. De leur côté, les bénéficiaires expriment majoritairement un besoin de « resocialisation » – notamment pour ceux qui ont connu de longues années à la rue – et valorisent le dévouement des intervenants en particulier bénévoles. La relation d'assistance est alors d'abord pensée dans une logique de compensation, de réparation individuelle et porte dès lors peu vers la constitution d'un « nous », à considérer qu'il s'agit là d'un préalable à la participation.

Mais plus encore, le dispositif d'enquête a permis de repérer le cadre ambivalent de protection et de dépendance inhérent à cette relation. D'un côté, l'accompagnement « global » promu par l'association – ainsi que sa longue durée – intègre l'ensemble des besoins depuis l'aide alimentaire jusqu'aux loisirs en passant évidemment par l'assurance d'un « toit » première garantie de sécurité citée par les personnes accompagnées. De l'autre, elle assoit dans le même temps un système de dépendance qui est à la fois administrative, financière mais aussi affective, les personnes accompagnées – comme les intervenants d'ailleurs – définissant les rapports qu'ils entretiennent en termes « familiaux », la « famille » associative venant compenser les carences de la première, la « vraie ». À ce titre, l'observation directe du travail associatif – notamment lors des permanences – a par exemple révélé la centralité des rapports d'argent au sein des interactions entre le personnel et les personnes accueillies (demande de « dépannages », système de dettes etc.), cet élément étant apparu relativement silencieux dans la première lecture des entretiens collectifs.

Mettre le cadre associatif au centre de l'enquête a donc permis de révéler des obstacles à la participation qui préexistent aux dispositifs y étant expressément dédiés.

Mais cette perspective présente également des limites tant du point de vue des biais qu'elle a pu engendrer dans la négociation des conditions d'enquête que des zones d'ombre qu'elle laisse. Nous évoquons ici deux points d'auto-critique. Le premier concerne la question du recrutement des participants aux entretiens collectifs parmi les personnes accompagnées. Si nous avions entrepris au départ de solliciter directement les personnes sur les lieux d'accueil de l'association, nous avons rapidement abandonné cette démarche après avoir essuyé de nombreux refus, notamment des femmes mal à

l'aise avec l'enregistrement filmé que nous souhaitons pourtant pour garantir une retranscription fidèle des échanges y compris des éléments non-verbaux. De plus, nos difficultés à convaincre tenaient au fait que nous étions encore assez peu repérées par les personnes, l'observation ayant eu lieu après les entretiens. Aussi avons-nous entrepris, pour gagner du temps, de solliciter l'aide des intervenants et notamment du chef de service. Celui-ci, lors des permanences où les bénéficiaires viennent pour rencontrer leur référent, sélectionnait et nous présentait des personnes qu'il jugeait susceptibles de « tenir en entretien », éloignant celles par trop marquées par un problème d'addiction (notamment à l'alcool) ou de souffrance psychique. Il nous laissait ensuite leur présenter la recherche et solliciter leur concours. Alors que nous aurions pu craindre un effet de sélection des participants sur un critère d'adhésion à l'association, le chef de service nous orientant vers les bénéficiaires les plus satisfaits de l'accompagnement dispensé, constat a été fait au cours des entretiens que ce n'était pas le cas. En effet, certains participants ont affirmé leur distance à l'égard des *Amis de la Solidarité* là où prédominait pourtant un esprit familial tant revendiqué. Pour autant, ce modèle familial justement a pu entraîner des effets pervers. En passant par le chef de service, qui représentait une figure paternelle centrale, les personnes accueillies ont pu accepter de participer aux entretiens pour lui faire plaisir y voyant une occasion de contre-don à l'association.

Une autre limite, plus analytique celle-là, tient à la monographie associative et à l'absence de comparaison. En posant le regard sur les *Amis de la Solidarité* en particulier, on peut présager que la conception de la relation d'assistance qui y est promue se nourrit, même si l'organisation on l'a dit s'en est distanciée, du référentiel catholique sur lequel elle s'est construite. Si cette échelle permet d'aller dans le grain fin des pratiques et des représentations de tous les groupes d'acteurs impliqués, elle porte le risque de surinterpréter cette matrice réparatrice. Conscientes de cette limite, nous avons entrepris de trouver un contrepoint comparatif en sélectionnant une seconde association. Nous avons dès lors choisi une organisation de taille semblable aux *Amis de la Solidarité* accueillant également un public sans-abri mais présentant des caractéristiques différenciées comme un rapport numérique inversé entre bénévoles et salariés et des sources de financement publiques là où *les Amis* fonctionnent encore surtout à partir de dons privés. Nous avons repéré un accueil de jour pour femmes fournissant des prestations assez semblables à l'équipe observée dans l'association principale. Pour autant nous n'avons pas mené la comparaison à son terme, le dispositif d'enquête ayant été beaucoup plus léger dans cette seconde association (deux entretiens collectifs et cinq individuels auprès des salariés seulement). Par ailleurs, les spécificités de la population accueillie – des femmes majoritairement immigrées et sans-papiers – impliquaient des registres temporels différents dans la relation d'assistance nettement plus marquée par l'urgence. Sans pouvoir systématiser le protocole d'enquête, cette perspective comparative est dès lors restée limitée. Reste que ce contrepoint a permis de soulever le poids des dispositions

militantes des intervenants et des échanges entre les personnes accompagnées beaucoup plus nourries dans cette seconde association, car reposant sur des regroupements communautaires (en fonction des pays d'immigration des femmes accueillies).

Mener des entretiens collectifs en jouant sur le décalage

Notre enquête repose principalement sur des entretiens collectifs⁴. En particulier, s'agissant des personnes accompagnées, le choix a été fait de ne pas mener d'entretiens individuels alors que nous en avons réalisés avec les bénévoles sous la forme de récits d'engagement (*cf. supra*). Cette décision était d'abord motivée par le fait que les entretiens collectifs sont réputés constituer une méthode particulièrement bien adaptée aux enquêtes auprès de populations vulnérables (les malades, les personnes âgées ou les personnes à risques comme, par exemple, les populations plus exposées au VIH, etc.). De fait, si l'entretien collectif comme outil de recherche qualitative s'est développé dans les études de communication et de réception des médias, il a par la suite acquis une place spécifique dans le secteur de la santé publique (Duchesne & Haegel, 2005; Garcia & Haegel, 2011; Wilkinson, 1998) avant d'être également promu dans les études de genre (Wilkinson, 1999) au motif que cette méthode réduisait le contrôle exercé par l'enquêteur et facilitait un transfert de pouvoir de celui-ci vers le groupe enclenchant un effet « libérateur » (Johnson, 1996). En effet, dans la mesure où ces entretiens sont menés auprès de personnes caractérisées par une même expérience, un espace commun est créé qui facilite l'échange des points de vue et contribue, par entraînement, à la divulgation de pratiques ou d'opinions généralement tenues sous silence et de sujets sensibles (Guest, Namey, Taylor, & Mc Kenna, 2017).

Rapport de genre et choix d'animation

Dans l'enquête, nous étions une équipe de recherche relativement nombreuse (quatre personnes) et entièrement féminine : une première chercheuse était chargée du dispositif technique (en particulier de la caméra fixe), une deuxième animait principalement, la troisième intervenait ponctuellement en appui de l'animatrice principale et la quatrième prenait des notes. Ce dispositif aurait pu créer un déséquilibre, mais il est apparu que les bénéfices de l'entretien collectif n'avaient toutefois pas été annihilés en raison principalement des choix d'animation opérés que nous allons expliciter.

Mais avant d'aborder ce point, on peut souligner rapidement les effets de genre de notre dispositif d'enquête. Les effets de genre dans la conduite des enquêtes qualitatives ont été plutôt étudiés s'agissant d'enquête ethnographiques (Monjaret, & Pugeault, 2014) et moins souvent s'agissant des entretiens individuels ou collectifs. Dans notre cas, un entretien collectif était entièrement féminin (personnes accompagnées et chercheuses), deux autres étaient marqués par une forte division genrée entre enquêtrices et enquêtés. Ce dispositif a conduit à la mise en place d'une relation d'enquête spécifique dont on peut penser qu'elle a eu des effets sur les discours recueillis. S'agissant du groupe féminin, contrairement à nos attentes, le fait de se retrouver « entre femmes » n'a

pas conduit à l'expression explicite d'un « nous » féminin opposable à un « eux » masculin. À rebours du discours porté par le personnel de l'association qui insiste sur le besoin d'entre soi et de protection des femmes, ces dernières, loin de formuler de telles demandes, ont mis l'accent sur les bénéfiques de la mixité et sur le rôle de protection des hommes. En revanche, l'entretien collectif féminin s'est bien distingué des autres par son registre émotionnel (marqué par les pleurs d'une participante qui ont suscité une forte empathie générale). Par contraste, dans les groupes masculins, la culture « viriliste » s'est exprimée par l'insistance de certains à mettre en scène leurs profils de séducteurs en faisant référence à leur vie amoureuse ou sexuelle.

Une autre raison ayant motivé le choix de l'entretien collectif (*cf. supra*) tenait au souhait de décaler notre dispositif de ce que les personnes accompagnées connaissent le mieux : l'entretien social. Pour la plupart d'entre elles marquées par de longues trajectoires de précarisation, l'entretien individuel et confidentiel avec des travailleurs sociaux dans un cadre administratif ou associatif constitue en effet une pratique courante. De fait, mettre en place des entretiens à plusieurs représentait bien une rupture d'autant plus que ceux-ci jouaient sur deux principaux décalages qui ont permis de faire jouer à plein les potentiels de l'entretien collectif.

L'animation reposait sur un double registre : la discussion était cadrée par un scénario bien établi mais, à l'intérieur de ce cadre, la conduite des échanges était menée de manière peu directive. Le scénario commun débutait par des thèmes liés à la vie de l'association et s'élargissait à la question de la participation dans le cadre des dispositifs institutionnels puis, plus largement, confrontait les participants à différents répertoires d'action politique utilisés dans la société pour s'exprimer de manière plus ou moins protestataire ou violente (voir l'Encadré 1).

Un retour critique sur l'usage de ce scénario permet de formuler deux remarques, l'une positive, l'autre négative. L'élargissement de la discussion a permis aux participants de se projeter en dehors de l'association. En leur demandant leur opinion non plus en tant que personnes accompagnées saisies à travers la relation d'assistance mais en tant que citoyen susceptible de s'exprimer dans l'espace public, nous leur avons fourni un cadre d'expression nouveau qu'ils ont assez facilement investi et dont certains ont reconnu le caractère bénéfique regrettant, par exemple, qu'ils n'aient pas plus d'occasion de discuter sous cette forme. En revanche, le jeu de rôle a été un échec. Nous avions imaginé qu'à travers ces petites scénettes une forme de distance critique sur la relation d'assistance allait pouvoir se dévoiler. Mais, en définitive, les personnes accompagnées n'ont pas « joué » avec ces rôles, peut-être du fait de la dépendance dans laquelle ils étaient enserrés ou car cette prise de distance ne pouvait avoir lieu dans un cadre dont on a vu qu'il était fortement formaté par l'association (*cf. supra*). S'agissant des jeux de rôles, on peut faire l'hypothèse que la difficulté des participants à se les

Première séquence

Acte 1 : La vie dans l'association (20 minutes)

J'aimerais que l'on parle d'abord de l'association : c'est quoi pour vous les Amis de la solidarité? Qu'est-ce que vous en attendez?

Projection d'une affiche des Amis de la Solidarité avec le slogan de l'association (10 minutes)

Voilà une affiche qu'a faite l'association, qu'est-ce que vous en pensez?

Acte 2 : Bilan (20 minutes)

Maintenant, on aimerait parler de la manière dont cela se passe ici? Qu'est qui est bien, qu'est-ce qui est moins bien? Qu'est-ce qui ne va pas et que l'on pourrait améliorer?

Relance possible : Par rapport aux autres expériences avec d'autres associations ou des services sociaux, c'est différent ou pareil qu'ici? Expliquez-nous.

Fin de la 1ère séquence avant la pause

Maintenant on va faire une petite pause. Et après, on fera un **jeu de rôle**, où vous allez jouer des personnages, ce qui va nous permettre à nous de mieux comprendre comment vous vivez les choses.

Il y a Robert et Michel. Robert est logé depuis quelques mois à l'hôtel et ça ne se passe pas bien, il n'est pas content. Il s'adresse à Michel, aux Petits Frères des Pauvres. L'un de vous va jouer le rôle de Michel et un autre celui de Robert. Et ce sera à vous de nous montrer comment ça se passe entre les deux. Et les autres réagiront.

Qui est volontaire pour les rôles de Michel et Robert?

Vous pouvez profiter de la pause pour vous mettre d'accord sur comment vous allez nous jouer ça

Deuxième séquence

Acte 1 : Les interactions dans la relation d'accompagnement (20 minutes)

X et Y, est-ce que vous voulez bien venir nous présenter comment se passe la scène entre Robert qui n'est pas content de son logement et Michel qui le reçoit aux Amis de la Solidarité

Qu'est-ce que vous en pensez? Qui veut réagir?

Relance possible = Est-ce que ça se passe vraiment comme ça? Est-ce que quelqu'un d'autre intervient?

Acte 2 : Participation à la vie de l'association (20 minutes)

De manière générale, est-ce qu'on vous demande votre avis dans l'association? Par exemple dans l'accueil de jour, comment ça se passe, qui fixe les règles et est-ce qu'elles vous conviennent?

Une loi a été votée en 2002 pour faciliter la participation des personnes bénéficiaires de l'action sociale.

Dans cette loi, il est écrit que les associations doivent faire participer les personnes bénéficiaires aux décisions qui les concernent. (Précision éventuelle : aux décisions sur la vie dans l'association ou encore sur leur projet individuel)

Qu'est-ce que vous en pensez? (est-ce que c'est une bonne chose? est-ce que c'est le cas ici? comment il faudrait faire?)

Acte 3 : Participation à la vie politique et sociale hors les murs de l'association (30 minutes)

Et sinon, dans la société en général, si vous voulez vous faire entendre, comment vous vous y prenez?

Relance : et autour de vous, comment font les autres, comme ça aussi? (15 minutes)

Projection du montage photo (photos de personnes votant, manifestant, occupant l'espace public avec des tentes, jetant des pierres)

En général, il y a différentes manières de se faire entendre dans la société, sur ces photos vous en voyez quelques-unes? Qu'est-ce que vous en pensez? Est-ce que vous pensez que vous pourriez les utiliser? (15 minutes)

Encadré 1. Scénario de la discussion.

approprié tient aussi au faible temps que nous avons finalement consacré à les introduire et à en faciliter l'apprentissage. La mobilisation dans un entretien collectif – et plus encore quand celui-ci implique des populations « vulnérables » – de techniques empruntées à l'improvisation théâtrale exige plus de temps pour faire émerger, de manière plus participative, les scènes pertinentes, les acteurs et pour qu'ils rentrent dans le « jeu ».

Les bénéfices d'entretiens en décalage

Si la discussion était bien cadrée par le scénario, l'animation était menée sous un mode faiblement directif. L'animatrice laissait les échanges suivre leurs cours sans trop intervenir, ni pour « recentrer » les débats, ni d'ailleurs (ou très rarement) pour enjoindre une personne silencieuse à prendre la parole. Cette technique présente des désavantages. D'abord, elle rend la retranscription difficile puisque les prises de parole tendent à se chevaucher (de ce point de vue un minimum d'organisation des tours de parole était quand même inévitable). Ensuite, elle conduit parfois à des situations où un participant reste quasiment silencieux durant tout l'entretien. Cependant, l'animation peu directive a un avantage essentiel : elle permet d'abord aux échanges de s'enchaîner de manière plus naturelle et parfois de sortir du cadre laissant la place à l'expression d'opinions moins conformes ou de désaccords. Elle rend également visibles des traces d'autorégulation. Si l'animatrice désinvestit son rôle de cadrage, des membres du groupe le réinvestissent et l'équipe de recherche peut alors comprendre les mécanismes de

contrôle des conduites, de censure qui sont au cœur du milieu qu'elle étudie. Ce retrait dans l'animation fait alors que l'entretien collectif se transforme en véritable séquence d'observation. Dans le cas de cette enquête, cette faible directivité a probablement facilité l'expression des fragmentations qui freinent l'identification à un « nous pauvres ». Les lignes de division entre ceux qui ont connu la rue et ceux qui l'ont peu ou pas connu, entre les générations des anciens et des jeunes sont par exemple apparues clairement. Les résistances à la norme associative se sont aussi quelque fois exprimées de manière très frontale à travers des remarques sur l'intéressement des bénévoles (qui subtiliseraient parfois l'aide alimentaire) ou sur les mécanismes de clôture de l'association qui, tout en protégeant, enferme. L'observation des formes d'autorégulation et d'autocensure permet en outre de comprendre que l'évitement des propos racistes est constitué comme une norme associative transgressée par certains et appliquée par d'autres qui l'ont fortement intériorisée.

En résumé, dans le cas de notre enquête, l'enjeu essentiel n'était pas de nous faire oublier, de nous fondre dans le décor et de construire une fausse familiarité mais de décaler la situation d'enquête de celles que les personnes accompagnées pouvaient connaître par ailleurs dans l'association. Parmi ces situations, nous avons déjà évoqué l'expérience de l'entretien social. Parce qu'ils étaient collectifs et publics (y compris filmés), les entretiens menés s'en démarquaient. Pour autant, on a retrouvé dans le début des échanges des formes d'automatismes de présentation de soi. Les bénéficiaires ont souvent débuté leur prise de parole par le récit de leur trajectoire de précarisation. Le risque était alors que la discussion ne prenne la forme d'une juxtaposition de témoignages personnels mais finalement, par la suite, les échanges se sont mis en place de manière plus interactive. Par ailleurs, cette première prise de parole (non prévue dans le scénario) a eu également des vertus puisqu'elle permettait de recueillir des informations sur les trajectoires individuelles et de combler ainsi – au moins partiellement – un des défauts de l'entretien collectif qui ne permet pas de les saisir. Toutefois les informations recueillies ici ne portaient que sur le processus de désaffiliation et non sur les processus de socialisation politique, alors même que de telles informations auraient été utiles pour interpréter les opinions qu'ils exprimaient sur les formes de participation dans et hors de l'association.

Enfin, la manière dont nous avons mis en œuvre ces entretiens collectifs aurait pu leur rappeler les rares réunions « participatives » organisées par l'association. Pour avoir mené une observation participante de l'une d'elles, il semble que notre dispositif s'en distinguait de deux manières : d'une part, par le choix d'une faible directivité et, d'autre part, par le fait que nous assumions notre identité professionnelle de chercheuses en science politique.

Dans l'observation de la réunion organisée par l'association pour promouvoir la participation, les personnes accompagnées étaient assises par groupe autour d'une table.

À chaque table, un personnel de l'association avait pour rôle d'organiser la discussion (sélection des propos, aide à la désignation d'un porte-parole pour la restitution, etc.). Autant dire que non seulement la directivité était très forte mais que l'expression devait prendre une forme très concise. Autre différence, décisive dans la mise en place de la relation enquêteur/enquêté : nous nous sommes présentées comme des chercheuses travaillant sur les questions de citoyenneté et les réflexions des personnes ayant participé aux entretiens collectifs nous ont fourni des preuves qu'elles ne nous assimilaient pas à des travailleuses sociales, mais qu'elles avaient bien retenu le fait que nous pouvions, par notre enquête, être des intermédiaires avec la sphère politique. Cette (re)connaissance de notre identité professionnelle a autorisé l'expression d'une parole sur le politique au sens large qui combinait un discours bien connu de défiance à des éléments plus spécifiques, qu'ils soient symboliques (autour de la revendication de citoyenneté) ou stratégiques (importance des contacts personnels avec les élus locaux pour s'en sortir).

Conclusion

Dans la filiation de Simmel, nous avons choisi de mettre la relation d'assistance au cœur de la perspective analytique et donc du dispositif d'enquête. Ce faisant, nous avons été confrontées aux tensions et aux nécessaires adaptations qui en résultent. D'un côté, il s'agissait bel et bien de constituer cette relation en objet même de la recherche et donc de trouver des moyens empiriques pour en éclairer les acteurs (sans exception), les pratiques et les représentations. De l'autre, il s'agissait aussi de décaler le regard et de distinguer notre protocole d'enquête de cette expérience et ce afin de faire émerger d'autres formes d'identification collective que celles construites dans la relation d'assistance.

Aussi, pour combiner ces deux exigences, nous avons construit un dispositif multipliant les modes de recueil et par là les types de données, tout en étant attentives à ne pas reproduire les pratiques routinières de l'aide sociale en cherchant en particulier à « sortir » les « personnes accompagnées » de cette relation d'assistance. Cela a notamment été le cas, on l'a vu, dans les entretiens collectifs dans le cadre desquels les thématiques abordées autant que nos manières d'animer les échanges ont contribué par exemple à l'expression d'une parole politique pourtant habituellement étouffée par l'association. Au final, on aura montré les stratégies autant que les ajustements en cours d'enquête pour tenir un objectif ambivalent : donner toute sa place au cadre associatif dans l'analyse tout en élargissant la perspective à la participation hors de ce cadre, dans l'espace public.

Notes

¹ Cette recherche a été financée par la Région Ile-de-France dans le cadre d'un partenariat entre le Centre d'Études Européennes et de politique comparée de Sciences Po Paris et cette association.

² En effet, au moment de l'enquête, la participation des usagers, et plus encore des plus fragiles d'entre eux, était érigée en France comme une norme d'action publique dont les associations, par la délégation de missions de lutte contre la pauvreté, étaient incitées sinon enjointes à mettre en œuvre.

³ L'entretien auprès de ce groupe mixte a été plus précisément centré sur les dispositifs de participation des personnes accompagnées et sur les mécanismes de sélection des représentants.

⁴ La question de l'appellation est au cœur de nombreuses discussions (Guillemette, Luckerhoff, & Baribeau, 2010). Le choix de ce terme plutôt que celui de *focus group* ou d'entretien de groupe (Duchesne & Haegel 2005) se justifie par le fait qu'il nous apparaît comme l'appellation la plus large. En effet, la première dénomination renvoie à un type d'entretien qui rassemble plusieurs personnes mais ne met pas la dynamique d'interaction au cœur du dispositif et que la seconde postule l'existence d'un groupe alors que dans certains cas celui ne préexiste pas, par exemple dans le cas où sont rassemblées des personnes qui ne se connaissent pas.

Références

- Braconnier, C., & Mayer, N. (Éds). (2015). *Les inaudibles. Sociologie politique des précaires*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Bresson, M., Geronimi, V., & Pottier, N. (Éds). (2013). *La vulnérabilité : questions de recherche en sciences sociales*. Fribourg : Academic Press Fribourg.
- Brodiez-Dolino, A., von Bueltzingsloewen, I., Eyraud, B., Laval, C., & Ravon, B. (Éds). (2014). *Vulnérabilités sanitaires et sociales. De l'histoire à la sociologie*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Duchesne, S., & Haegel, F. (2005). *Les entretiens collectifs*. Paris : Armand Colin.
- Goffman, E. (1968). *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*. Paris : Éditions de Minuit.
- Garcia, G., & Haegel, F. (Éds). (2011). Entretiens collectifs. Nouveaux usages? *Revue française de science politique*, 61(3). Repéré à <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2011-3.htm>
- Guest, G., Namey, E., Taylor, J., Eley, N., & Mc Kenna, K. (2017). Comparing focus groups and individual interviews : Findings from a randomized study. *International Journal of Social Research Methodology Journal*, 20(6), 693-708. Repéré à <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/13645579.2017.1281601>

- Guillemette, F., Luckerhoff, J., & Baribeau, C. (Éds). (2010). Les entretiens de groupe : concepts, usages et ancrages. *Recherches qualitatives*, 29(1). Repéré à [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero29\(1\)/numero_complet_29\(1\).pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero29(1)/numero_complet_29(1).pdf)
- Johnson, A. (1996). "It's good to talk" : The focus group and the sociological imagination. *The Sociological Review*, 44(3), 517-538. Repéré à <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1111/j.1467-954X.1996.tb00435.x?journalCode=sora>
- Montjaret, A., & Pugeault, C. (Éds). (2014). *Le sexe de l'enquête. Approches sociologiques et anthropologiques*. Lyon : ENS Editions.
- Simmel, G. (1998). *Les pauvres*. Paris : Presses universitaires de France. (Ouvrage original publié en 1907).
- Thomas, H. (2008). Vulnérabilité, fragilité, précarité, résilience, etc. *Recueil Alexandries*, coll. Esquisses. Repéré à <http://www.reseau-terra.eu/article697.html>
- Wilkinson, S. (1998). Focus group methodology : A review. *International Social Research Methodology*, 1(3), 181-203. Repéré à <https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/13645579.1998.10846874>
- Wilkinson, S. (1999). How useful are focus group in feminist research? Dans R. S. Barbour, & J. Kitzinger (Éds), *Developing focus group research. Politics, theory and practice* (pp. 64-78). London : Sage.
- Yaouancq, F., Lebrère, A., Marpsat, M., Régnier, V., Legleye, S., & Quaglia, M. (2013). L'hébergement des sans-domicile en 2012. Des modes d'hébergement différents selon les situations familiales. *INSEE Première*, (1455). Repéré à <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281324>

Caroline Arnal est chercheuse post-doctorante, membre du laboratoire PRINTEMPS et membre associée au Centre d'études européennes et de politique comparée (CEE). Ses recherches, croisant sociologie du travail, des professions et de l'engagement, s'intéressent aux politiques sociales et interrogent le rôle spécifique des associations de solidarité dans leur mise en œuvre. Elles s'appuient sur des enquêtes de terrain qui mobilisent des méthodes essentiellement qualitatives (ethnographie comparée, entretiens biographiques, entretiens collectifs).

Florence Haegel est professeure de science politique à Sciences Po et directrice du Centre d'études européennes et de politique comparée (CEE). Ses recherches s'inscrivent dans les domaines d'étude des partis politiques et des processus de politisation (socialisation politique, logiques de discussion politique, politisation de l'enjeu européen). S'agissant des questions de méthode de recherche qualitative, elle est l'auteure avec Sophie Duchesne de l'ouvrage *Les entretiens collectifs*, Paris, A. Colin, 2005.

Pour joindre les auteures :
caroline.arnal@uvsq.fr
florence.haegel@sciencespo.fr

Saisir le regard de futures éducatrices autochtones sur la santé mentale à l'aide de *Photovoice*

Lyne Douville, Ph. D.

Université du Québec à Trois-Rivières, Québec, Canada

Marie-Pier Sylvestre, B. Ps.éd.

Université du Québec à Trois-Rivières, Québec, Canada

Résumé

Au Québec, la prévalence des problèmes de santé mentale est plus élevée chez les populations autochtones (Bramley, Herbert, Tuzzio, & Chassin, 2005). Ceci peut s'expliquer par l'écart socio-économique, l'augmentation de la marginalisation de ces peuples et le sentiment d'exclusion sociale perçue (Clark, Anderson, Clark, & William, 1999; Harrell, 2000; Walters & Simoni, 2002). Cette réalité serait liée à un manque des services adaptés aux particularités socioculturelles. De plus, on constate une certaine réticence chez cette population à participer à des projets de recherche (Léveillé, 2014). Afin de remédier aux enjeux sociopolitiques, la méthode *Photovoice* est utilisée comme moyen de mise en relation pour amener les femmes autochtones à aborder ce sujet. Ainsi, cette étude vise à documenter les représentations des femmes issues de communautés autochtones sur la santé mentale à travers le processus *Photovoice* durant leur formation comme futures intervenantes. Cet article abordera principalement la méthode de recherche, l'analyse préliminaire des données, et la discussion, dont les retombées ultérieures.

Mots clés

SANTÉ MENTALE, POPULATION AUTOCHTONE, *PHOTOVOICE*, *EMPOWERMENT*

Introduction

Actuellement, le concept de santé mentale est de plus en plus documenté et présent dans les médias. L'Initiative sur la santé de la population canadienne (ISPC) considère les concepts de la santé mentale et de la résilience au cœur de ses projets actuels. Contrairement aux recherches plus traditionnelles en santé mentale, l'Institut canadien

Note des auteures : Cette étude a été possible grâce à la collaboration de l'Organisme Point de Rue et une subvention obtenue de Bell cause pour la cause. Un remerciement particulier aux participantes et à l'équipe de Point de Rue.

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série – numéro 23 – pp. 65-76.

L'ENQUÊTE QUALITATIVE AUPRÈS DE POPULATIONS EN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ISSN 1715-8702 - <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2019 Association pour la recherche qualitative

d'information sur la santé (ICIS, 2009) ne s'intéresse pas à documenter la maladie mentale, mais plutôt à favoriser une bonne santé mentale. La santé mentale se définit comme un :

état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté (Gilmour, 2014, p. 22).

Selon cette proposition, la santé mentale se caractérise davantage par l'aspect de bien-être, dépassant ainsi la notion de troubles mentaux. La santé mentale positive est une ressource essentielle qu'il faut préserver et fortifier (Doré & Caron, 2017). Il faut encourager la résilience individuelle en apportant du soutien dans l'environnement de la personne (ICIS, 2009). Par ailleurs, le concept de la santé mentale positive est associé à diverses dimensions, telles que le bien-être émotionnel, le fonctionnement psychologique et l'appartenance sociale (Keyes, 2005).

L'équipe de Point de rue a invité de futures éducatrices spécialisées issues des Premières Nations et Inuits à réfléchir sur la notion de la santé mentale. C'est dans cette perspective que des chercheuses de l'Université du Québec à Trois-Rivières se sont associées à cette étude. L'objectif était de documenter la perception de ces femmes par rapport à leurs préoccupations, leurs solutions, et de susciter un dialogue critique entre les diverses communautés. Pour atteindre ce but, la méthode *Photovoice* fut privilégiée, elle s'inscrit dans la recherche participative communautaire (CBPR) préconisée auprès des Premières Nations (Castleden, Garvin, & First Nation, 2008).

Cet article permet de réfléchir autour des considérations théoriques et épistémologiques à propos de la recherche qualitative auprès des populations en contexte de vulnérabilité économique et sociale et de partager notre expérience. En ce sens, nous aborderons la méthode *Photovoice*, les résultats préliminaires de notre étude puis nous élargirons notre discussion non seulement sur les résultats obtenus, mais aussi sur les enjeux entourant la méthodologie et la posture adoptée par les chercheurs.

Méthode *Photovoice*

Cette méthode utilise la photographie et la narration (Wang & Burris, 1997) pour permettre à ces neuf futures intervenantes d'identifier et de représenter le thème de la santé mentale. Pour ce faire, des caméras sont remises aux participantes afin qu'elles ciblent, documentent et partagent leurs perceptions de la santé, leurs expériences, et leurs solutions pour contrer les effets néfastes observés (Wang, Morrel-Samuels, Hutchison, Bell, & Pestronk, 2004). Deux perspectives sous-tendent cette méthode soit la photographie communautaire (Rose, 1997) et la théorie de la conscientisation critique de Paulo Freire (2001). Cette méthode propose trois objectifs : 1) témoigner des forces et des problèmes d'une communauté tout en suscitant la réflexion; 2) identifier une ou

des problématiques au moyen de photographies et de discussion de groupe; 3) susciter et attirer l'attention des politiciens, des responsables politiques et des décideurs.

Photovoice s'insère donc dans une démarche de recherche qualitative, participative et visuelle (Mitchell, 2011). D'ailleurs, les chercheuses sollicitent deux animateurs issus idéalement du groupe concerné pour accompagner les participantes (Dahan et al., 2007). Deux enseignantes accompagnées par des intervenants de Point de Rue avec qui nous avons déjà expérimenté cette méthode, soutiennent les participantes durant leur processus qui consiste à les accompagner dans le choix des photos et la rédaction d'un court texte, mais aussi à animer les échanges durant les six rencontres. Ce type de collecte de données favorise la définition de la problématique telle que perçue et vécue par ces femmes en palliant aux inégalités structurelles dans lesquelles elles sont souvent contraintes (Carlson, Edgebretson, & Chamberlain, 2006; Israel, Eng, Schutlz, & Parker, 2013; Wang & Burris, 1997). Les prémisses de la recherche participative valorisent l'expertise des participants en réduisant les enjeux de pouvoir, en se centrant sur leurs forces au détriment de leurs faiblesses en les encourageant à réfléchir sur leurs propres expériences à chacune des étapes du déroulement (Israel et al., 2013 Sutton-Brown, 2014; Tsey et al., 2007). En ce sens, l'Organisation nationale de la santé autochtone (ONSA, 2006) préconise les modèles portant sur le renforcement du pouvoir d'agir des personnes autochtones et favorise ce type de recherche pour contrer effectivement le discours dominant et trouver des solutions adaptées à leur réalité.

Dans notre étude, les participantes, âgées de 22 à 40 ans, proviennent des Premières Nations et Inuits sur tout le territoire du Québec. L'étude a permis de documenter plus spécifiquement la manière dont ces futures intervenantes perçoivent la santé mentale et comment chacune a été confrontée à cette détresse, et d'en mesurer l'effet et l'ampleur au sein de leur communauté. Chaque participante a dû prendre des photographies et en sélectionner une, avant d'en faire valoir la signification sous forme de texte. L'étape suivante fut de réaliser les affiches pour clôturer la démarche par des expositions. La première exposition a eu lieu dans leur collège d'enseignement.

Cette démarche comportait deux volets. Le premier volet concernait leur participation aux rencontres pour la production d'une affiche incluant la photographie et le texte. Celles-ci étaient libres d'identifier le texte avec un nom fictif ou réel puisqu'elles consentaient à ce que les affiches soient exposées à divers endroits. Des règles strictes encadraient aussi la prise de photographies puisqu'elle nécessite l'autorisation écrite de la personne photographiée. Le second volet impliquait leur participation à la recherche (lettre et formulaire de consentement approuvés par un comité d'éthique à la recherche). Chaque participant devait signer un formulaire de consentement pour chacun des volets - le volet recherche était encadré par l'équipe de chercheuses. Durant le déroulement du projet, une seule participante sur les dix s'est désistée uniquement au volet recherche.

La cueillette de données s'est faite à partir d'observation notée par les chercheuses durant la démarche sous forme de journal de bord (concernant le climat, le langage verbal et non verbal et l'implication des participantes) et d'entretiens semi-structurés réalisés (incluant 15 questions) auprès des participantes en début et à la fin du processus. Nous souhaitons ainsi connaître leur appréciation et les effets de leur participation à *Photovoice*. Après l'exposition, nous avons pu rejoindre quatre participantes avant qu'elles repartent dans chacune de leur communauté respective. Pour ce qui est du traitement des données, une analyse qualitative à visée phénoménologique a été privilégiée. Nous voulions avant tout saisir leur expérience liée à une problématique très sensible qui les touche à différents points de vue, en interférant le moins possible dans le processus. En croisant les différentes sources (journal de bord, photos, textes, verbatim des entretiens), les chercheuses ont relevé les principales préoccupations des participantes en dégagant les thèmes récurrents. Les intervenants tout en participant au processus, les soutenaient sur deux plans : émotif et technique.

Résultats préliminaires

Unaniment, le *Photovoice* a entraîné chez les participants un travail de réflexion, d'introspection et d'expression de soi en s'exprimant sur la problématique de la santé mentale et le silence l'entourant. Au fil du processus, nous sentions l'intensité de leurs émotions et leurs besoins de se « resserrer » ensemble, discutant parfois dans leur langue maternelle entre elles pour ensuite ouvrir sur la souffrance associée à des événements pénibles et aux conséquences désastreuses au sein de leur communauté déjà éprouvée. Certaines d'entre elles exposaient les deuils ou suicides de proches auxquels elles ont dû faire face. D'autres abordaient le défi soulevé par la double identité comme Métis d'où le sentiment d'être perçue comme une étrangère dans chacune des cultures, et de réconcilier ces deux cultures en soi. Cela a permis aux participantes de se reconnaître dans certaines facettes et de proposer des solutions pour arriver à un meilleur bien-être en santé mentale dont le retour à leurs racines. Cette perception qu'elles reprennent du pouvoir sur leur vie et sur leur communauté (Christens, Peterson, & Speer, 2011) prend tout son sens afin d'offrir un futur différent à leurs enfants, elles relèvent aussi la solidarité entre les femmes et la filiation maternelle très importante. Il apparaît clairement que la quête de sens et la reconstruction de soi transigent par un retour à la spiritualité. Une analyse plus approfondie se poursuit.

Discussion

La discussion se divisera en trois sections expliquant les choix méthodologiques pour aborder la problématique de la santé mentale auprès d'une population singulière et enfin, pour exposer quelques constats issus de l'analyse préliminaire.

Partir d'une réalité pour construire une problématique contextualisée

C'est par choix que cette problématique contextualisée s'est effectuée après la collecte des données. En effet, le but de ce projet consistait à donner une voix à une population marginalisée à partir de leurs préoccupations pour construire des solutions en lien avec le bien-être mental en essayant de comprendre leur réalité et en faisant abstraction le plus possible de nos propres préconceptions. Les autochtones représentent environ 4 % de la population générale. L'appellation du mot « autochtone » fait référence aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits. Bien que le taux de troubles mentaux s'avère plus élevé chez les populations autochtones au Canada (Bramley et al., 2005), cela résulte dans une bonne mesure à l'oppression culturelle et aux traumatismes historiques qui ont marqué ces peuples. De plus, une sous-utilisation des services sociaux est observée parmi ceux-ci. Cette réalité serait principalement liée à un manque d'adaptation des services à leurs particularités culturelles et sociales (Léveillé, 2014). Les services sociaux et de santé, dirigés par le peuple dominant, illustrent pour plusieurs, un paternaliste institutionnel et une dévalorisation de la culture amérindienne (Green, 2004; Harding, 2006). On dénote aussi dans les médias, que la réalité de ces peuples est souvent dépeinte en ciblant la prévalence élevée des problèmes en santé mentale nonobstant l'écart socio-économique et l'augmentation de la marginalisation des peuples autochtones au sein de la société canadienne, forgeant ainsi l'opinion publique à des préjugés ou des stéréotypes. Cette discrimination perçue est associée à une hausse de stress psychosociaux (Clark et al.; Harrell, 2000; Walters & Simoni, 2002). Certaines affiches démontrent cette discrimination. Une participante métisse divise la photographie en deux où elle place en opposition les deux cultures tandis qu'une autre expose divers mots associés à la santé mentale tels que faible, folle, névrosée, seule, triste, peur, psychose, dépressive, rejetée, délire et rage en les notant sur le corps de la personne photographiée.

Promouvoir les meilleures pratiques pour intervenir auprès des populations autochtones

Des études récentes sur l'intervention auprès des Premières Nations indiquent l'importance de prioriser le principe d'autonomisation. Plus spécifiquement, ce principe stipule qu'il faut reconnaître leurs capacités à répondre à leurs propres préoccupations sociales, et ce, à travers leurs actions (Buchan, Miller, & Wallerstein, 2007). L'organisation nationale de la santé autochtone (ONSA) (2006) a recensé plus de 80 textes provenant de l'Amérique du Nord appuyant ce principe. De plus, l'énoncé des trois Conseils (l'EPIC) a décrit quelques pratiques exemplaires à utiliser auprès des autochtones, telles que celles suggérant l'importance de respecter la culture, les traditions, leurs propres connaissances, puis la primauté de mener des travaux de recherches en partenariat avec les peuples autochtones (Initiative sur l'éthique de la recherche avec les autochtones, 2008). Le devis de recherche s'inscrit dans cette

perspective où la recherche s'est effectuée au Collège de Kiuna, premier centre d'études collégiales consacré à l'éducation des autochtones du Québec. L'utilisation de la photographie, la rédaction d'un court texte l'accompagnant et les divers échanges privilégient cet espace de parole imagée et narrative pour aborder la santé mentale telle que perçue et vécue au sein des diverses communautés autochtones. Ces femmes, par leur rôle de mère pour plusieurs d'entre elles et en tant que futures intervenantes, sont des protagonistes de premier plan pour témoigner de leurs expériences et envisager des solutions dans le respect de leurs traditions et de leur culture. À cet effet, elles ont partagé leur vision holistique de la santé en affiliation les unes avec les autres, et la première exposition a eu lieu au collège de Kiuna.

Photovoice : un dispositif facilitant l'expression personnelle concernant la santé mentale

Des études récentes ont expérimenté la méthode *Photovoice* auprès des autochtones au Canada. Notamment, une d'entre elles s'est intéressée à l'évaluation de la perception du processus *Photovoice* auprès d'une communauté autochtone située en Alberta (Castleden et al., 2008). Les résultats indiquent que plusieurs participants ont apprécié la méthode *Photovoice*, car ils se sont généralement sentis plus à l'aise de communiquer en utilisant la photographie. De plus, selon cette étude, *Photovoice* s'avère également efficace pour partager le pouvoir, favoriser la confiance en soi, développer un sentiment d'appropriation de la recherche, créer un changement communautaire et renforcer les capacités des participants. Une autre étude au Québec documentée par Perreault Sullivan (2015) avait comme objectif de décrire la représentation de la santé mentale chez les Inuits du Nunavut, dans l'optique d'offrir des services spécialisés et plus adéquats selon leurs besoins et les attentes de la communauté. Les résultats indiquent que les participants estiment que pour avoir un bon équilibre mental, il faut que l'être humain résolve ses problèmes personnels, et ce, sans faire abstraction des difficultés vécues. Cette étude définit donc *Photovoice* comme étant une méthode permettant de se connecter au soi intérieur. Elle suggère l'expression des problèmes personnels comme une solution vers l'atteinte d'une bonne santé mentale, ce qui rejoint notre étude actuelle.

Résultats obtenus suite à l'analyse préliminaire

Cette analyse préliminaire soutient que la conception de la santé mentale est perçue de façon holistique, car elle favorise et accorde une importance égalitaire entre les aspects physique, spirituel, rationnel et affectif de l'individu. L'être humain doit être en harmonie avec les éléments sociaux et physiques de son environnement pour atteindre un équilibre mental sain. Par ailleurs, les sentiments d'appartenance à la famille, à la communauté et à la culture sont tous des éléments venant influencer l'équilibre psychique. Contrairement à la plupart des sociétés occidentales, les communautés autochtones mettent l'accent sur les relations et les rapports avec les autres. Dans cette optique, la personne est au centre d'un réseau de soutien (Santé Canada, 2015). Dans

l'étude de Snowshoe (2015), il est indiqué que la connectivité culturelle, soit le sentiment d'appartenance à la culture, demeure un facteur important lorsqu'il s'agit de promouvoir la santé mentale positive. Cette recherche indique que ce facteur est positivement associé à l'auto-efficacité, une meilleure estime de soi et à l'augmentation de la satisfaction. Celui-ci prédit également la santé mentale au-delà des autres déterminants sociaux pour certains participants de l'étude. Toutefois, dans les communautés autochtones, l'affiliation à la culture est faible. D'ailleurs, un Amérindien sur cinq a affirmé avoir ressenti des pensées associées à la perte culturelle intergénérationnelle au moins une fois par jour (Whitbeck, Adams, Hoyt, & Chen, 2004). Cette proportion élevée de pensées négatives concernant la perte culturelle est en partie liée aux tentatives d'assimilation des Autochtones. Dans ce sens, la colonisation, réalisée à l'aide de pensionnats jusqu'aux années 90, a amené des conséquences multigénérationnelles sur le bien-être mental de ces peuples. Ces conséquences ont eu, entre autres, l'effet de traumatismes collectifs et de bouleversements culturels (Kirmayer et al., 2007). La transmission intergénérationnelle de ces traumatismes a engendré des conséquences négatives liées à la perte de repères socioculturels sur les plans de la religion, des valeurs traditionnelles et de la culture des Autochtones entraînant des sentiments de confusion et de frustration associés aux événements historiques (Perreault Sullivan, 2015). La discrimination raciale associée aux politiques gouvernementales, telle que la dépossession systématique des terres, a eu des effets sur l'identité collective et le sentiment d'appartenance de cette minorité ethnique (Aboriginal Affairs and Northern Development Canada (AANDC), 2008).

Il n'est donc pas surprenant de constater que les participantes ont soulevé les dimensions relationnelles associées à la santé mentale. Les femmes ayant participé à l'étude considèrent que leur santé mentale passe par un processus continu de guérison sur les plans individuel et collectif. Il s'agit alors de rétablir les liens entre les individus et la collectivité, de vivre en harmonie avec les éléments de la nature, de recueillir et de protéger le savoir traditionnel et de promouvoir les valeurs traditionnelles et l'identité culturelle. De plus, l'autodétermination, l'engagement, la responsabilisation sont quatre éléments essentiels dans le processus de guérison vers l'atteinte d'une bonne santé mentale (Lane Jr, Bopp, Bopp, & Norris, 2002). Ce processus de guérison concerne non seulement les populations autochtones, mais il interpelle également une réflexion de la part l'ensemble de la société canadienne et québécoise sur les réalités de ces peuples, ce que nous pensons mettre en lumière en favorisant les expositions dans divers milieux. La santé mentale n'est donc pas perçue comme un état statique de bien-être, mais plutôt comme un processus de changement vers l'harmonie et l'équilibre du soi intérieur et de ses rapports avec les autres.

Conclusion

Pour conclure, *Photovoice* s'inscrit dans une approche d'*empowerment* en développant une forme de pouvoir d'agir qui se traduit par l'expression d'une opinion critique sur la santé mentale soutenue, au travers de la prise de photographies. Le savoir n'est pas un objet séparé de la personne. Au contraire, il s'inscrit à même la relation avec la personne et son expérience immédiate, mais aussi dans une historicité. Cette étude soulève le potentiel des recherches participatives où l'usage de *Photovoice* gagnerait à être expérimenté auprès d'autres populations notamment lorsque les recherches interpellent des populations vulnérables ou marginalisées. Cependant, il apparaît également important d'impliquer des personnes de leur entourage, car des sujets aussi sensibles que la santé mentale favorisent l'émergence d'émotions intenses qui doivent être soutenues.

De plus, ce type d'étude favorise une mobilisation sociale des participants et offre des pistes d'intervention concernant la santé mentale auprès de cette population. Il est primordial que les professionnels de la santé et des services sociaux soient informés et sensibles aux dimensions historiques et culturelles entourant la population autochtone. Les femmes ayant participé au *Photovoice* ont traité des enjeux que vivent les communautés autochtones et de leurs solutions envisagées en tant que personne, mais aussi éventuellement comme intervenantes. Nul doute, elles peuvent influencer et adapter les services sociaux aux particularités de leur communauté respective.

Après avoir vu l'exposition, nous saisissons mieux l'importance de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Nous espérons que cette exposition puisse voyager et contrer l'homogénéisation identitaire souvent véhiculée par les médias associés trop souvent à des préjugés. Ces femmes combattives chargées de « lourd tribut » (étiquetages, témoins ou victimes de très grande détresse, oppression) visent à transmettre à leurs enfants la résilience rattachée à leur racine, à l'équilibre entre l'esprit, le corps et l'environnement. Une participante explique son choix d'avoir photographié de petits arbustes qui ont poussé sur le dessus d'un pilier de béton émergeant d'une rivière : ils poussent malgré tout sur le vestige d'un pont démolé. Cette image l'inspire, car elle représente la résilience. Nous voulons les remercier de leurs témoignages.

Références

Aboriginal Affairs and Northern Development Canada (AANDC). (2008). *Prime Minister Harper offers full apology on behalf of Canadians for the Indian residential schools system*. Repéré à https://www.aadnc-aandc.gc.ca/DAM/DAM-INTER-HQ/STAGING/texte-text/rqpi_apo_pdf_1322167347706_eng.pdf

- Bramley, D., Herbert, P., Tuzzio, L., & Chassin, M. (2005). Disparities in indigenous health : A cross-country comparison between New Zealand and the United States. *Public Health, 95*(5), 844–850. doi: 10.2105/AJPH.2004.040907
- Buchan, D. R., Miller, F. G., & Wallerstein, N. (2007). Ethical issues in community-based participatory research : Balancing rigorous research with community participation in community intervention studies. *Public Health, 1*(2), 153-160. doi: 10.1353/cpr.2007.0006
- Carlson, E. D., Engebretson, J., & Chamberlain, R. M. (2006). Photovoice as a social process of critical consciousness. *Qualitative Health Research, 16*(6), 836-852. doi: 10.1177/1049732306287525
- Castleden, H., Garvin, T., & First Nation, H. A. A. (2008). Modifying photovoice for community-based participatory indigenous research. *Elsevier, 66*, 1393-1405. Repéré à <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2007.11.030>
- Christens, B. D., Peterson, N. A., & Speer, P. W. (2011). Community participation and psychological empowerment : Testing reciprocal causality using a cross-lagged panel design and latent constructs. *Health Education & Behavior, 38*(4), 339-347. doi: 10.1177/1090198110372880
- Clark, R., Anderson, N. B., Clark, V. R., & Williams, D. R. (1999). Racism as a stressor for African Americans: A biopsychosocial model. *American Psychologist, 54*, 805–816.
- Dahan, R., Dick, R., Moll, S., Salwach, E., Sherman, D. Vengris, J., & Selman, K. (2007). *Manual and resource kit : Photovoice*, Hamilton. Repéré à <http://www.naccho.org/topics/infrastructure/mapp/framework/clearinghouse/upload/Photovoice-Manucoll.pdf>
- Doré, I., & Caron, J. (2017). Santé mentale : concepts, mesures et déterminants. *Santé mentale au Québec, 42*(1), 125-145. doi:10.7202/1040247ar
- Freire, P. (2001). *Pédagogie des opprimés suivis de Conscientisation et révolution* (L. & M. Lefay, Trad.). Paris : La Découverte.
- Gilmour, H. (2014). *Santé mentale positive et maladie mentale*. Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2014009/article/14086-fra.pdf>
- Green, J. (2004). Autodétermination, citoyenneté et fédéralisme : pour une relecture autochtone du palimpseste canadien. *Politique et Sociétés, 23*(1), 9-32. doi:10.7202/009505ar
- Harding, R. (2006). Historical representations of aboriginal people in the canadian news media. *Discourse and Society, 17*(2), 205-235. doi:10.1177/0957926506058059

- Harrell, S. P. (2000). A multidimensional conceptualization of racism-related stress : Implications for the well-being of people of color. *American Journal of Orthopsychiatry*, 70, 42-57. Repéré à <http://dx.doi.org/10.1037/h0087722>
- Initiative sur l'éthique de la recherche avec les Autochtones. (2008). *Enjeux et options concernant les révisions à l'Énoncé de politique des trois Conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains*. Repéré à http://www.ger.ethique.gc.ca/policy-politique/initiatives/docs/AREI_-_February_2008_-_FR.pdf
- Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). (2009). *Améliorer la santé des Canadiens : explorer la santé mentale positive*. Repéré à https://secure.cihi.ca/free_products/mh_report_13Feb2009_f.pdf
- Israel, B. A., Eng, E., Schultz, A. J., & Parker, E. A. (2013). *Methods in community-based participatory research for health* (2^e éd.). San Francisco, CA : Jossey-Bass.
- Keyes, C. L. (2005). Mental illness and/or mental health-investigating axioms of the complete state model of health. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 73(3), 539. Repéré à <https://doi.org/10.1037/0022-006X.73.3.539>
- Kirmayer, L., Brass, G. M., Holton, T., Paul, K., Simpson, C., & Tait, C. (2007). *Suicide among Aboriginal people in Canada*. Repéré à <http://www.ahf.ca/downloads/suicide.pdf>
- Lane Jr, P., Bopp, M., Bopp, J., & Norris, J. (2002). *Mapping the healing journey : The final report of a First Nation research project on healing in canadian aboriginal communities*. Repéré à <http://publications.gc.ca/site/eng/408013/publication.html>
- Léveillé, K. (2014). *L'intervention sociale auprès des personnes autochtones en milieu urbain : contrôle, pratiques et perceptions des intervenants à Montréal* (Mémoire de maîtrise inédit). Université du Québec à Montréal, QC. Repéré à <http://www.archipel.uqam.ca/6061/>
- Mitchell, C. (2011). *Doing visual research*. London : Sage.
- Organisation nationale de la santé des autochtones. (2006). *Literacy and health : The importance of higher-level literacy*. Ottawa : National Aboriginal Health Organization. Repéré à http://epub.sub.uni-hamburg.de/epub/volltexte/2012/15376/pdf/2006_Literacy_Health.pdf
- Perreault Sullivan, G. (2015). *Étude qualitative de la vision et des besoins des jeunes Inuits du Nunavik en matière de santé mentale et aperçue de la réponse fournie par les organismes du milieu* (Mémoire de maîtrise inédit). Université du Québec à Trois-Rivières). Repéré à http://depot-e.uqtr.ca/7653/1/03093_3489.pdf
- Rose, G. (1997). Engendering the slum : Photography in East London in the 1930s. *Gender, Place & Culture*, 4(3), 277-301. doi: 10.1080/09663699725350

- Santé Canada. (2015). *Cadre du Continuum du mieux-être mental des Premières Nations*. Repéré à http://publications.gc.ca/collections/collection_2015/sc-hc/H34-278-1-2014-fra.pdf
- Snowshoe, A. (2015). *The cultural connectedness scale and its relation to positive mental health among First Nations youth* (Thèse de doctorat inédite). The University of Western Ontario. Repéré à <http://ir.lib.uwo.ca/etd/3107>
- Sutton-Brown, C. A. (2014). Photovoice : A methodological guide. *Photography and Culture*, 7(2), 169-185. Repéré à <https://doi.org/10.2752/175145214X13999922103165>
- Tsey, K., Wilson, A., Haswell-Elkins, M., Whiteside, M., McCalman, J., Cadet-James, Y., & Wenitong, M. (2007). Empowerment-based research methods : A 10-year approach to enhancing indigenous social and emotional well-being. *Australasian Psychiatry*, 15(Suppl.), S34-S38. doi: 10.1080/1039560701701163.
- Walters, K. L., & Simoni, J. M. (2002). Reconceptualizing native women's health: An "indigenist" stress-coping model. *American Journal of Public Health*, 92, 520-524. doi:10.2105/AJPH.92.4.520
- Wang, C., & Burris, M. A. (1997). Photovoice : Concept, methodology, and use for participatory needs assessment. *Health Education Behavior*, 24, 369-387. doi: 10.1177/109019819702400309
- Wang, C. C., Morrel-Samuels, S., Hutchison, P. M., Bell, L., & Pestronk, R. M. (2004). Flint photovoice : Community building among youths, adults, and policymakers. *American Journal of Public Health*, 94(6), 911-913.
- Whitbeck, L. B., Adams, G. W., Hoyt, D. R., & Chen, X. (2004). Conceptualizing and measuring historical trauma among american Indian people. *American Journal of Community Psychology*, 33(3/4), 119-30.

Lyne Douville, Ph. D. Ps., t.c.f., ps.éd., chercheure au Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDEF) et professeure au département de psychoéducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Elle s'intéresse particulièrement aux trajectoires des services de soins, aux pratiques innovatrices ou créatrices et à l'espace de parole donnée aux populations vulnérables ou marginalisées.

Marie-Pier Sylvestre, B. Ps.éd., candidate à la maîtrise en psychoéducation, UQTR, intervenante en Centre Jeunesse. Elle s'intéresse aux services de réadaptation des jeunes en difficulté et de leur famille, aux meilleures pratiques en lien avec les populations marginalisées et aux personnes en situation à risque de précarité.

Pour joindre les auteures :
Lyne.Douville@uqtr.ca
Marie-Pier.Sylvestre1@uqtr.ca

La recherche participative auprès des femmes séropositives, des enfants séropositifs et des enfants « microbes » dans la commune d'ABOBO (Côte d'Ivoire) : entre accès au terrain d'enquête et considérations éthiques

Armelle Tania Andoh, Docteure en sociologie et anthropologie médicales
Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

Résumé

En sociologie, la vulnérabilité est perçue comme l'insécurité du bien-être des individus, des ménages et des groupes face à un environnement changeant. Il s'agit d'une vulnérabilité « sociale ». Notre article porte sur la recherche participative auprès de deux groupes vulnérables que sont les femmes et leurs enfants séropositifs et les enfants dits microbes. Elle vise à montrer d'abord les stratégies mises en place pour avoir accès à ces groupes vulnérables et stigmatisés, ensuite à présenter les techniques et moyens utilisés pour entrer en contact et enfin à décrire les relations d'enquête entre le chercheur et les cibles. À cet effet, deux études qualitatives s'inscrivant dans la recherche-action ont été menées. L'objectif de la première étude était de s'intéresser aux patients qui font de la rétention du traitement Antirétroviral (ARV). La deuxième étude avait pour objectif de comprendre le phénomène des enfants dits « microbes » dans la capitale ivoirienne. Ces études qualitatives s'inscrivent dans la recherche-action avec une approche participative. Des focus groups et récits de vie ont été utilisés comme techniques d'enquête. En conclusion, la participation de nos groupes cibles à ces études ont permis de produire des connaissances (perceptions, mode de vie, milieux de vie) sur eux en tant que groupes stigmatisés et marginalisés et de collecter des données sur leurs expériences de vie (observance au traitement, stratégies de contournement de la stigmatisation).

Mots clés

TERRAINS SENSIBLES, ACCÈS, NÉGOCIATION, PROCÉDURE, GROUPES STIGMATISÉS

Introduction : contexte et justification

Les termes désignant l'exclusion, la pauvreté ou la précarité ne cessent d'évoluer. Parmi ceux qui connaissent aujourd'hui le plus de « succès », et qui s'étend à l'ensemble du champ médico-social, figure celui de vulnérabilité. L'historienne Brodiez-Dolino (2016) décrypte le sens de ce vocable dans notre société. Le terme a pour synonymes « fragile »

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série – numéro 23 – pp. 77-86.

L'ENQUÊTE QUALITATIVE AUPRÈS DE POPULATIONS EN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ISSN 1715-8702 - <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2019 Association pour la recherche qualitative

et « sensible ». Il s'impose peu à peu, en sociologie, pour remplacer celui « d'exclusion » très en vogue en France dans les années 1990. Or, ce terme d'exclusion est depuis les années 2000, de plus en plus critiqué par les sociologues, qui le considèrent comme une notion surannée, voire « littéralement insensée » (Soulet, 2014).

De fait, l'exclusion sociale, forgée pour parler d'une frange spécifique du sous-prolétariat des bidonvilles des années 1960 exclue de la société de progrès, et avec dès les débuts conscience des limites du terme, tend à devenir une non-réalité sociologique dans son acception large et désignant des populations toujours plus nombreuses : il existe toujours des liens sociaux qui relient l'assistance publique et privée, la famille, la sociabilité de la rue, etc.). En outre, la notion apparaît par trop statique et/ou macro. Dès lors, les sociologues de la pauvreté-précarité lui ont peu à peu préféré d'autres termes plus processuels (« désaffiliation » pour Robert Castel, « disqualification » pour Serge Paugam, etc.).

Dans ce triple cadre historique, transdisciplinaire et sociologique, la notion de vulnérabilité tend peu à peu à s'imposer, comme « catégorie du présentisme » (Hartog, 2003; Ravon & Laval, 2014) d'une part, et en forte adéquation avec les nouvelles politiques sociales mises en œuvre depuis le début des années 2000 d'autre part.

La vulnérabilité s'applique également aux cas de pauvreté-précarité, non du fait du « simple » manque d'argent mais des effets boule-de-neige induits : « précarité » (Castel, 2011) insécurité du présent et de l'avenir, moindre accès à l'instruction, malnutrition ou sous-nutrition, exigüité et/ou insalubrité du logement, difficultés d'accès aux soins, surexposition aux conduites à risque (alcoolisme, prostitution etc.) et aux professions dangereuses, etc.; d'où une fragilisation de la santé physique et mentale.

Les recherches sur la vulnérabilité sont étroitement liées à l'étude des chocs et aux risques qu'ils engendrent (Dauphiné, 2003; Wisner, Blaikie, Cannon, & Davis, 1994).

Elles ont pour objectif d'identifier les systèmes, les éléments d'un système ou les groupes de populations les plus exposés aux conséquences d'une forte perturbation. Ces démarches ont conduit à identifier des « systèmes vulnérables » ou des « populations vulnérables », afin, dans une politique de prévention, de mettre en œuvre des actions qui permettent de réduire les conséquences des chocs sur les éléments ainsi ciblés. La notion de groupes vulnérables fait référence à des caractéristiques de personnes (dont l'âge, le sexe, la condition sociale, économique, ethnique, physique, psychologique etc.) qui peuvent constituer un risque majeur dans un contexte sécuritaire très précaire (lors de conflits armés, guerres civiles, tensions sociales).

Qu'entend-on par terrain difficile? Quel que soit le terrain, il est susceptible d'être considéré comme difficile. Bouillon, Fresia et Tallio (2005) définissent la notion de terrains sensibles comme suit :

Par la notion de terrain sensible, nous nous référons donc à la fois à des espaces (ghettos, squats, centres de rétention etc.) et à des conditions sociales (sans papiers, SDF, réfugiés, etc.) que les institutions traitent ou définissent comme exceptionnelles ou déviantes par rapport à ce que doit être la règle. Placés hors normes, ces groupes sociaux ont pour caractéristiques commune d'évoluer à l'écart des autres, soit de leur propre initiative, soit par mesure légale prise des institutions chargées de les maîtriser ou de régler leur situation (Cambrezy, 2001). C'est à la suite d'une expérience douloureuse (maladie, exil forcé, perte de parent ou de profession, pauvreté, extrême, etc.) que ces populations deviennent le plus souvent l'objet d'une telle marginalisation, de ségrégation ou de rétention. La construction de leur monde social se fait donc sur fond d'une double affliction : celle liée à la cause première de leur stigmatisation et celle liée au rejet social qui en découle (p. 14).

Deux terrains sensibles y compris deux groupes vulnérables ont été explorés lors de nos études. Les deux terrains étaient « sensibles » par rapport aux caractéristiques telles que l'espace (la commune d'Abobo, zone de violence et considérée comme zone rouge par les ONG internationales) et les groupes sociaux ciblés (les Personnes vivant avec le VIH et les Orphelins, Enfants vulnérables pris en charge dans le traitement ARV dans plusieurs communes dont la commune d'Abobo et les enfants dits microbes). Donc deux groupes stigmatisés et marginalisés. Le partage d'expérience d'enquête est à la base de l'acquisition d'un savoir-faire du chercheur en sciences sociales. Etant donné que nous étions sur des terrains sensibles, trois aspects importants sont à préciser. Le premier aspect concerne la situation d'enquête dans laquelle s'inscrit le chercheur et qui peut être sensible tout comme peuvent l'être également les conditions concrètes de réalisation du travail empirique (risque objectif d'être blessé ou tué, enlevé ou volé).

Le second aspect renvoie à la position du chercheur qui peut être sensible vis-à-vis des personnes avec lesquelles il travaille. Il y a une forme de risque subjectif auquel on s'expose particulièrement lorsqu'on travaille auprès d'individus qui souffrent de formes de domination, d'injustice, de malheur et qui peuvent avoir des attentes particulières par rapport à celui qui conduit ses recherches.

Le troisième aspect est liée à la question traitée par l'anthropologue ou le sociologue et qui peut être sensible au regard de la société.

Ces trois aspects ont été relevés lors de nos études. Comment avons-nous eu accès aux terrains sensibles et à ces groupes vulnérables? Quelles sont les techniques d'enquête utilisées? Quelles sont les relations d'enquête entre le chercheur et les cibles? Quels sont les enjeux liés à la participation de ces groupes vulnérables?

Objectifs des études

Ces études ont été commanditées par une organisation internationale. La première étude avait pour objectif d'analyser les facteurs de la rétention (observance) au traitement antirétroviral chez les femmes séropositives enceintes, allaitantes et les enfants séropositifs dont l'âge est inférieur ou égal à 10 ans dans les services PTME (Prévention Transmission Mère-Enfant) de la commune d'Abobo. Quant à la deuxième étude, il s'agissait de comprendre les logiques sociales liées au phénomène des jeunes et enfants dits « microbes » dans la capitale ivoirienne plus précisément dans la commune d'Abobo. C'est un phénomène qui a pris de l'ampleur dans les années 2010-2011 lors de la crise post-électorale.

Cadre théorique des études

Les deux études sur les personnes vivants avec le VIH (PVVIH) et les « microbes » s'inscrivent dans le cadre théorique de l'exclusion. Les théories de l'exclusion sont nées aux USA pour comprendre la situation sociale des grandes villes, la criminalité et la délinquance. On distingue trois grandes théorisations des comportements déviants qu'on appelle les théories de l'exclusion. D'abord, l'exclusion comme conséquence de la désorganisation sociale (École de Chicago) postule que l'environnement est le facteur premier de la délinquance et de l'exclusion sociale (écologie urbaine). Ensuite, l'exclusion comme fruit des inégalités sociales (Merton, 1953/1997). En effet, les inégalités sociales briment les aspirations des individus à la réussite sociale. Le sentiment d'injustice sociale permet de comprendre la naissance de comportements de rébellion contre la société. Enfin, l'exclusion comme stigmatisation d'une catégorie d'individus (Goffman, 1975). L'interactionnisme symbolique présente la catégorisation par des représentations dévalorisantes. Elle discrédite les individus et leurs groupes d'appartenance en les stigmatisant en trois domaines notamment les anomalies corporelles (surdité, cécité); les déviances de caractère (drogue, alcool, délinquance, homosexualité) et les attributs collectifs (race, nationalité, religion).

Méthodologie des études

Les études menées s'inscrivent dans une approche qualitative plus spécifiquement dans la recherche-action (Marquis & Lavoie, 1996) et l'approche participative (Anadon, 2007). La caractéristique de ces deux études est la sensibilité du terrain sur lequel les enquêtes ont eu lieu. Cette sensibilité du terrain se situe à deux niveaux : les espaces où ont eu lieu les enquêtes et les groupes sociaux concernés par les enquêtes. Différentes stratégies ont été mises en place pour identifier nos participants. La sélection des femmes séropositives enceintes, allaitantes et leurs enfants observant leur traitement antirétroviral s'est faite par le biais du personnel médical des services de prévention transmission mère enfant de deux hôpitaux et par les agents communautaires des organisations non gouvernementales prenant en charge les personnes vivants avec le VIH. Au préalable, ces femmes et leurs enfants ont été appelés au téléphone une semaine

avant les entretiens, convoquées dans le service et sensibilisées par le personnel soignant et le chercheur sur les objectifs de l'étude et sur les enjeux de leur participation aux focus groups. Pour des raisons de confidentialité et de discrétion, les entretiens de groupes ont eu lieu au sein des hôpitaux et au sein d'une des ONG communautaires. Chacune des participantes a lu et signé le formulaire du consentement éclairé avant le début des entretiens. Il faut préciser que l'enquête sur les PVVIH a nécessité l'approbation du Comité National de l'Éthique et de la Recherche (CNER).

Pour ce qui concerne l'étude sur les microbes, l'enquête a eu lieu dans des espaces sensibles que sont les ghettos avec une criminalité importante. La sélection des participants s'est faite de deux façons : l'utilisation des institutions telles que le complexe socioéducatif (ayant pris en charge des enfants « difficiles ») et les commissariats de police (qui nous ont donnés les contacts d'un microbe repent) et aussi le réseau personnel du chercheur (un ami mentor des jeunes microbes). Cet ami est entré en contact avec les jeunes microbes pour une rencontre dans leur ghetto dénommé « Marley ». La méfiance de ces derniers n'avaient pas facilité les échanges au début mais la présence de leur mentor et l'assurance du chercheur sur l'objectif de l'étude, a permis des échanges dans un climat moins hostile.

Les techniques d'enquête telles que l'observation participante (Emerson, 2003), les entretiens approfondis (Demazière & Dubar, 1997), les focus groups (Geoffrion, 2003) et les récits de vie (Demazière & Dubar, 1997) ont été utilisées. Chacune des techniques nous a permis de collecter des données précises. Au total, trois focus groups avec les PVVIH, et deux focus groups avec les microbes ont été réalisés. Ces femmes ont été contactées une semaine avant par les points focaux PTME. Les entretiens ont eu lieu au sein des services PTME et au sein du siège de l'ONG communautaire prenant en charge les PVVIH. Chacune des femmes a été au préalable sensibilisée sur l'enjeu de l'étude et des entretiens. Un formulaire de consentement éclairé a été présenté et lu par les concernées puis signé par elles avant les entretiens. Il faut préciser que l'enquête sur les PVVIH a nécessité l'approbation du CNER (Comité national de l'éthique et de la recherche).

Le focus group était composé d'une dizaine de microbes âgés de 13 à 24 ans venus en mini car. En 2018, les microbes ont été contactés par un réseau personnel du chercheur. Un autre quartier de la commune d'Abobo réputé dangereux a été sélectionné comme lieu d'entretien. Les microbes regroupés étaient au nombre de sept et âgés de 18 à 24 ans étant une deuxième génération de microbes. Les plus petits étant sur le « terrain » selon leur jargon. Le paiement d'une petite prime d'encouragement de 5000 FCFA (Franc des colonies françaises d'Afrique) par participant a été fait. Les entretiens de groupe avaient une durée moyenne de 45 minutes ou 1 heure au plus.

L'accessibilité au terrain sensible et aux groupes vulnérables

Pulman (1988) attire notre attention sur une dimension fondamentale liée à la recherche empirique. Pénétrer un terrain sur lequel on a l'ambition de mener une recherche de type ethnographique amène à rentrer en contact, voire en conflit avec d'éventuels ou de potentiels enquêtés, mais aussi avec des codes culturels que l'on n'a pas toujours intériorisés. L'affrontement est donc inévitable, voire permanent. Il comporte plusieurs facettes. Il implique de rentrer en confrontation avec des personnes, des idées, des visions du monde. L'accent sera mis sur les stratégies d'enquête mises en œuvre quand la difficulté apparaît comme inhérente à l'objet étudié ou induite par un contexte de recherche. Comment avons pu négocier notre place sur le terrain?

Stratégies d'accès aux groupes cibles

Nous avons utilisé des portes d'entrée pour accéder à nos cibles.

Les PVVIH

Nous avons diversifié nos portes d'entrée ou d'accès au terrain. Ce sont les institutions étatiques, le Comité National de l'Éthique et de la Recherche, le PNLS (Programme National de lutte contre le sida), les Directions départementales de la santé. Il y a aussi les institutions internationales et ONG communautaires prenant en charge les PVVIH.

Les microbes

Les institutions étatiques (Mairie de la commune d'Abobo, Centre social et complexe socioéducatif, commissariat de police des arrondissements de la commune d'Abobo), les chefs communautaires des quartiers où sévissent les microbes, le réseau de relations sociales antérieures tissées entre le chercheur et des « parents » ou « grands frères » des microbes. Après les portes d'entrée, nous décrivons la situation d'enquête.

La situation d'enquête et accès au terrain

La situation d'enquête met en relation un chercheur et ses questions avec une personne (l'enquêté) dans les réponses de laquelle des informations sont recherchées, produit sur cette personne des effets artificiels empêchant l'objectivité et la représentativité de ces informations. Il s'agit alors pour le chercheur, par son savoir sur la personne interrogée comme sur les effets de la situation d'enquête, d'adapter au mieux celle-ci afin de la rendre la plus facile et la plus sensée pour la personne interrogée (Bourdieu, 1993). Quelle a été notre situation d'enquête concernant les deux études? Les relations sociales constituent la clé de réussite d'une recherche participative. On note différents types de relations sociales dans le cadre des deux études.

Relations de pouvoir

Il existe une relation de pouvoir entre institutions étatiques et internationales (PNLS, Direction régionale et départementale de la santé, ONG internationale).

Relation de pouvoir entre le chercheur et les enquêtés

Les enquêtés (microbes) ont imposé une caution avant toute participation (en 2016) et le choix du lieu d'entretien a été imposé par les participants (entretien hors de la commune d'Abobo).

Relation marchande entre le chercheur et les enquêtés

Le paiement d'une caution de 200 000 CFA (soit 304 euros) a été exigé par les « microbes » en 2016 avant toute participation au focus group lors de la première enquête. Par contre, en 2018, une petite prime d'intéressement de 5000 FCFA/participant (microbes) (soit 7,62 euros) a été remise. Avec les PVVIH, une petite prime d'intéressement de 5000 FCFA leur a été donnée.

Relation d'amitié entre le chercheur et les enquêtés

Cette relation concerne les liens entre le chercheur et les PVVIH, entre le chercheur et les conseillers communautaires des ONG prenant en charge les PVVIH, et entre le chercheur et les agents de santé des services PTME. En effet, en tant que chercheur, nous avons travaillé pendant quatre ans dans le milieu des PVVIH, d'où ces liens d'amitié.

Relation de collaboration entre le chercheur et les autres acteurs précités

Ces acteurs ont facilité la mise en contact avec nos cibles et ont organisé eux-mêmes la rencontre avec les PVVIH.

Relation d'amitié entre le chercheur et un « grand-frère de microbe »

Ce réseau personnel nous a permis d'entrer à nouveau en contact avec les microbes en mai 2018.

La sensibilité des sujets au regard des groupes ciblés

Agier (1997) souligne que

la nouveauté des terrains sensibles relève de l'approche triangulaire dans le sens où le chercheur doit « faire avec » certaines situations qu'il avait pu par le passé ignorer. Cela implique deux phénomènes quelque peu contradictoires : la perte de l'exclusivité d'une compétence et d'un savoir sur les peuples isolés d'une part, d'autre part une sollicitation croissante provenant des multiples institutions internationales et non gouvernementales intervenant désormais dans les pays du Sud et ayant besoin d'experts pour les conseiller dans la mise en œuvre de leurs projets. Mais concrètement, y répondre signifie accepter de travailler sur des catégories ou des thèmes définis par d'autres (institutions internationales, médias) et qui véhiculent un corpus de connaissance et de valeurs généralement de source occidentale (p. 69).

Bouillon, Fresia et Tallio (2005) relèvent que trois types de contraintes spécifiques aux terrains sensibles se dégagent des diverses contributions. Celles-ci se situent à trois

niveaux ou moments différents du travail de recherche : dans la relation d'enquête qui comprend l'accès, le maintien et la légitimation du chercheur au sein du groupe étudié; dans ses rapports avec les institutions qui sont souvent à l'origine de la définition de la catégorie de personnes ou du problème observés; dans le travail de restitution des données qui pose la question des formes d'engagement du chercheur.

Lors de ces deux études, nous avons été confrontés à ces trois types de contraintes. La relation d'enquête lors de l'étude sur les microbes était fondée sur la méfiance et la suspicion réciproque. En tant que chercheur, nous étions méfiants par rapport à la perception et la réaction que les microbes pouvaient avoir sur nous. En effet, ils nous percevaient comme des espions du gouvernement ou de la police parce qu'étant traqués par ces derniers. C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'en 2016, des conditions ont été imposées par les enquêtés en payant une prime de 200 000 FCFA, déplacement du lieu d'enquête. En 2018, la méfiance persistait encore au niveau du chercheur dans la mesure où il fallait se rendre dans le fief des microbes, quartier réputé très dangereux. La peur d'être agressée par les enquêtés ou le refus de donner des informations clés constituaient l'inquiétude du chercheur. Du côté des enquêtés, la méfiance vis-à-vis des autorités gouvernementales et des organisations internationales créait un blocage dans les entretiens et dans la capacité des enquêtés à donner des informations importantes pour comprendre les raisons ou logiques sociales qui sous-tendent ce comportement déviant et agressif. Cependant, la présence de leur « grand-frère » un ancien microbe a contribué à les rassurer et à s'ouvrir un peu plus. En ce qui concerne l'étude sur les PVVIH, la contrainte se situait au niveau institutionnel. Toutes les thématiques liées aux PVVIH constituent des sujets très sensibles qui imposent un regard assez critique sur toute étude les visant. À cet effet, il fallait d'abord avoir la validation du protocole de recherche par l'institution internationale commanditaire de l'étude, par les institutions étatiques (PNLS Programme Nationale de Lutte contre le Sida) et par le CNER. En plus de cela, il fallait établir des formulaires de consentement éclairé lus et signés par les enquêtés avant les entretiens. Sur le terrain, la relation de confiance existait entre le chercheur et les enquêtés dans la mesure où le chercheur a travaillé durant quatre années dans le domaine et avec les PVVIH. Cette relation antérieure a facilité les focus group et a permis de collecter des informations clés. Il faut préciser tout de même que mener des études pour des institutions internationales ne laissent pas beaucoup de marges de manœuvre au chercheur dans la collecte des informations jusqu'à la rédaction du rapport final. En effet, certaines informations collectées sur le terrain ont soit été prises en compte, soit mises de côté parce qu'étant jugées comme perceptions négatives ou critiques des actions de l'organisation internationale sur le terrain.

Conclusion

Si des terrains sont qualifiés de sensibles, c'est en partie parce que l'observateur doit y faire sa place, négocier les termes de sa présence et trouver les termes de l'échange adéquats (Bouillon et al., 2005).

Les deux études participatives ont permis de mettre en exergue la situation ou la relation d'enquête. Quels ont été les enjeux de ces études? La participation de nos groupes cibles s'est située à deux niveaux.

Le premier niveau est celui de leur participation à la production de connaissance sur les deux groupes cibles notamment, les PVVIH en tant que groupe stigmatisé et les « microbes » en tant que groupe déviant, leurs perceptions, leur milieu de vie.

Le second niveau est celui de leur participation à la collecte de données notamment à travers les expériences de vie concernant l'observance au traitement ARV, les stratégies de contournement de la stigmatisation ainsi que les clés de compréhension du comportement déviant des microbes.

Références

- Anadon, M. (2007). *La recherche participative : multiples regards*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Agier, M. (1997). *Anthropologue en danger. L'engagement sur le terrain*. Paris : Jean-Michel Place
- Bouillon, F., Fresia M., & Tallio V. (Éds). (2005). *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*. Paris : CEA-EHESS.
- Bourdieu, P. (1993). *La misère du monde*. Paris : Éditions du Seuil.
- Brodiez-Dolino, A., (2016, 11 février). Le concept de vulnérabilité. *La Vie des idées*. Repéré à <http://www.laviedesidees.fr/Le-concept-de-vulnerabilite.html>
- Cambrézy, L. (2001). *Réfugiés et exilés : crise des sociétés, crise des territoires*. Paris : Éditions des Archives Contemporaines.
- Castel, R. (2011). Les ambiguïtés de la promotion de l'individu. Dans P. Rosanvallon (Éd.), *Refaire société* (p. 17). Paris : Éditions du Seuil.
- Dauphiné, A. (2003). *Risques et catastrophes. Observer, spatialiser, comprendre, gérer*. Paris : Armand Colin.
- Demazière, D., & Dubar, C. (1997). *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris : Nathan.

- Emerson, R. (2003). Le travail de terrain comme activité d'observation. Perspectives ethnométhodologistes et interactionnistes. Dans D. Céfai (Éd.), *L'enquête de terrain* (pp. 398-424). Paris : La Découverte.
- Geoffrion, P. (2003). Le groupe de discussion. Dans B. Gauthier (Éd.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (4^e éd., pp. 333-356). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Goffman, E. (1975) *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*. Paris : Éditions de Minuit.
- Hartog, F. (2003). *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*. Paris : Le Seuil.
- Marquis, D., & Lavoie, L. (1996). *La recherche-action. Théorie et pratique. Manuel d'autoformation*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Merton, R. K. (1997). *Éléments de théorie et de méthode sociologique*. Paris : Armand Collin. (Ouvrage original publié en 1953).
- Pulman, B. (1988). Pour une histoire de la notion de terrain. *Gradhiva*, (5), 21-30.
- Ravon, B., & Laval, C. (2014). De l'adolescence aux adolescents dits "difficiles" : dynamiques d'un problème public. Dans A. Brodriez-Dolino, I. Von Buelzingsloewen, B. Eyraud, C. Laval, & B. Ravon (Éds), *Vulnérabilités sanitaires et sociales. De l'histoire à la sociologie* (pp. 221-232). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Soulet, M.-H. (2014). Vulnérabilité et enfance en danger. Quel rapport? Quels apports? Dans L. Lardeux (Éd.), *Vulnérabilité, identification des risques et protection de l'enfance* (pp. 128-139). Paris : Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED).
- Wisner, B., Blaikie, P., Cannon, T., & Davis, I. (1994). *At risk. Natural hazards, people's vulnerability and disasters*. London : Routledge.

Armelle Tania Andoh, enseignante-chercheure (2012) à l'Institut d'Ethno-sociologie de l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan Côte d'Ivoire. Maître-assistante depuis 2016 et membre du Laboratoire de Sociologie économique et d'Anthropologie des Appartenances symboliques (LAASSE). Spécialiste des questions de santé, elle a axé ses recherches sur les thématiques liées au VIH/Sida, à la santé publique, la santé de la reproduction.

Pour joindre l'auteure :
tania.andoh@laasse-socio.org
armelletania26@gmail.com

Regard sur les interventions auprès des populations « vulnérables »; une étude ethnographique de la vulnérabilité et de l'itinérance à Marseille

Mathieu Isabel, M.D.

Université de Montréal, Québec, Canada

Résumé

Les interventions médico-sociales avec des populations dites « vulnérables », tout particulièrement les personnes en situation d'itinérance, invitent à une réflexion sur la portée même du concept de la vulnérabilité. Cet article relate l'ethnographie que j'ai réalisée à l'été 2017 à Marseille (France) dans deux structures offrant des services médico-sociaux à des personnes en situation d'itinérance. À l'aide de mes données empiriques, je présente la vulnérabilité comme une réalité sociale et systémique, au-delà d'une simple catégorie d'individus. Je présente aussi les relations entre intervenants et personnes en situation d'itinérance comme centrales au développement de la vulnérabilité. J'aborde finalement la vulnérabilité des intervenants eux-mêmes avec le concept de la nature circulaire des vulnérabilités (Lévy-Vroelant, Joubert, & Reinprecht, 2015), à savoir une diffusion de l'impuissance et des difficultés d'action entre les individus « vulnérables » et les intervenants chargés de les accompagner.

Mots clés

VULNÉRABILITÉ, ETHNOGRAPHIE, POPULATIONS VULNÉRABLES, ITINÉRANCE, INTERVENANTS

Introduction

L'intervention médico-sociale en contexte de vulnérabilité sociale, matérielle ou économique impose une réflexion sur la notion même de la vulnérabilité. Les populations dites « vulnérables » – tout particulièrement les personnes en situation d'itinérance – font l'objet de multiples programmes municipaux et gouvernementaux et de projets de recherche scientifique (Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), 2014; Pichon, Girola, & Jouve, 2016; Roy & Hurtubise, 2007; Ville de Montréal, 2018). Terme polysémique, voire un peu fourre-tout, le concept de la vulnérabilité sous-tend des enjeux qui vont bien au-delà d'une simple catégorie d'individus mis à la marge.

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série – numéro 23 – pp. 87-102.

L'ENQUÊTE QUALITATIVE AUPRÈS DE POPULATIONS EN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ISSN 1715-8702 - <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2019 Association pour la recherche qualitative

Ce texte se veut une réflexion sur le thème large de la vulnérabilité en contexte d'intervention médico-sociale. Mais à quoi faisons-nous vraiment référence en parlant de populations vulnérables et de vulnérabilité? Par rapport à quoi sommes-nous vulnérables exactement? Et surtout, qui est véritablement vulnérable? Cet article est basé sur les résultats d'une ethnographie réalisée à l'été 2017 dans le cadre d'une maîtrise en anthropologie médicale toujours en cours. Ce terrain ethnographique réalisé en France explore la vulnérabilité en prenant comme objet de recherche l'itinérance.

D'une vulnérabilité individuelle à une vulnérabilité systémique

La vulnérabilité est un concept complexe qui fait l'objet de plusieurs discussions et débats dans la littérature (par exemple, voir Châtel & Roy, 2008). Tel que discuté par Brodiez-Dolino (2016), le terme vulnérabilité réfère à une combinaison étymologique : celle de la « fêlure » et de la « blessure » (Thomas, 2010, p. 43), à savoir une zone de fragilité soumise à des forces et menant ainsi à une blessure, une rupture. Par conséquent, la vulnérabilité est perçue comme une « potentialité d'être blessé » (Soulet, 2005, p. 66), révélant ainsi une interaction dynamique entre individu et environnement et témoignant du caractère potentiellement universel de la vulnérabilité (Laugier, 2012; Lévy-Vroelant, Joubert, & Reinprecht, 2015). Pour Vivianne Châtel (2008), cette potentialité à être blessé s'articule principalement autour de phénomènes sociaux précis de notre époque, soit le désengagement de l'État et la responsabilisation accrue envers l'individu. Ancrée dans le social, la vulnérabilité ne serait donc pas qu'individuelle, mais refléterait un contexte socio-historique précis.

Le concept de la vulnérabilité propose aussi deux autres notions importantes : la pauvreté et l'exclusion sociale (Roy, 2008). Les travaux de Roy et Soulet (2001) démontrent bien que ces termes ne sont pas synonymes, mais plutôt imbriqués. Pour la sociologue Shirley Roy, la vulnérabilité détient cette caractéristique singulière soit que : « [...] la vulnérabilité (tout comme l'exclusion sociale) s'inscrirait au cœur du développement du libéralisme », et tend ainsi à démontrer « l'importance de l'individualisme comme fondement des rapports sociaux contemporains et de l'injonction individuelle à se réaliser, être autonome et responsable de son succès ou de son échec » (Roy, 2008, p. 24).

De plus, de par le manque de différentes ressources, certains individus arriveraient plus difficilement que d'autres à naviguer autour de ces nouvelles demandes du vivre-social et se verraient ainsi en situation de vulnérabilité. Contrairement au concept « d'exclusion », l'utilisation de la vulnérabilité permet une analyse témoignant d'un continuum large de processus et facteurs, au-delà de la connotation dichotomique inclusion/exclusion (Roy, 2008). En s'éloignant ainsi de cette vision, le concept de vulnérabilité permet une exploration nuancée des multiples processus sociaux en jeu, au-delà de l'être vulnérable/non vulnérable.

Parler de populations vulnérables – ou plutôt de vulnérabilité – témoigne de conceptions différentes qui s’entrechoquent parfois sur le terrain. Soulet (2008) propose ainsi de réfléchir la vulnérabilité au-delà de l’aspect individuel de « l’être vulnérabilisé » en refusant de prendre l’individu comme centre d’analyse. Plutôt, il suggère de :

1) ne pas limiter l’usage de la vulnérabilité à des univers de démunition matérielle ou de non-accès à des biens et services; 2) ne pas enfermer l’analyse dans un statut particulier de fragilité avérée ou dans une essentialisation de l’exposition au risqué, donc à ne pas faire de la vulnérabilité une des propriétés essentielles de l’individu ou du groupe en question; et, 3) ne pas faire de la vulnérabilité un état intermédiaire entre intégration et exclusion (Soulet, 2008, p. 66).

Ainsi, l’individu dit « vulnérable » évoluerait plutôt dans des contextes sociaux vulnérabilisants. Tel que mentionné précédemment, il y aurait certes des caractéristiques individuelles qui rendraient certains individus plus susceptibles d’être en situation de vulnérabilité, mais ces derniers ne le seraient pas seulement sous un angle psychologisant et essentialiste. Cette distinction s’est avérée essentielle et révélatrice sur mon terrain.

Construction de la problématique et terrain de recherche

D’entrée de jeu, il est important de mentionner que mes questionnements de recherche sont nés de ma pratique clinique québécoise. En effet, je pratique comme médecin de famille dans un CLSC du centre-ville de Montréal, plus particulièrement à la clinique itinérance. Comme équipe, nous accompagnons des personnes en situation d’itinérance dans leur parcours de services médico-sociaux. Au travers de nombreuses discussions et réflexions sur ma pratique professionnelle, des questions émergeaient sur ce qui était réellement en jeu derrière l’itinérance et plus spécifiquement sur la question de la vulnérabilité que je côtoyais quotidiennement.

Initialement, le focus de ma recherche se voulait une exploration de l’itinérance à Marseille. En utilisant l’ethnographie comme outil méthodologique (Becker, 2002; Creswell & Poth, 2018; Reeves, Kuper, & Hodges, 2008), je souhaitais analyser les dispositifs socio-sanitaires mis en place pour faire face au sans-abrisme¹ et comprendre les enjeux liés à ce contexte d’intervention. Rapidement toutefois, un constat s’est imposé sur le terrain : une autre cible que l’itinérance émergeait comme réel focus d’observation et d’analyse. En effet, dans mes cahiers de bord (Baribeau, 2005; Jaccoub & Mayer, 1997; Mills & Morton, 2013), une phrase revenait de manière récurrente : « que se passe-t-il vraiment ici? » Quelque chose semblait émerger de ces interventions, comme une vulnérabilité vécue tant de l’intervenant que de la personne usagère, certes différemment, mais commune. Les interventions en elles-mêmes, entre les utilisateurs de services et les intervenants² chargés de les accompagner semblaient donc être l’enjeu à explorer et à analyser.

En choisissant d'explorer le concept de vulnérabilité, et ce, de manière plus large sur les interventions médico-sociales en contexte d'itinérance, la dyade entre professionnel et personne usagère devenait le focus premier. Cette dynamique particulière ouvrait de nouvelles pistes d'analyses non seulement sur la personne usagère, mais aussi sur l'intervenant dans la manière d'appréhender, de documenter et d'analyser la vulnérabilité. De fait, cette vulnérabilité n'était pas seulement une épreuve réservée à la personne itinérante, mais partagée par l'ensemble des professionnels œuvrant dans le dispositif étudié.

Évidemment, en explorant les interventions sous l'angle d'une vulnérabilité concomitante, j'ai porté une attention particulière aux personnes en situation d'itinérance. Tout au long de l'enquête, j'ai observé la vie quotidienne des personnes dormant au centre d'hébergement (Fortin, 2010; Olivier de Sardan, 2008; Pope & Mays, 2006). J'ai eu de nombreuses conversations avec elles et aussi avec plusieurs autres personnes vivant à la rue. De fait, rien n'était laissé au hasard : j'ai observé leurs réactions, comportements, attitudes et émotions lors des interventions sociales et cliniques. Ces données, en plus d'offrir des informations riches sur les personnes usagères, permettaient aussi de bonifier l'analyse de la vulnérabilité, mais cette fois-ci chez les intervenants.

De juin à septembre 2017, j'ai réalisé mon terrain de recherche dans deux structures distinctes de Marseille : un centre d'hébergement d'urgence pour hommes en situation d'itinérance dans la banlieue Nord et auprès d'une équipe d'intervention mobile psychiatrie-itinérance dans les rues du centre-ville. Au total, j'ai réalisé plus de 350 heures d'observation-participante (DeWalt & DeWalt, 1998; Olivier de Sardan, 2008; Savage, 2000) tant de jour, de soir, que de nuit, et j'ai complété 12 entrevues semi-structurées (Imbert, 2010; Sarah & Nicky, 2006) avec différents intervenants rattachés à ces deux structures.

De manière plus spécifique, au centre d'hébergement, j'ai réalisé une observation dans la clinique médico-sociale, en suivant les médecins, les infirmières et les travailleurs sociaux lors des consultations. Ma présence à ce centre m'a amené à faire parfois plus que de l'observation : j'ai participé au travail des éducateurs et surveillants lors des rondes de surveillance, de gestion des repas et d'accueil des hébergés en après-midi. De manière quotidienne, j'ai eu de multiples conversations avec les intervenants dans des contextes parfois formels de réunions de coordination d'équipe, d'entrevues enregistrées ou entre des rendez-vous cliniques, parfois de façon plus informelle lors de repas ou autour de la machine à café.

J'ai adopté un rôle similaire auprès de l'équipe d'intervention mobile en psychiatrie-itinérance. Au fil de l'été, j'ai accompagné des professionnels lors de maraudes, ces longues marches dans des zones précises de la ville à la rencontre de personnes ayant des problèmes de santé mentale et vivant à la rue. Aller rencontrer une

personne qui, chaque matin, se trouve derrière la gare centrale de train, vérifier si un autre qui se promène de squat en squat ou qui vit maintenant derrière la bibliothèque d'un quartier avait des nouvelles demandes, ou aller dans un organisme communautaire pour discuter avec un hébergé connu pour des crises psychotiques; c'était là le quotidien de cette équipe d'intervention mobile. Les maraudes étaient l'occasion de discuter pendant plusieurs heures avec chacun de ces intervenants dans les rues du centre-ville sur leur réalité et les défis de leur travail. J'ai aussi participé aux nombreuses réunions d'équipe lors de discussions de cas cliniques

Les 12 entrevues semi-structurées faites avec des intervenants abordaient des thèmes reliés à la perception de leurs rôles professionnels, leur quotidien et les difficultés rencontrées. Le thème de la vulnérabilité a également été abordé en lien avec leur expérience. Ces 12 intervenants ont été recrutés sur une base volontaire en s'assurant une représentation des différentes professions, une préoccupation centrée sur l'importance de la représentativité (Atkinson, Coffey, & Delamont, 2003; Gobo, 2004; Lecompte, 2002). Les verbatims d'entrevues ont ensuite été codifiés et ces données ont été mises en parallèle avec les données de mes cahiers de bord pour permettre une analyse de contenu thématique (Fereday & Muir-Cochrane, 2006; Patton, 2002; Rice & Ezzy, 1999).

La posture de clinicien dans un terrain de recherche : contraintes et possibilités

Le choix de réaliser mon terrain de recherche à Marseille, loin de Montréal, n'est pas anodin. En effet, la clinique dans laquelle je travaille à Montréal est l'une des rares cliniques spécialisées de la ville en interventions médico-sociales auprès de personnes en situation d'itinérance. Explorer la vulnérabilité et l'itinérance à Montréal à travers les interventions médico-sociales y aurait été possible; des écrits sur l'anthropologie en contexte familial « *anthropology at home* » existent à ce sujet (Fainzang, 1998; Peirano, 1998). Par contre, dans une optique tant méthodologique qu'éthique, je souhaitais me distancer du rôle de médecin que j'ai auprès des patients et collègues. À l'intérieur de ces murs, je suis avant tout un médecin; rôle développé sous forme d'habitus (Bourdieu, 1980) au fil du temps, une « anticipation à l'état pratique » (Wagner, 2012) de la part des autres de mon identité professionnelle et de mes comportements qui, ultimement, aurait pu rendre mon rôle de chercheur plus ardu, tout particulièrement pour un premier terrain de recherche.

Pour Zaman (2008), le statut de clinicien apporte une série d'avantages en termes d'accès au terrain et aux informateurs clés. Pour autant, Sarradon-Eck (2012) vient nuancer ces propos en indiquant que la ligne entre clinicien et chercheur peut parfois être mince en situation clinique. En effet, de nombreuses réflexions méthodologiques et éthiques s'imposent, notamment sur la notion de consentement, de secret professionnel et de non-malfaisance. Certains y vont d'une position de non-dévoilement du statut

social ou professionnel ou de « neutralité totale » au sein des équipes étudiées (Fainzang, 2006) alors que d'autres, comme Didier Fassin (1992) révèlent systématiquement leur identité de médecin à tous les participants à la recherche. Pour moi, la question en était une que j'appelle « de juste distance méthodologique » : comment faire de la recherche ethnographique sans mettre pour autant de côté l'expertise professionnelle (*insider-knowledge*) liée à l'intervention clinique acquise au fil des années?

Van Dongen et Fainzang (1998) proposent l'idée que la distance n'est pas une garantie d'objectivité, tout comme la familiarité n'est pas une garantie de la connaissance. En effet, même si mon terrain de recherche se déroulait à l'étranger, je me retrouvais dans des contextes familiers. Par exemple, un système partageant une vision similaire de la biomédecine telle que je la pratique au Canada et dans un État de droit proposant une couverture somme toute large en termes de santé et de services sociaux. Ces similitudes ont pu faciliter mes réflexions et observations, certes, mais n'ont pas occulté le travail d'analyse critique et de réflexions.

Une alternance entre l'individu et le système

De manière générale, l'analyse des données présente une perspective double dans la manière dont les intervenants interprétaient la vulnérabilité selon les contextes, les tâches et les défis, oscillant tantôt selon une compréhension large et systémique des situations de vie des individus, tantôt selon une vision catégorielle du type d'individus.

Tout au long de mon enquête, la majorité des intervenants rencontrés incluaient dans leur analyse et leur discours l'inclusion des contextes et réalités diverses qui fragilisent les trajectoires des individus. Toutefois, il y avait de nombreux moments où la gestion des tâches quotidiennes de ces intervenants (par exemple : gérer la file d'attente de la cafétéria, intervenir lors d'altercations, rencontrer de nouveaux hébergés ne parlant ni français ni anglais pour leur expliquer, un à un, qu'ils n'ont actuellement aucun statut administratif leur permettant une aide financière de l'État) ne permettait pas de moments de réflexion sur la question large de la vulnérabilité. Pour Dahlia Namian il s'agit de la « gestion des corps », une gestion de ce qu'elle appelle des « gars de la ligne », une « masse d'hommes interchangeable et anonymes » (Namian, 2012, p. 128). En effet, lorsque la tâche d'un intervenant du centre où j'étais basé consiste à organiser et encadrer la vie collective de 284 hommes de 18 à 70 ans, avec des tensions ethniques de groupe, de leur offrir le gîte dans les dortoirs d'un bâtiment non climatisé ou dans des constructions modulaires métalliques préfabriquées, de les nourrir, de leur offrir des soins minimaux de santé et un accompagnement psychosocial de base, le tout dans la canicule de juillet sous le viaduc d'une autoroute, la réalité, la lourdeur et la complexité du quotidien prennent souvent le dessus. Quand tout est problème, l'action peut facilement devenir morcelée, immédiate et improvisée.

Les intervenants de première ligne côtoyés devaient constamment faire face au pragmatisme de leur réalité professionnelle. Intervenir *auprès* implique nécessairement

un contact direct avec les aspects vulnérabilisants auxquels font face les individus qu'ils rencontrent. En effet, « [ces intervenants] interagissent avec les facteurs de vulnérabilité sur lesquels leurs vis-à-vis composent au quotidien » (Lévy-Vroelant, Joubert, & Reinprecht, 2015, p. 41). Ces interactions représentent ainsi un « triple défi » constant pour les intervenants, soit de

- 1) prendre en compte de nouvelles problématiques, souvent transversales aux publics cibles habituels [...]
- 2) reconsidérer la cohérence de leur champ d'action [...]
- et 3) trouver moyen de s'ajuster et d'expérimenter des façons de bien faire le travail alors que, précisément, ces découvertes sont ignorées, dévaluées, voire réprimées par l'institution, et que des bricolages dans l'urgence s'imposent à défaut de cadres appropriés (Lévy-Vroelant, Joubert, & Reinprecht, 2015, p. 42).

Cette idée de triple défi interpelle tout particulièrement une situation observée au moment d'une rencontre d'évaluation entre une infirmière et une personne hébergée demandant un statut spécial basé sur sa condition médicale qui lui aurait ainsi permis de demeurer au centre d'hébergement 30 jours supplémentaires. Le jeune homme, musclé, souffrait d'une condition dégénérative le rendant plus ou moins aveugle dès la tombée du jour. Dormir dans la rue la nuit le rendait comme une véritable proie³. Lorsque l'homme a questionné l'infirmière à savoir où il allait dormir le lendemain, un long silence s'est imposé. « Je sais pas, lui a-t-elle répondu, dehors, à la Gare Saint-Charles? » Le lendemain, j'ai questionné l'infirmière sur cette situation où la tension entre pragmatisme, non-sens, et impacts sur les professionnels était claire.

Hier c'était horrible de virer le mec [long silence]...c'est difficile, tu vois, de dire à quelqu'un [...] qui voit pas la nuit, tu vois, de le foutre dehors en sachant très bien que le mec il va dormir dehors. Il y a pas assez de place. Donc si tu veux, tu, eh bien ça c'est inhumain, parce que ce mec, en fait ce qui est inhumain c'est le système. [...] Comment tu veux te construire quelque part, comment tu veux travailler cette question de l'errance, tu vois, si le système en lui-même génère de l'errance?

À distance de ce quotidien, la majorité des intervenants rencontrés reconnaissaient ce contexte social vulnérabilisant qui affecte les hébergés. Pour certains, c'était reconnaître les méandres administratifs qui retardaient ou empêchaient l'octroi d'une aide financière d'État ou l'assignation d'une place dans une autre structure d'hébergement. Pour d'autres, c'était reconnaître comment le parcours migratoire de la quasi-totalité des migrants de l'Afrique subsaharienne ayant traversé la Méditerranée – pour ceux ayant survécu à la traversée – fragilisait au plus haut niveau ces individus. Ces personnes se retrouvaient dans des contextes excessivement précaires, souvent en situation irrégulière, à devoir évoluer dans un pays qui n'est pas le leur et transporter une charge émotive traumatique très significative. Beaucoup d'entre eux avaient quitté leur

pays justement de par ces contextes sociaux vulnérabilisants : guerre civile, impossibilité économique de subvenir à leurs besoins, chaos social, menaces de mort pour implication politique, etc. Beaucoup d'entre eux toutefois possédaient des capacités et des ressources qui leur avaient permis de subvenir à leurs besoins avant le début des tumultes sociaux et politiques dans leur pays d'origine, des qualités et ressources qui n'avaient plus la chance d'être utilisées et exploitées dans ce nouveau contexte social français. À Marseille, on leur accolait l'étiquette de SDF-et-rien-d'autre (sans domicile fixe), en attente d'un statut administratif et social, vivant en marge de la société dans un centre hébergement d'urgence sous le viaduc d'une autoroute.

Ces allers-retours, entre la réalité de la pratique professionnelle et ces moments réflexifs, entre la quotidienneté et l'analyse de pratiques, demeurent une partie essentielle du travail des intervenants. Essentielle, certes, mais qui fragilise ces mêmes intervenants de par le contexte dans lequel ceux-ci doivent évoluer : entre les demandes infinies, les ressources limitées, les demandes institutionnelles, l'avenir sombre d'une partie des hébergés et les non-sens constants tant moraux qu'éthiques. Cet espace que représente les interventions de première ligne pour ces intervenants est en soit un « espace perméable et tampon, lui-même vulnérable, hybride et déformable » (Lévy-Vroelant, Joubert, & Reinprecht, 2015, p. 22).

Des liens et des interactions

L'analyse des interventions entre les intervenants et les personnes en situation d'itinérance a permis de mettre l'accent sur des interactions par et desquelles émergeaient la vulnérabilité. De fait, l'analyse a démontré que cette vulnérabilité s'opérait avant tout en relation, et non pas comme un statut identitaire.

Cet angle interactionnel et relationnel de la vulnérabilité, entre un système et un individu ou entre un hébergé et un intervenant, reprend les travaux de différents auteurs. Julien Damon explique ce principe dans une ethnographie des SDF en région parisienne où il mentionne que « l'objet d'étude n'est pas le SDF, mais l'ensemble des relations et des interdépendances qui caractérisent le système de catégorisation et de prise en charge des sdf » (Damon, 2002, p. 16). Similairement, Châtel et Roy (2008) insistent pour dire qu'explorer la vulnérabilité dépasse la « seule vulnérabilité ontologique » et qu'il faut « inscrire la thématique de la vulnérabilité dans ce qui la déborde et ce qu'elle interroge, à savoir la question du lien social » (Chatel & Roy, 2008, p. 3).

La vulnérabilité se présenterait ainsi à travers l'ensemble des relations et des liens qui se créent en intervention. Or, plus que dans tout autre contexte, l'intervention auprès de populations en situation d'itinérance nécessite l'établissement d'un lien fort entre intervenants et populations aidées. Tel que rencontré sur le terrain, dans les situations complexes impliquant des usagers ayant des eu de mauvaises expériences antérieures en intervention et présentant depuis une méfiance envers les professionnels, le lien thérapeutique demeure souvent autant, sinon plus porteur que tout acte de soin ou

d'intervention. Et c'est justement ce lien fort et l'interaction qui agissent comme lame à double tranchant.

Concevoir la vulnérabilité comme relation, implique tout d'abord différents acteurs qui entrent en interaction (Lévy-Vroelant, Joubert, & Reinprecht, 2015). Selon cette conception, travailler avec des individus en situation de vulnérabilité ne pourrait se faire sans entrer préalablement en relation avec cette vulnérabilité. Ainsi, il importe que la personne en situation de vulnérabilité dévoile justement sa vulnérabilité. Or, encore faut-il que celle-ci soit accueillie par l'intervenant et portée l'instant d'un moment. La vulnérabilité témoigne ainsi d'une double nature qui s'opère en relation : le dévoilement de cette vulnérabilité de la personne et l'accueil de celle-ci par le professionnel. En effet, Lévy-Vroelant, Joubert et Reinprecht (2015) mentionnent :

Dès lors, à la vulnérabilité–blessures, signifié par ce qu'être exposée veut dire, il faut ajouter indissociablement la vulnérabilité–ouverture, signifié par le fait d'accepter d'être affecté, dérangé par autrui : conscience d'une condition commune d'interdépendance (Lévy-Vroelant, Joubert, & Reinprecht, 2015, p. 312).

Ainsi, la vulnérabilité peut être appréhendée du point de vue de son « potentiel d'ouverture aux autres » (Tronto, 2012).

Suivant l'analyse de données, la vulnérabilité mise en lumière lors des interventions ne concernait pas seulement des personnes en situation d'itinérance, mais aussi des intervenants ancrés dans un système institutionnel de gestion de l'itinérance et de la précarité. Par exemple, au moment d'une maraude à la recherche d'une personne qui n'était plus dans son squat habituel depuis deux semaines, un intervenant de l'équipe mobile me confia : « Si on n'a pas de lien sérieux et sain avec nos proches partenaires, c'est le début de la fin ». Pour lui, proches partenaires signifiaient autant des collègues que d'autres organisations travaillant en itinérance.

La lourdeur et la chronicité des situations rencontrées, le manque de formation et de supervision clinique, l'improvisation, les multiples départs en congé maladie et les faibles salaires – pour n'en nommer que quelques-uns – tous ces éléments créaient un climat d'intervention rendant les relations souvent tendues entre collègues et organisations. J'ai vu des professionnels masquer volontairement de l'information à leurs collègues en guise de protestations, j'ai vu des dénonciations horizontales anonymes entre collègues, j'ai vu des organisations se critiquer ouvertement sur leur manque de responsabilité et la non-entente sur leurs mandats respectifs laissant parfois les personnes en situation d'itinérance dans une zone d'attente et de non-service. « On a tellement besoin de coordination ici, de ressouder les équipes », disaient unanimement trois employées un midi suite à une rencontre avec les hébergés du centre sur l'importance des efforts de tous pour assurer la bonne entente et le respect collectif.

La nature circulatoire des vulnérabilités

Comment est-ce qu'on espérait un moment en mettant des gens peu éduqués, peu formés, pouvoir gérer ce qui a... pas de plus compliqué mais quand même de très compliqué, qui a une grande précarité. Il faut des gens aguerris [...] et professionnels. Sinon tu te fais embarquer dans un truc. [...] Et en même temps, ça marche pas si mal à certains endroits. Mais, effectivement, les gens sont... les salariés sont au moins aussi abimés que les hébergés. Tu vois? C'est... c'est un peu paradoxal, on donne à des personnes précaires, pour certaines d'entre elles, ou en tout cas, abimées, la gestion de personnes précaires et abimées [...]. [Et le tout] à 1 200 euros par mois. Tu vois? 1 200 euros ici, c'est un salaire de misère (Extrait d'entrevue avec un directeur d'une des structures).

À de multiples reprises, en relisant mes notes de terrain, j'ai dû revenir plusieurs pages en arrière afin de préciser si je parlais des intervenants ou des personnes en situation d'itinérance. À force d'observer, noter et réfléchir à l'impuissance et la détresse des différents intervenants que j'ai côtoyés, je me suis attardé à la question de qui se trouve en situation de vulnérabilité lors d'interventions auprès de personnes que l'on considère comme « vulnérables » : les usagers ou les intervenants eux-mêmes? En conceptualisant la vulnérabilité comme se jouant en relation et en interaction, entre personnes et institutions, la question devenait alors de réfléchir sur les « modalités concrètes de sa circulation entre les personnes » (Lévy-Vroelant, Joubert, & Reinprecht, 2015, p. 10).

Le concept de la nature circulatoire des vulnérabilités (Lévy-Vroelant, Joubert, & Reinprecht, 2015) permet de réfléchir à cette circulation. Ce concept reconnaît une diffusion de l'impuissance et des difficultés d'action entre les individus en situation de vulnérabilité et les intervenants chargés de les accompagner. L'aspect circulatoire réfère « au sentiment de malaise qui affecte leur identité professionnelles et leurs relations aux personnes; elle vient interroger la pertinence de leur présence ou de leurs interventions, et redoubler le sentiment de leur vulnérabilité » (Lévy-Vroelant, Joubert, & Reinprecht, 2015, p. 200).

Au sortir de l'analyse, il semble que ces vulnérabilités, pour les intervenants, sont multiples, traduisant les demandes de l'institution et de la gestion quotidienne où plusieurs situations représentent un enchevêtrement social, médical et politique. Au fil de l'été, j'ai constaté des tensions temporelles entre une action éducative à long terme tout en devant répondre à l'injonction de l'urgence d'agir du quotidien. J'ai observé les démarches administratives – débutées cinq mois avant mon arrivée – pour l'obtention d'une pension de sécurité de vieillesse d'un hébergé non-Français, pratiquement paralysé à la suite d'un AVC. L'homme avait perdu son certificat de naissance depuis longtemps et devait d'abord se rendre en personne à l'ambassade de son pays à Paris

pour obtenir une attestation d'identité, document qui ne pouvait être obtenu au consulat à Marseille. La travailleuse sociale essayait depuis ces cinq mois différentes stratégies pour attester autrement de l'identité de l'homme, mais rien n'avait fonctionné. « C'est comme un chien qui se mord la queue », me disait-elle de la situation en riant, découragée. Ce bricolage constant dans l'intervention (Levi-Strauss, 1962), celui de faire avec les « moyens du bord » (Lévy-Vroelant, Joubert, & Reinprecht, 2015, p. 246) était certes une force de la part des intervenants sur mon terrain, mais une force qui fragilise aussi, car c'est aux paradoxes et aux non-sens constants de leur travail que ce bricolage répond.

Face à la lourdeur des cas rencontrés, les traumas rapportés, le manque de formation et les non-sens institutionnels auxquels ils doivent faire face, les intervenants faisaient face à une « conjonction de vulnérabilités »; une série de « contradictions » qui contribuaient à les fragiliser (Lévy-Vroelant, Joubert, & Reinprecht, 2015, p. 186). « Je dirais que les équipes, elles, sont un peu en miroir du public sur ces questions-là » me racontait une intervenante. La vulnérabilité circulait donc entre tous, peu importe leur rôle ou position.

Pendant l'analyse de mes données, je me suis souvent demandé s'il pouvait en être autrement. À côtoyer au quotidien la vulnérabilité, il apparaissait difficile pour ces intervenants, voire impossible, de ne pas se retrouver soi-même en situation de vulnérabilité. Barel (1982) met de l'avant la notion de contagiosité de la vulnérabilité sous l'angle de la marginalité. En effet, il mentionne :

l'encadrement des marginalités acquiert la caractéristique d'un processus contagieux. Tout se passe comme si les travailleurs sociaux ne pouvaient pas ne pas s'infecter de marginalité, soit qu'ils se prennent eux-mêmes dans un réseau d'implications affectives, idéologiques, politiques, soit que leur proximité des marginaux les fasse recoder par d'autres comme des marginaux potentiels et les rendent suspects (Barel, 1982, p. 49).

Spécifiquement sur les relations de travail, à de nombreuses reprises, les intervenants m'ont fait part de leur isolement, tant avec leurs collègues qu'auprès d'autres membres de leurs professions travaillant dans d'autres structures et ne reconnaissant pas le travail de première ligne effectué dans leur organisation. Ces propos reflètent bien ceux rapportés dans l'ouvrage de Lévy-Vroelant, Joubert et Reinprecht (2015)

[Les] tensions et souffrances [...] alimentent un sentiment de non-reconnaissance, lui-même source de vulnérabilité. La redéfinition permanente de la finalité des missions ou leur imprécision est la source de dilemmes éthiques alors même que les émotions, la subjectivité et les affects se trouvent placés au cœur de leurs interrogations et de leurs pratiques (p. 186).

Les conditions d'intervention dans lesquels j'ai fait cette ethnographie m'ont fait réfléchir sur les réelles capacités d'action des intervenants lorsque tout – ou presque – va mal, lorsque tout est à faire. Lorsque les traumatismes, l'urgence et l'attente dictent constamment le quotidien des intervenants et des personnes en situation d'itinérance, comment réfléchir l'intervention – et avant tout intervenir – sans s'épuiser?

À ce sujet, l'anthropologue Michael Taussig, en se référant à Walter Benjamin, réfléchit au « rythme irrégulier de l'engourdissement et du choc qui constitue l'apparente normalité de l'anormal instaurée par l'état d'urgence »⁴ [traduction libre] (Taussig, 1989, p. 4). La sociologue Dahlia Namian questionne les possibilités d'action réelle dans cet espace qu'elle nomme « la vie moindre », un « régime de vie particulier dont les contraintes à l'œuvre réduisent jusqu'au moindre l'action possible » et où le « dramatique » et « l'ordinaire » se côtoient au quotidien (Namian, 2012, p. 44). L'anthropologue Veena Das, elle, dans son étude de la violence, mentionne une nécessaire « descente dans l'ordinaire »⁵ [traduction libre] (Das, 2007, p. 7), alors que la violence repose justement au sein des événements les plus ordinaires du quotidien.

En réfléchissant à mes données, c'est donc cette normalité du quotidien, cet ordinaire, qui serait vulnérabilisant pour tous. Une infirmière m'a mentionné dans les derniers jours de mon terrain comment elle trouvait important de voir la vulnérabilité comme quelque chose de porteur pour elle; la vulnérabilité comme une force de se dévoiler en intervention avec un potentiel de création de liens. Outiller et accompagner ces intervenants pour reconnaître et faire face à vulnérabilité inhérente aux interventions qu'ils font au quotidien m'apparaît comme l'étape suivante.

Conclusion

Cette ethnographie questionne l'intervention médico-sociale en contexte d'itinérance et invite à réfléchir la vulnérabilité comme partie intégrante – voire indissociable – de ce contexte d'intervention. La circulation des vulnérabilités mène à une réflexion plus large sur le partage d'une vulnérabilité commune entre non seulement les personnes en situation d'itinérance, mais aussi les intervenants chargés de les accompagner. Cette vulnérabilité va donc bien au-delà d'une simple catégorie d'individus. Elle questionne les liens sociaux et les relations existant entre les professionnels et les personnes en situation d'itinérance. Ces relations sont au cœur même du processus d'intervention tout en étant au même moment les vecteurs à travers lesquels circule la vulnérabilité. Ce sont donc deux réalités indissociables qui incitent à repenser la grammaire de l'intervention en contexte de vulnérabilité.

Notes

¹ Dans un but de simplification, les termes itinérance et sans-abrisme seront utilisés de façon interchangeable dans ce texte.

² Dans le cadre de mon ethnographie, le terme « intervenant » regroupe tous les employés qui avaient des contacts plus ou moins soutenus avec des personnes en situation d'itinérance dans le cadre de leurs fonctions professionnelles. J'inclus donc les infirmières, les travailleurs et assistants sociaux, les médecins, les psychologues, les surveillants et les éducateurs.

³ Récemment, les critères d'admission à ce statut médical avaient été changés par l'équipe du centre et il fallait garder des lits pour un possible hébergé qui serait plus « malade » que lui.

⁴ « *the irregular rhythm of numbing and shock that constitutes the apparent normality of the abnormal created by the state of emergency* » (Taussig, 1989, p. 4).

⁵ « *descent into the ordinary* » (Das, 2007, p. 7).

Références

- Atkinson, P., Coffey, A., & Delamont, S. (2003). *Key themes in qualitative research : continuities and changes*. Walnut Creek, CA : AltaMira Press.
- Barel, Y. (1982). *La marginalité sociale*. Paris : Presses universitaires de France.
- Baribeau, C. (2005). Le journal de bord du chercheur. *Recherches qualitatives, Hors-série*, 2, 98-114.
- Becker, H. S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris : La Découverte.
- Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Paris : Éditions de Minuits.
- Brodiez-Dolino, A. (2016). Le concept de vulnérabilité. *La Vie des idées*. Repéré à <http://www.laviedesidees.fr/Le-concept-de-vulnerabilite.html>
- Châtel, V. (2008). Au-delà de la vulnérabilité sociale, la vulnérabilité symbolique. Dans V. Châtel, & S. Roy (Éds), *Penser la vulnérabilité : visages de la fragilisation du social* (pp. 201-245). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Châtel, V., & Roy, S. (Éds). (2008). *Penser la vulnérabilité : visages de la fragilisation du social*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Creswell, J. W., & Poth, C. N. (2018). *Qualitative inquiry and research design : Choosing among five approaches* (4^e éd.). Thousand Oaks, CA : Sage.
- Damon, J. (2002). *La question SDF : critique d'une action publique*. Paris : Presses universitaires de France.
- Das, V. (2007). *Life and words. Violence and the descent into the ordinary*. Berkeley, CA : University of California Press.

- DeWalt, K. M., & DeWalt, B. R. (1998). Participant observation. Dans H. Russell Bernard (Éd.), *Handbook of methods in cultural anthropology* (pp. 259-300). Walnut Creek, CA: AltaMira Press.
- Fainzang, S. (1998). Anthropology at home via anthropology abroad : The problematic heritage. *Anthropology & Medicine*, 5(3), 269-277.
- Fainzang, S. (2006). *Les relations médecins malades : information et mensonge*. Paris : Presses universitaires de France.
- Fassin, D. (1992). *Pouvoir et maladie en Afrique*. Paris : Presses universitaires de France.
- Fereday, J., & Muir-Cochrane, E. (2006). Demonstrating rigor using thematic analysis : A hybrid approach of inductive and deductive coding and theme development. *International Journal of Qualitative Methods*, 5(1), 80-92.
- Fortin, S. (2010). Anthropology within the space of the clinic : Identity, politics, and methods. Dans S. Fainzang, E. Hem, & B. Risor (Éds), *The taste for knowledge : Medical anthropology facing medical realities* (pp. 111-129). Danemark : The University Press.
- Gobo, G. (2004). Sampling, representativeness and generalizability. Dans C. Seale, G. Gobo, J. F. Gubrium, & D. Silverman (Éds), *Qualitative research practice* (pp. 405-426). London : Sage.
- Imbert, G. (2010). L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherche en soins infirmiers*, 3(102), 23-34.
- Jaccoub, J., & Mayer, R. (1997). L'observation en situation et la recherche qualitative. Dans J. Poupard, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer, & A. P. Pires, (Éds), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 211-249). Montréal : Gaëtan Morin.
- Laugier, S. (Éd.). (2012). *Tous vulnérables? Le care, les animaux et l'environnement*. Paris : Petite bibliothèque Payot.
- Lecompte, M. (2002). The transformation of ethnographic practice : Past and current challenges. *Qualitative Research*, 2(3), 283-299.
- Lévi-Strauss, C. (1962). *La pensée sauvage*. Paris : Plon.
- Lévy-Vroelant, C., Joubert, M., & Reinprecht, C. (Éds). (2015). *Agir sur les vulnérabilités sociales : les interventions de première ligne entre routines, expérimentation et travail à la marge*. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- Mills, D., & Morton, M. (2013). Being, seeing, writing : The role of fieldnotes. Dans D. Mills, & M. Morton (Éds), *Research methods in education: Ethnography in education* (pp. 77-93). London : Sage.

- Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS). (2014). *Politique nationale de lutte à l'itinérance : ensemble, pour éviter la rue et en sortir*. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2013/13-846-03F.pdf>
- Namian, D. (2012). *Entre itinérance et fin de vie : sociologie de la vie moindre*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2008). *La rigueur du qualitatif : les contraintes empiriques de l'interprétation socioanthropologique*. Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant.
- Patton, M. Q. (2002). *Qualitative research and evaluation methods* (3^e éd.). Thousand Oaks, CA : Sage.
- Peirano, M. G. S. (1998). When anthropology is at home : The different contexts of a single discipline. *Annual Review of Anthropology*, 27(1), 105-128.
- Pichon, P., Girola, C., & Jouve, E. (Éds). (2016). *Au temps du sans-abrisme. Enquêtes de terrain et problème public*. Saint-Étienne : Presses universitaires de Saint-Étienne.
- Pope, C., & Mays, N. (2006). Observational methods. Dans C. Pope, & N. Mays (Éds), *Qualitative research in health care* (pp. 21-31). Malden, MA : Blackwell.
- Reeves, S., Kuper, A., & Hodges, B. D., (2008). Qualitative research methodologies : Ethnography. *British Medical Journal*, 337, a1020.
- Rice P., & Ezzy, D. (1999). *Qualitative research methods : A health focus*. Melbourne : Oxford University Press.
- Roy, S. (2008). De l'exclusion à la vulnérabilité. Dans V. Châtel, & S. Roy (Éds), *Penser la vulnérabilité : visages de la fragilisation du social* (pp. 13-36). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Roy, S., & Hurtubise, R. (2007). *L'itinérance en questions*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Roy, S., & Soulet, M.-H. (2001). L'exclusion : changement de cap. *Sociologies et Sociétés*, 33(2), 3-11.
- Sarah, C., & Nicky, B. (2006). Conversation analysis. Dans C. Pope, & N. Mays (Éds), *Qualitative research in health care* (pp. 43-52). Malden, MA : Blackwell.
- Sarradon-Eck, A. (2008). Médecin et anthropologue, médecin contre anthropologue : dilemmes éthiques pour ethnographes en situation clinique. *Ethnographiques.org*, (17). Repéré à <http://www.ethnographiques.org/2008/Sarradon-Eck.html>
- Savage, J. (2000). Participative observation : Standing in the shoes of others? *Qualitative Health Research*, 10(3), 324-339.
- Soulet, M.-H. (2005). La vulnérabilité comme catégorie de l'action publique. *Pensée plurielle*, 2(10), 49-59.

- Soulet, M.-H. (2008). La vulnérabilité : un problème social paradoxal. Dans V. Châtel, & S. Roy (Éds), *Penser la vulnérabilité : visages de la fragilisation du social* (pp. 65-92). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Taussig, M. (1989). Terror as usual : Walter Benjamin's theory of history as a state of siege. *Social Text*, (23), 3-20.
- Thomas, H. (2010). *Les vulnérables : la démocratie contre les pauvres*. Paris : Éditions du Croquant.
- Tronto, J. (2012). *Le risque ou le care?* Paris : Presses universitaires de France.
- Van Dongen, E., & Fainzang, S. (1998). Medical anthropology at home : Creating distance. *Anthropology & Medicine*, 5(3), 245-250.
- Ville de Montréal. (2018). *Le plan d'action montréalais en itinérance 2018-2020*. Repéré à http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/D_SOCIAL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PLAN_ITIN%C9RANCE_HR_0.PDF
- Wagner, A. C. (2012). Habitus. *Sociologie : les 100 mots de la sociologie*. Repéré à <http://journals.openedition.org/sociologie/1200>
- Zaman, S. (2008). Native among the natives physician anthropologist : Doing hospital ethnography at home. *Journal of Contemporary Ethnography*, 37(2), 135-154.

Mathieu Isabel, est médecin de famille et clinicien-chercheur au CLSC/GMF-U des Faubourgs à Montréal, affilié au Département de médecine de famille et médecine d'urgence de l'Université de Montréal. Il est également étudiant à la maîtrise en anthropologie médicale à l'Université McGill. Il s'intéresse à l'analyse des interventions médico-sociales en contexte de vulnérabilité, tout particulièrement aux réalités de l'intervention auprès de personnes en situation d'itinérance.

Pour joindre l'auteur :
mathieu.isabel@umontreal.ca

Le corps de la chercheuse et le corps de la détenue en miroir : une esquisse des apports des concepts de « nomadisme » et de « liminalité »

Catherine T. Chesnay, Ph. D.

Université du Québec à Montréal, Québec, Canada

Sylvie Frigon, Ph. D.

Université d'Ottawa, Ontario, Canada

Résumé

Faire de la recherche avec des femmes qui sont incarcérées comporte des enjeux importants. Bien que les recherches qui portent sur les femmes incarcérées traitent de la question de leur corporalité, peu d'auteurs ont interrogé la question de la corporalité de la chercheuse dans le processus de recherche. C'est précisément l'objet de cet article, qui sera éclairé par les concepts de subjectivité nomade et de liminalité. Cette esquisse jette ainsi des jalons pour une compréhension renouvelée de la recherche qualitative avec les femmes incarcérées.

Mots clés

MÉTHODOLOGIES FÉMINISTES, CORPORALITÉ, RECHERCHE SUR LA PRISON

Introduction : la genèse d'une démarche

À la maison de transition, plusieurs personnes me parlent d'une intervenante d'un autre organisme communautaire qui a une vaste expérience d'intervention auprès des personnes incarcérées dans les prisons pour femmes. Elles me conseillent de lui parler, pour avoir une vision plus globale de la situation. Mardi soir, lorsque j'arrive à la maison de transition, je tombe nez à nez avec elle. Elle me tend la main et me dit : « C'est toi la fille enceinte à lunettes qui fait de la recherche? Je suis contente de te

Note des auteures : Les auteures tiennent à remercier les organisateurs du colloque de l'ARQ/CERTA qui s'est déroulé lors du congrès de l'ACFAS en mai 2018, ainsi qu'aux chercheuses et chercheurs qui ont participé au colloque. Leurs questions et commentaires ont permis d'enrichir ce texte.

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série – numéro 23 – pp. 103-113.

L'ENQUÊTE QUALITATIVE AUPRÈS DE POPULATIONS EN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ISSN 1715-8702 - <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2019 Association pour la recherche qualitative

rencontrer! » S'ensuit un échange très chaleureux. Intérieurement, je suis un peu déstabilisée par les étiquettes : va pour la fille qui fait de la recherche, va pour la fille aux lunettes, mais la fille enceinte? Je ne m'y fais pas encore à celle-là! (Note de C. Chesnay)¹

La question du corps s'est posée et se pose toujours avec beaucoup d'acuité en criminologie, en particulier lorsque l'on s'intéresse à l'incarcération. De par la nature même de l'enfermement, l'incarcération a une dimension corporelle, car le corps est immobilisé dans un espace et un temps précis. Bien que les blessures et les attaques au corps lors de l'enfermement aient été étudiées (ex : Crewe, Hulley, & Wright, 2017; Hamelin, 1989), le concept de corps reste, la plupart du temps, non théorisé ou problématisé. Les écrits de Frigon ont pavé la voie en abordant la question de la corporalité des femmes incarcérées en théorisant le corps comme un outil analytique qui permet d'appréhender les dimensions genrées de l'incarcération, dans ses dimensions qui sont autant indicibles qu'inaudibles (Frigon, 1996, 2006, 2012; Frigon & Jenny, 2009; Frigon & Kérisit, 2000).

La genèse de ce texte s'inscrit dans la recherche doctorale de Chesnay (2016), qui a été dirigée par Bastien Quirion et Sylvie Frigon. Son amorce a été la visibilité de la grossesse de Chesnay, visibilité qui a teinté la première phase de son terrain de recherche en lui permettant de développer rapidement un lien avec les participantes à sa recherche. Les discussions qui ont porté sur ce sujet ont soulevé plusieurs interrogations quant à l'*action* de faire de la recherche, *action* qui nécessite un engagement corporel. Ce texte s'inscrit dans la lignée de ces questionnements en se penchant sur les questions suivantes : quelles sont les expériences corporelles qui s'inscrivent dans l'action de faire de la recherche, en particulier la recherche qualitative qui porte sur une population vulnérable, soit les femmes incarcérées? Quel éclairage ces expériences peuvent-elles apporter, autant sur le sujet de recherche que sur les processus de recherche? Cette contribution vise ainsi à dégager quelques pistes de réflexion sur la question de la corporalité de la chercheuse en recherche qualitative, en mobilisant deux concepts, soit la « subjectivité nomade » et la « liminalité ». Comment ces concepts peuvent-ils nous éclairer pour comprendre davantage – ou bien comprendre sous un autre angle – les enjeux liés à la corporalité de la chercheuse? Pour rendre compte du caractère exploratoire de cette démarche, ce texte est ponctué de vignettes qui, à la manière de vignette clinique², sont le tremplin pour aborder l'action de *faire* de la recherche dans sa dimension corporelle.

Le corps de la chercheuse en question³

Lors de ma recherche portant sur l'homicide conjugal au féminin qui m'a amenée, notamment, en Belgique, plus précisément à la prison de Mons en Belgique au milieu des années 1990, j'étais saisie par les lieux – leurs odeurs, leurs sons, leur froideur, leur vétusté. Les lieux m'apparaissaient

très sales. À la sortie de la prison, j'avais un besoin urgent de me laver comme pour empêcher toute contamination (il est important de dire que ce constat peut être fait dans un bon nombre de prisons, mais c'est à partir de ce moment que ceci m'a frappé) (Note de S. Frigon).

Plusieurs écrits se sont penchés sur la question de « faire » de la recherche, autant dans une perspective épistémologique que méthodologique. En se penchant sur la question de la posture du chercheur, Mahieu et Scheer (2017) utilisent une formule très éloquente : quand la chercheuse fait son terrain, elle a simultanément les pieds dans les plats, tout en étant assise entre deux chaises. La formule « les pieds dans les plats » réfère à la posture d'inconfort du chercheur dans un milieu où l'on ne connaît pas les normes, les codes et le fonctionnement. La chercheuse fera ainsi (fort probablement) un faux-pas et se retrouvera dans une situation embarrassante, à des degrés variables. Par ailleurs, en étant assise entre deux chaises, la chercheuse se voit attribuer une identité sociale hybride sur laquelle elle a peu de contrôle.

La formule de Mahieu et Scheer (2017) permet de mettre en lumière les rapports de pouvoir entre chercheurs, les participants et le terrain de recherche, rapports qui ne sont pas toujours à la faveur du chercheur. Les rapports de pouvoir de faire de la recherche s'imposent rapidement lorsque le terrain est en prison et ce, peu importe la prison : les effets personnels sont fouillés, on passe le détecteur de métal, les portes de la prison s'ouvrent. Cette formule a aussi le mérite d'intégrer la notion des expériences corporelles, comme le soulignent d'ailleurs Mahieu et Scheer (2017). La vignette présentée au début de cette section illustre comment, en plus de régir, organiser et discipliner la recherche, la prison a un effet sur le corps : elle assaille les sens, imprègne le corps, le « contamine ». Comment donc penser le corps de chercheuse? Comment traiter des expériences corporelles de faire de la recherche?

Se saisir du corps de la chercheuse n'est pas un exercice simple. Bien que l'expérience concrète du corps semble aller de soi (ex : je sens une odeur, j'entends un bruit, etc.), elle est traversée de part en part par notre expérience d'un « corps social » tout en étant matérielle. Comme l'affirme Le Breton (2011) : « [le corps] semble aller de soi, mais rien n'est finalement plus insaisissable. Il n'est jamais une donnée indiscutable, mais l'effet d'une construction sociale et culturelle » (p. 17). Dans une perspective constructionniste, la « neutralité » du corps est remise en question : le corps est ancré dans des réalités sociales, culturelles et historiques. Ainsi, ce que je sens et ce que j'entends ne prennent sens que dans un contexte social et historique particulier – la prison de Mons est « contaminante » dans un contexte précis. Cependant, le corps n'est pas non plus qu'assujéti aux structures sociales et aux discours : le corps a une matérialité qui lui est propre, constitutive de catégorie sociale, de discours et de pratiques. Comme le souligne Braidotti (2003), le sujet et sa corporalité ne sont pas

constitués que par le culturel ou que par le naturel, mais plutôt « prise dans un entre-deux dynamique, complexe et épuisant » (p. 31).

Appréhender le corps en le dépouillant de son statut « objectif », le considérer comme un espace matériel avec des frontières perméables constitué par des pratiques et des discours sociaux et culturels, c'est aussi accepter de questionner le statut du corps comme marqueur unique de l'identité d'une personne, de résister à l'essentialisation du corps de la femme et de tenter de penser le corps en termes de multitude. Dans cet article, nous tenterons de rendre compte des expériences corporelles de *faire* de la recherche, non pas pour mettre les chercheuses en vedette, mais plutôt de rendre compte de l'engagement corporel de faire du terrain, et ce, dans l'objectif de mieux comprendre notre objet de recherche, ainsi que le processus lié à la réalisation des étapes d'une recherche qualitative. Dans un premier temps, nous allons aborder la question du corps comme espace de connexion, en mobilisant le concept de subjectivité nomade. Dans un deuxième temps, nous allons interroger le corps comme un espace liminal, en mobilisant le concept de liminalité.

La subjectivité nomade comme objet de navigation critique

La notion de subjectivité nomade repose sur la pensée féministe nomade développée par Braidotti (2003, 2011). En considérant comment plusieurs sujets n'ont jamais été sujets aux yeux de la philosophie européenne – ex : les femmes, les personnes racisées, etc. –, Braidotti (2011) souligne l'importance de développer une position épistémologique pour penser le sujet hors des discours phalocentriques et colonialistes. Elle invite ainsi à un triple mouvement théorique. En premier lieu, elle souligne la nécessité de reconnaître la matérialité du sujet : le corps est ainsi un espace de chevauchement entre le physique, le symbolique et le sociologique. Tout en étant ancré dans le social, le corps a aussi la capacité de traverser et même de transcender des variables structurantes – de classe, de race, sexe, genre, handicap, etc. Le second mouvement est la nécessité de reconnaître les différences entre les femmes, car le sujet nomade est nécessairement complexe, à l'opposé de l'essentialisme. Il se veut un point de départ d'une transformation et il s'inscrit donc dans une critique du centre, tout en tenant compte du danger de reproduire des centres localisés, reproducteurs d'inégalités. Finalement, Braidotti (2011) souligne l'importance de reconnaître les contradictions et les différences à l'intérieur même du sujet nomade. Le sujet nomade n'est donc ni unique ni unifié, mais traversé par des contradictions et des paradoxes. Ainsi, le sujet nomade se réfléchit en tant que cartographie : il n'y a aucune identité « gagnante », mais bien des traces, une diversité mouvante. Ainsi, la subjectivité nomade ne conceptualise pas le Corps du Sujet, mais appréhende des corps multiples et complexes.

Comment donc penser la chercheuse comme sujet nomade? Comme le soulignent Hills et Rowan (2002), la chercheuse féministe est nomade dans son institution même, de par sa posture théorique qui interroge les liens entre savoir et pouvoir. Elle est

traversée par le paradoxe de se pencher sur la constitution des privilèges, des rapports de pouvoir inégaux, tout en étant dans une institution qui, historiquement, s'est construite et a reproduit ces rapports de pouvoir. En recherche, la chercheuse féministe est située et elle se situe : elle est accompagnée de ses outils pour se situer dans les rapports de pouvoir (réf : épistémologies féministes). Le concept de sujet nomade est particulièrement évocateur lorsque l'on fait de la recherche en prison ou dans une maison de transition. Dans la prison, les chercheuses sont de passage – elles ne sont ni détenues ni agentes correctionnelles ni visiteuses. Elles s'inscrivent hors des repères institutionnels. Dans la maison de transition, nous sommes aussi de passage, alors que les femmes qui y séjournent naviguent plusieurs frontières (couvre-feu, suivi, conditions de probation, etc.). Le sujet nomade fait ainsi sens non seulement en termes spatiaux, mais aussi en terme temporel : les chercheuses ont la capacité de se projeter hors des murs, sans relation avec le monde carcéral ni même transcarcéral.

Cependant, être de passage, être nomade, ne signifie pas être atomisée, détachée du terrain. Bosworth (1999) souligne cet élément lors de la description de son terrain de recherche : ni détenue, ni agente correctionnelle, ni membre du personnel soignant, elle se voit attribuer diverses identités – amie, confidente, enseignante – qui lui permettent de développer des liens avec les participantes. Comme Braidotti (2011) le souligne, le nomadisme de la chercheuse n'est pas synonyme d'atomisation, mais il est plutôt porteur de connexion. L'auteure définit le sujet nomade comme une entité éthique, qui est active et réfléchie dans son nomadisme, ce qui lui permet de s'engager, de connecter et de solidariser – c'est le mouvement qui lui permet d'échapper à l'essentialisation et à la rigidité identitaire :

À l'opposé, le sujet nomade fonctionne comme une équipe à relais : elle connecte, elle circule, elle se déplace. Elle ne s'identifie pas à un lieu précis, mais elle continue à y revenir régulièrement. La nomade est donc une identité transgressive, dont la nature transitoire est précisément la raison pour laquelle est peut établir des connections. Les politiques nomades sont donc marquées par le lien, les coalitions, les connections⁴ [traduction libre] (Braidotti, 2011, p. 42).

C'est précisément cette capacité de connexion par l'entremise de la corporalité sur laquelle nous nous pencherons dans la section suivante.

Le corps de la chercheuse comme espace de connexion

J'ai croisé Émilie dans le corridor de la maison de transition. Elle m'a demandé si nous avions pensé à des noms pour le bébé. Je lui dis que non. Elle me raconte alors comment elle a choisi le nom de sa fille. Après avoir vu que son test de grossesse était positif, elle a tout de suite pensé à ce prénom-là. Et c'est lui qu'elle a donné à sa fille et il lui va comme un gant. C'était donc tout de suite clair pour elle! Nous avons ensuite longuement

parlé de sa fille. Ce n'est pas facile ces temps-ci, car elle ne peut pas la voir.
(Note de C. Chesnay).

Tel qu'exposé dans la toute première vignette de cet article, Chesnay était enceinte lors de son terrain de recherche. Tout comme Kannen (2013), cette grossesse lui a attiré la sympathie et les confidences de certaines participantes. Plusieurs d'entre elles ont échangé avec Chesnay sur leurs grossesses, leurs accouchements, leur allaitement. Ce rapport de proximité avec une femme enceinte n'est pas propre à la recherche avec des femmes criminalisées : elle s'observe dans diverses sphères sociales. Cette bienveillance s'accompagne aussi de diverses formes de contrôle de la maternité (Kannen, 2013; Longhurst, 1999; Lupton, 2000). Ainsi, plusieurs participantes ont régulièrement averti Chesnay de l'impact de la cigarette sur les grossesses si elle entrait dans le fumoir ou si elle discutait avec une personne qui fumait. En plus de l'établissement d'un rapport sur les questions de la maternité, la visibilité de la grossesse de Chesnay a ouvert la possibilité d'ouvrir sur une question plus délicate, soit la prise de poids.

J'ai passé le soir à la maison de transition. Les personnes présentes parlent du poids qu'elles ont pris en détention et des stratégies qu'elles ont mises en place pour en perdre. Une d'entre elles me jette un coup d'œil et dit à la blague : « Catherine a tout un bébé Tanguay! » (Note de C. Chesnay).

Dans de multiples recherches sur l'expérience des femmes incarcérées, la prise de poids est considérée comme un enjeu majeur pour les femmes (Chesnay, 2016, 2017). Plusieurs raisons, telles que le manque de contrôle sur nourriture disponible en prison, le manque d'exercices, etc., expliquent la prise de poids rapide des femmes incarcérées (Chesnay, 2016). Selon les participantes à la recherche de Chesnay, la prise de poids liée aux conditions de détention se concentre au niveau du ventre, d'où l'appellation « bébé Tanguay ». Comme l'illustre la vignette, la rondeur du ventre de Chesnay faisait ainsi écho à celle de certaines participantes : la corporalité de chercheuse fut ainsi source de connexion.

Cette connexion s'est déployée en fonction des discours sociaux sur la minceur et la prise de poids. En lien avec leur bébé Tanguay, plusieurs participantes ont parlé de la honte de s'être laissées aller en prison, de ne pas avoir pu résister ou contrôler cette prise de poids. La peur de ne plus rentrer dans ses vêtements d'avant la prison était omniprésente. À la sortie de prison, le bébé Tanguay est considéré comme une marque de la contamination du corps par la prison, une empreinte sur le corps des femmes. En parler comme un bébé permet de qualifier cette prise de poids comme temporaire et étrangère, comme un bébé qui sera éventuellement expulsé. D'ailleurs, le parallèle avec la grossesse de Chesnay étant continu, puisque plusieurs femmes ont partagé avec elle des stratégies pour perdre poids après la grossesse (allaitement, etc.).

En résumé, la visibilité de la grossesse de Chesnay a créé un espace de connexion entre les participantes et la chercheuse, autant autour des enjeux de la maternité, ainsi

que de la prise de poids, tous deux des sujets qui peuvent être plus délicats, souffrants ou difficiles à aborder avec des femmes criminalisées. Or, en plus d'être un espace de connexion, le corps de la chercheuse est aussi un espace liminal, dans lequel va s'inscrire la souffrance, parfois même à l'insu même de la chercheuse.

Le corps de la chercheuse comme espace liminal

Lors de ma recherche portant sur l'homicide conjugal au féminin, j'ai réalisé un bon nombre d'entretiens avec des femmes au Canada, France et en Belgique dans les années 1990. Souvent les récits des femmes en étaient d'horreur – des récits souvent indicibles et inaudibles. Souvent, ces récits qui hantent et qui m'habitent toujours me confrontaient à mon impuissance. Comment réagir? Je pense à cette femme au pénitencier de Kingston qui se présente à moi en me disant « C'est moi, le monstre » ou d'autres qui racontaient leur histoire d'abus vécus aux mains de leur « victime ». Charlotte qui me racontait, par exemple, que son mari lui avait coupé les tendons du pied pour l'empêcher de s'enfuir ou une autre qui se faisait battre sous les pieds pour que les marques ne paraissent pas ou encore cette femme qui subissait une inspection vaginale à chaque fois que son mari rentrait de travailler en fin de journée afin de s'assurer qu'elle n'avait pas été infidèle. Des histoires à glacer le sang tellement que, parfois, aux termes de ces rencontres, je ne me souvenais plus de la manière dont je m'étais rendue à la maison (Note de S. Frigon).

Comment le concept de liminalité peut-il nous aider à appréhender les enjeux liés à cette vignette? La limination du latin « *limen* » signifie le seuil ou la marge. Un état de limination est celui où l'ordre habituel des choses est suspendu, le passé est momentanément annulé et le futur n'a pas encore commencé. Le stade liminaire est celui où l'ordre social est renversé. Victor Turner (1974, 1982) a utilisé le travail d'Arnold van Gennep (1909) portant sur les *Rites de passage* pour développer cette compréhension de la liminalité. Ce dernier a décrit trois étapes des rites de passage : la phase initiale de séparation de son groupe ou de sa société, le stade intermédiaire de liminalité et la phase finale de réintégration. C'était la deuxième étape qui a attiré l'attention de Turner, l'état d'être entre « deux et deux » identités définies et libéré des obligations normatives qu'elles impliquent. Dans le travail de Turner, axé sur l'étude anthropologique des sociétés « tribales », la liminalité signifiait une séparation physique de la communauté.

C'est pourquoi le concept anthropologique de *liminalité* nous a paru pertinent : il désigne une phase des rites de passage qui échappe aux normes en vigueur, mais qui est néanmoins constitutive de l'ordre social. Plus spécifiquement, dans leurs ouvrages respectifs, Arnold van Gennep et Victor W. Turner montrent comment les individus qui participent à de tels rites se retrouvent dans un constant mouvement qui les fait osciller

entre deux identités fixes et souvent opposées, échappant ainsi aux classifications culturelles normales. Liminalité et devenir ne sont pas seulement des états flottants libres, mais un état entre les deux. La limination est toujours située entre deux structures ordonnées et normatives différentes, par exemple l'université et le terrain. Dans ce contexte, la façon dont la chercheuse conserve un sens de soi est simplement une question de quel côté du seuil elle se trouve.

Se libérer de certaines contraintes, de rôles prescrits, de statut et d'appartenance sociale donnés, aurait-il un potentiel d'analyse précieux? L'innovation se produit dans l'espace de la liminalité, un espace que Turner nomme « anti-structure ». Toujours selon cet auteur, les structures normales de la société que nous vivons peuvent inhiber ou entraver ce potentiel illimité de devenir, comme la création de nouvelles identités et les arrangements sociaux peuvent agir pour subvertir le statu quo (Turner 1974). Un tel espace est donc aussi celui de l'affectivité accrue, de l'incertitude et de l'insécurité. La limination est un état où les nouveaux potentiels et les limites peuvent être contestés et explorés.

Si l'on revient à la vignette qui débute cette section, elle touche à comment, en étant à la frontière de deux mondes (le dedans et le dehors), le corps de la chercheuse devient un espace où la souffrance s'inscrit, et ce, malgré nous. Malgré un désir de garder une distance par rapport au terrain, le terrain nous « rattrape » dans le corps; la souffrance est perçue, intégrée par la chercheuse, parfois même à son insu. La vignette qui débute cette section montre que même si la chercheuse sort de prison, la souffrance est encore flottante, retenue dans le corps. Ainsi, la liminalité ne se maintient non seulement lorsque l'on est en dialogue avec les participants à la recherche, mais aussi dans des moments de transition, entre la recherche et la vie personnelle, entre le dedans et le dehors. La vignette témoigne comment, comme chercheuse, on ne sait même plus comment on est revenu d'un espace (la prison) à un autre (chez soi).

Qu'est-ce que la liminalité peut nous apprendre sur notre terrain de recherche? Un premier élément de réponse serait la nature des souffrances vécues par les participantes de la recherche. Cette souffrance, associée à la criminalisation et l'incarcération, est un enchevêtrement de souffrances psychiques, physiques, identitaires, relationnelles et sociales. Elle se déploie sur de multiples niveaux et émane de violences structurelles, sociales et symboliques, qui ont des ramifications dans des liens intimes. Il est difficile de les décrire, de les nommer en honorant ou en reconnaissant leur ampleur, leur profondeur et leur lourdeur. Cette profondeur « rentre » dans le corps, dans le corps nomade de la chercheuse qui, même de passage, outillée pour y « faire face » avec une distance due à son statut de chercheuse, emporte avec elle cette souffrance. Et que donc, que cette souffrance rentre dans le corps de la chercheuse, témoigne comment faire de la recherche peut s'inscrire dans la limination. L'espace liminal se maintient même dans le temps : même à l'extérieur de la prison, la chercheuse est entre deux états On peut

supposer que c'est la manifestation de l'indicible, d'une grande violence étatique, genrée, qui s'incarne dans le corps de la chercheuse.

Conclusion

Les réflexions sur la recherche qualitative et son caractère subjectif porte habituellement sur la posture du sujet par rapport au terrain de recherche, mais elles intègrent rarement la corporalité. Or, comme nous l'avons modestement soutenu, faire du terrain comporte une dimension corporelle. Dans un premier temps, se pencher sur la corporalité de la chercheuse nous a permis de penser la corporalité comme connexion, ce que l'on incarne dans des dimensions matérielles et symboliques et affectives. Dans un second temps, se pencher sur la corporalité de la chercheuse nous a permis de la penser aux frontières et aux lisières – et pourquoi elles sont des lisières et des limites. Ceci dit, il faut garder un regard interrogatif sur la manière dont ces espaces sont constitués – la posture du sujet nomade ici nous permet, peut-être, de rendre compte de discours de la « marge ». Somme toute, les concepts « nomadisme » et « liminalité » mobilisés dans cet article afin d'appréhender la corporalité de la chercheuse comme vecteur d'analyse de l'incarcération, ont été, nous semble-t-il, porteurs de sens. Ils proposent aussi une autre dimension de la recherche qualitative qui pourrait être investiguée. Cette esquisse a permis de jeter des jalons pour une compréhension renouvelée, pour un regard différent sur l'incarcération, un sujet ayant suscité, au cours des siècles, d'innombrables débats, recherches et angles d'approches.

Notes

¹ Ce récit est l'adaptation des notes de terrain de la recherche doctorale de Chesnay (2016). Inspirée par le recherche-action participative, cette recherche visait à documenter comment les femmes qui ont été incarcérées agissent sur leur santé durant leur séjour en prison, ainsi qu'à agir avec les femmes sur cet enjeu (Chesnay, 2016). Durant la première phase de son terrain, Chesnay était visiblement enceinte.

² En psychologie, une vignette clinique réfère à la synthèse de l'histoire d'une thérapie d'un patient. Nous avons utilisé le principe pour raconter des histoires liées aux propos de cet article.

³ « Le corps comme question » provient de Le Breton (2011), p. 17.

⁴ *By contrast, the nomadic subject functions as a relay team : she connects, circulates, moves on; she does not form identification, but keeps coming back at regular intervals. The nomad is a transgressive identity whose transitory nature is precisely the reason why she can make connections at all. Nomadic politics is a matter of binding, of coalitions, of interconnections* (Braidotti, 2011, p. 42).

Références

- Bosworth, M. (1999). *Engendering resistance : Agency and power in women's prison*. Brookfield : Ashgate.
- Braidotti, R. (2003). Les sujets nomades féministes comme figures des multitudes. *Multitudes* 2(12). Repéré à <http://www.multitudes.net/Les-sujets-nomades-feministes/>
- Braidotti, R. (2011). *Nomadic subjects : Embodiment and sexual difference in contemporary feminist theory*. New York, NY : Columbia University.
- Chesnay, C. (2016) *Doing health, undoing prison. A study with women who have experienced incarceration in a provincial prison* (Thèse de doctorat inédite). Université d'Ottawa, Ottawa, Canada.
- Chesnay, C. (2017). Unearthing ourselves upon prison release : Corporal practices and the pursuit of Health. *Revue générale de droit*, 47, 77-100. Repéré à <https://www.erudit.org/fr/revues/rgd/2017-v47-rgd03131/1040518ar/>
- Crewe, B., Hulley, S., & Wright, S. (2017). The gendered pains of life imprisonment. *The British Journal of Criminology*, 57(1). Repéré à <https://academic.oup.com/bjc/article/57/6/1359/2877142>
- Frigon, S. (1996). A gallery of portraits : Women and the embodiment of difference, deviance, and resistance. Dans T. O'Reily Fleming (Éd.) *Post-critical criminology* (pp. 76-110). Toronto : Prentice-Hall.
- Frigon, S. (2006). *Écorchées*. Montréal : Éditions du Remue-ménage.
- Frigon, S. (Éd.). (2012). *Corps suspect, corps déviant*. Montréal : Éditions du Remue-ménage.
- Frigon, S., & Jenny, C. (2009). *Chairs incarcérées : une exploration de la danse en prison*. Montréal : Éditions du Remue-ménage.
- Frigon, S., Kérisit, M. (Éds). (2000). *Du corps des femmes : contrôles, surveillances et résistances*. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Gennep, van A. (1909). *Les rites de passage*. London : Routledge.
- Hamelin, M. (1989). *Femmes et prison*. Montréal : Éditions du Méridien.
- Hills, E., & Rowan, L. (2002). Female academics as nomadic subjects. Reconceptualizing women in universities. Repéré à <http://www.feministezine.com/feminist/education/Feminist-Academics-as-Nomadic-Subjects.html>
- Kannen, V. (2013). Pregnant, privileged and PhDing : Exploring embodiments in qualitative research. *Journal of Gender Studies*, 22(2), 178-191.

- Le Breton, D. (2011). *Anthropologie du corps et modernité*. Paris : Presses universitaires de France.
- Longhurst, R. (1999). Pregnant bodies, public scrutiny : « Giving » advice to pregnant women. Dans E. Kenworthy Teather (Éd.), *Embodied geographies. Spaces, bodies and rites of passage* (pp. 78-90). London : Routledge.
- Lupton, D. (2000). « A love/hate relationship » : The ideals and experiences of first-time mothers. *Journal of Sociology*, 36(1). Repéré à <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/144078330003600104>
- Mahieu, V., & Scheer, D. (2017). « Faire du terrain », les places du chercheur en action. Dans C. De Man, A. Jaspard, A. Jonckheere, C. Rossu, V. Strimelle, & F. Vanhamme (.ds), « *Justice!* » *Chercheurs en zones troubles* (pp. 54-73). Ottawa : Érudit.
- Turner, V. (1974). *Drame, champs, métaphores : action symbolique dans la société humaine*. Ithaca & London : Cornell University Press.
- Turner, V. (1982). *Du rituel au théâtre : la gravité humaine du jeu*. New York, NY : Publications du journal des arts de la scène.

Catherine T. Chesnay est titulaire d'un doctorat en santé des populations de l'Université d'Ottawa et professeure à l'École de travail de l'UQÀM. Ses travaux portent sur les expériences des personnes en situation de marginalité et d'exclusion, les pratiques qui les visent, ainsi que l'intervention avec les groupes. Sa thèse de doctorat portait sur la santé de femmes ayant été incarcérées et elle s'intéresse actuellement aux expériences des femmes racisées à travers le système de justice pénale. Dans tous ses travaux de recherche, elle privilégie des méthodologies participatives et elle travaille en collaboration avec plusieurs organismes communautaires.

Sylvie Frigon détient un doctorat de l'Institut de Criminologie de l'Université de Cambridge en Angleterre. Elle est professeure titulaire au département de criminologie de l'Université d'Ottawa où elle enseigne depuis 25 ans où elle est également titulaire de la Chaire facultaire « La prison dans la culture, la culture dans la prison » (2016-2019) en sciences sociales. Elle est Associée de recherche principale à Peterhouse, Université de Cambridge en Angleterre. Elle a publié de nombreux articles scientifiques, chapitres et livres et trois romans. Elle a été consultante pour la cinéaste, Léa Pool et, en 2018 pour le Royal New Zealand Ballet et poursuivra ce partenariat dans l'avenir. Elle travaille présentement à un nouveau projet de danse en prison avec les hommes avec la chorégraphe parisienne, Claire Jenny avec qui elle travaille depuis 15 ans.

Pour joindre les auteures :
 Chesnay.catherine@uqam.ca
 sylvie.frigon@uottawa.ca

Positionnements éthique et politique en recherche auprès de personnes vulnérables : le cas d'une recherche auprès de locataires vivant des problèmes de salubrité

Renaud Goyer, Ph. D.

Université de Montréal, Québec, Canada

Résumé

Le travail de recherche auprès des personnes marginalisées ou vulnérables exige du chercheur de se positionner sur deux plans. Sur le plan éthique, comment s'assurer que les droits des participants soient respectés et que leur point de vue soit défendu? Sur le plan politique, comment s'assurer que la recherche permette aux participants de questionner leur situation, de reprendre du pouvoir sur celle-ci, voire même se politiser ou contribuer la politisation de l'enjeu? Cette réflexion provient de mon travail de recherche doctorale qui portait sur l'expérience des inégalités de logement de locataires montréalais à travers une recherche qualitative. Ici, ma visée est double : évoquer les questionnements éthiques qui ont orienté l'entrée sur le terrain et questionner en quoi la salubrité représente une expérience à partir duquel la politisation est complexe.

Mots clés

RECHERCHE QUALITATIVE, VULNÉRABILITÉ, MÉTHODOLOGIE, ÉTHIQUE, POLITIQUE, LOGEMENT

Introduction

En 1967, Howard S. Becker appelait les chercheurs à se demander : de quel côté sommes-nous? Il postulait ainsi que la question de prendre position était obsolète et qu'il fallait plutôt de choisir son camp. Ne pas prendre position, c'est prendre position. Ce faisant, il appelait à donner la parole à ceux qui se trouvent au pied de la hiérarchie de la légitimité et la crédibilité de la parole. Ceux pour qui les possibilités de s'exprimer sont

Note de l'auteur : L'auteur souhaite remercier les organisateurs du colloque *La recherche qualitative avec les populations en contexte de vulnérabilité économique et sociale : entre ajustements mutuels et influences réciproques* de l'Association de la recherche qualitative (ARQ) et du Centre d'études et de recherches sur les transitions et l'apprentissage (CERTA). La recherche à l'origine de cette publication a été financée par le CRSH et le FRQSC.

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série – numéro 23 – pp. 114-127.

L'ENQUÊTE QUALITATIVE AUPRÈS DE POPULATIONS EN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ISSN 1715-8702 - <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2019 Association pour la recherche qualitative

réduites. Toutefois, donner la parole aux personnes marginalisées ou vulnérables posent des défis épistémologiques liés au statut de la parole et à la possible colonisation de cette dernière par les chercheurs (Guba & Lincoln, 1994). À cet égard, le travail de recherche sur et en compagnie des personnes marginalisées ou vulnérables exigent du chercheur de se positionner sur deux plans. Sur le plan éthique, comment s'assurer que les droits des participants soient respectés et que leur point de vue soit défendu et fidèlement présenté? Sur le plan politique, comment s'assurer que la recherche permette aux participants de questionner leur situation, de reprendre du pouvoir sur celle-ci, voire de se politiser ou de contribuer à la politisation de l'enjeu?

Cette réflexion découle d'une recherche qualitative doctorale phénoménologique portant sur l'expérience des inégalités de logement, réalisée en partenariat avec le Comité logement Saint-Laurent et s'appuyant sur des entretiens semi-dirigés et plusieurs heures d'observation à travers les activités du Comité (Goyer, 2017a). Elle a documenté comment la question de salubrité construit l'expérience des locataires d'une part, et en quoi, dans certains cas, elle empêche les locataires de contrôler leur espace intime et de s'inscrire plus largement dans l'espace social, d'autre part. Je cherche donc ici à évoquer les questionnements éthiques qui ont orienté mon entrée sur le terrain et à questionner en quoi la salubrité représente une expérience à partir de laquelle la politisation est complexe. En bref, je cherche à répondre à la question : de quel côté étions-nous?

Comment faire de la recherche qualitative? Quelques repères théoriques et méthodologiques sur notre recherche

Avant de répondre à cette question, les bases de cette réflexion méritent d'être précisées avant d'en extrapoler des propositions pour des recherches futures. Ce point de départ constitue l'étude de l'expérience des inégalités de logement des locataires à partir d'une recherche qualitative afin d'accéder au vécu de ces derniers.

Pourquoi étudier les inégalités de logement? Problèmes de recherche et aspects théoriques de notre démarche

Au Québec et à Montréal, la question du logement n'est pas au centre des débats politiques et sociaux. Une seule exception toutefois : la salubrité des logements et les problèmes de santé associés sont périodiquement présents dans les médias, révélant la situation difficile de certains locataires (Desmarais, 2016; Gagnon, 2014; Loisel, 2013). Il semble que la question de la salubrité nous touche davantage, probablement parce qu'elle nous rappelle nos propres peurs et qu'elle illustre une dimension partagée de l'expérience de « l'habiter », celle de la sécurité (Authier, Bonvalet, & Lévy, 2010; Dietrich-Ragon, 2011; Paquot, 2007). Le logement est un bien complexe, par sa nature multidimensionnelle; il peut être considéré comme le lieu d'interactions entre ses multiples dimensions : psychosociale, économique, politique, spatiale, physique et

symbolique. Ces différentes dimensions interagissent entre elles au sein de rapports sociaux inégalitaires (McAll, 2008).

Par conséquent, l'étude des conditions de logement constitue un point d'entrée sociologique pertinent pour comprendre ce qui caractérise les expériences sociales contemporaines (Beider, 2009; Brun & Bonvalet, 1998). Pour ce faire, il apparaît important de se tourner vers le vécu des locataires, angle rarement utilisé par les chercheurs en sciences sociales pour aborder les questions liées au logement et à l'habitation ainsi que pour comprendre la ville. En effet, l'expérience du logement peut être considéré comme un « fait social total » (Mauss, 1925/2007), un phénomène partagé par tous qui nous construit et nous permet d'entrer en relation avec les autres (Besse, 2013). À cet égard, les locataires nécessitent des savoirs, des compétences et du courage pour passer à travers ces épreuves du logement, de l'expérience de l'insalubrité. Les acteurs en général et les locataires en particulier ont les compétences pour relever leur vécu et pour analyser leur expérience (Hill Collins, 1996).

Les rapports sociaux inégalitaires étudiés à partir de l'expérience du logement constituent l'objet de la recherche et la question s'énonce donc comme suit : quelles analyses les locataires construisent-ils des rapports sociaux inégalitaires à partir de leur expérience du logement? Les objectifs sont les suivants : 1) décrire le vécu du logement tel qu'exprimé par les locataires eux-mêmes; 2) dégager les analyses des rapports sociaux inégalitaires qui traversent leurs expériences de logement. Pour ce faire, la notion « d'expérience sociale » (Dubet, 1994) est mobilisée pour relever les rapports sociaux inégalitaires présents à partir d'une recherche qualitative basée sur des entrevues semi-dirigées et une centaine d'heures d'observation auprès d'un comité logement à Montréal. L'analyse des récits d'expérience des locataires a permis de dégager différentes catégories d'épreuves, au sens que donne Martuccelli (2006) à ce concept : des épreuves relationnelles, financières et spatiales. Pour chacune des épreuves, une analyse des rapports sociaux inégalitaires qui les construisent a été effectuée à partir d'une conception des inégalités permettant de relever des processus d'appropriation (McAll, 2008) présents dans les interactions sociales. Trois types de rapports sont identifiés : 1) l'exploitation, qui se caractérise par l'appropriation par autrui de la capacité de produire et de reproduire tout comme du gain de cette production; 2) la ségrégation et l'exclusion, caractérisée par l'appropriation monopoliste de territoires et de ressources; 3) et la violence symbolique, caractérisée par l'appropriation par autrui de la capacité de réfléchir et de décider.

Comment accéder à l'expérience? Défis méthodologiques d'une recherche auprès de locataires

L'expérience du logement est un objet de recherche difficilement saisissable et mettre en œuvre une recherche pour l'étudier l'est tout autant. Être témoin de l'expérience du logement, pour la « recueillir », signifierait de vivre avec des locataires. Cela

impliquerait un engagement énorme du chercheur et des participants dans la collecte de données et transformerait, par la relation de recherche, cette même expérience. Étant une expérience centrale dans nos existences, le logement est composé d'une pluralité d'épreuves relationnelles, financières et spatiales. La présence du chercheur, au sein de ces épreuves, représenterait une nouvelle expérience. Ainsi, permettez-moi d'être clair, je n'ai pas eu accès directement au vécu du logement des locataires pour cette recherche. Il nous aurait fallu vivre en compagnie des participants, ce qui m'était difficile et me paraissait éthiquement douteux. Généralement, dans une recherche phénoménologique, l'accès au vécu, à l'expérience, se fait de manière indirecte, à travers des discussions, des entrevues ou des observations qui se déroulent *a posteriori* du vécu et qui demandent aux participants de nous le reconstituer. Ce vécu est ensuite traduit, reconstitué dans les récits produits par les locataires, provoqués ou non par le chercheur.

Le recrutement des participants et le recours au comité logement

Pour surmonter à ce défi, il apparaît que les données doivent se construire à partir des compte-rendu d'expérience, à partir des analyses des locataires sur leur expérience de logement. Pour relever des récits d'expérience, le chercheur peut donc, soit être présent lorsque les récits de locataires sont évoqués (ce qui implique pour le chercheur de les observer), soit les provoquer par la tenue d'entretiens. Toutefois, les locataires en difficulté, en particulier ceux vivant des problèmes de salubrité, ne portent pas d'étiquette et sont difficiles à recruter. La recherche de participants à la recherche devient alors chronophage. Pour cette raison, je me suis tourné vers les mouvements sociaux actifs dans le logement au Québec : les comités logement et associations de locataires. Ces derniers offrent des rencontres afin de conseiller les locataires vivant des problématiques particulières en les informant de leurs droits, mais également des démarches qu'ils doivent entreprendre pour se défendre. Cette double mission permet aux comités d'avoir, tout d'abord, une excellente connaissance du terrain dans lequel ils interviennent et s'ancrent, non pas seulement du cadre bâti, mais également, et surtout, de l'expérience de logement de ce territoire. Ensuite, par les témoignages des locataires, les vécus des conditions de logement représentent un élément central de la construction de leurs positions politiques. À cet égard, les comités permettent de rencontrer un type particulier de locataires plus à même d'analyser leur expérience. Ils ont vécu des problèmes de logement et cherchent à comprendre ce qui se passe pour se défendre. Ils ont déjà, pour le moins, identifié le problème. Ils réussissent à formuler ce qu'ils vivent à quelqu'un d'autre (l'intervenante du comité), quoique parfois maladroitement et ils se sentent prêts à partager cette expérience. Finalement, ils connaissent l'existence du comité, ce qui signifie qu'ils ont un certain capital culturel ou social leur permettant de s'engager dans la transformation de leur situation.

Les outils de collecte utilisés pour recueillir l'expérience

Ainsi, à travers le comité logement, j'ai eu accès à des analyses de l'expérience de logement à partir de récits de locataires. Par conséquent, en collaboration avec le comité logement, nous avons choisi d'observer deux types de situations : a) des visites de logements et b) des visites de locataires au local du comité logement. Chacune de ces situations à l'étude respectait les critères développés par Laperrière (2000), c'est-à-dire que ces situations étaient accessibles, délimitables et récurrentes.

Nos activités d'observation ne m'amenaient/obligeaient pas à être présent lors des interactions de logement, mais bien à être présent lorsque les locataires parlaient de leur(s) situation(s). Ces actions d'observation se transformaient en occasion d'effectuer des entretiens *in situ*, ou selon Rubin et Rubin (2012) des « conversations impromptues » (p. 30). Le degré de participation des observations était modéré se situant davantage du côté de l'observation que de la participation. En utilisant la typologie de Adler et Adler (1987), j'ai adopté un rôle périphérique-actif, c'est-à-dire entre l'observateur plus distant qui ne participe pas aux activités, surtout en relation avec les locataires, et l'observateur impliqué dans les activités du groupe, dans le cas de ma relation avec le comité logement. Ces rencontres ont permis de construire, petit à petit, les canevas pour les observations, mais également pour les entretiens. Les questions que nous avons posées aux locataires les amenaient à analyser leur expérience de logement à partir de leur possible (in)satisfaction.

Dans la démarche phénoménologique, l'entretien permet d'accéder au vécu tout en respectant la parole des participants. En effet, cette méthode leur permet de reconstruire leur propre expérience dans leurs propres mots. À cet égard, la grille d'entretien était dénuée de tout concept afin de ne pas guider les locataires vers des réponses précises. Quand l'activité le permettait, je débutais par la question suivante : « pourquoi habitez-vous ici? ». L'objectif des entretiens de joindre plusieurs expériences de logement afin de retracer le parcours de logement. Dans ces entretiens nous refaisions, à rebours, l'histoire de locataire de ces participants. Par des questions ouvertes, liés à ces thèmes, mon objectif était d'inviter l'interviewé à construire ses réponses (Blee, 2002). Ainsi, l'interviewer a pu « créer un cadre dans lequel la personne interrogée se sent à l'aise d'exprimer ses propres idées et sentiments concernant les thèmes abordés » (Boutin, 2000, p. 46). Les thèmes qui orientaient les questions (l'histoire du logement et les conditions du logement) étaient évidemment liés aux épreuves et aux expériences du logement, mais visaient surtout à amener les participants à s'exprimer sur leur vécu comme locataire.

Comment enquêter auprès de personnes vivant avec l'insalubrité? Les défis éthiques de la recherche

Le fait de se tourner vers la parole des acteurs a de profondes implications éthiques. Selon Becker (1996), « Ce n'est pas suffisant d'honorer, de respecter et de se tourner

vers le point de vue des acteurs. On doit également leur permettre de s'exprimer » (p. 57-58). Pour ce faire, le travail de collecte doit mettre en confiance.

Enquêter auprès de locataires vulnérables : entre confiance et respect dans la cueillette de la parole de l'autre

Afin de réellement respecter la parole des acteurs, celle-ci ne doit pas servir à prouver une théorie, mais plutôt à jeter les bases d'une interprétation théorique qui sera compréhensible et crédible pour les acteurs. Toutefois, il serait naïf de considérer que le chercheur entame son travail de terrain sans être influencé par des théories du social existantes. Celui-ci doit reconnaître et identifier quels sont, d'après les mots de Blumer (1954) et de Glaser (1978), les concepts « sensibilisants » qui l'orientent. Pour ce faire, le travail de terrain nécessite une juxtaposition des outils de collecte de données, ce qui permet leur triangulation. Par ailleurs, elle permet au chercheur de mieux connaître le contexte à l'étude, c'est-à-dire de préciser ses concepts sensibilisants, et ce, de façon ancrée.

Le travail de terrain conjugait observations et entretiens et a permis, à travers l'observation des activités du comité logement, de me familiariser avec les enjeux de la question du logement à Saint-Laurent mais également d'être exposé à des récits d'expérience avant de les colliger. De cette façon, certains enjeux de l'expérience du logement dans le quartier m'étaient familiers et m'ont permis d'être plus sensible aux récits des locataires et d'accéder à leur « vocabulaire de motifs » (Mills, 1940). Concrètement, je connaissais le quartier, son territoire et ses ressources, les façons dont ces éléments étaient décrits par les locataires. Cela me donnait une certaine crédibilité face aux participants à la recherche qui sentaient que je connaissais, dans une certaine mesure, leur monde. Cette connaissance des enjeux a encore été plus importante lors des entretiens puisqu'elle m'a permis de relancer les locataires avec des questions qui, sans être orientées, s'inscrivaient dans les paramètres symboliques du logement à Saint-Laurent et les mettaient en confiance.

En outre, ce travail de recueil de données invoquées et provoquées s'est effectué dans un contexte particulier, où les participants exposaient publiquement leur expérience de l'insalubrité, les rendant vulnérables. Les participants n'étaient donc pas dans une position de force pour défendre leurs analyses : les communiquer au comité logement représentait une épreuve de plus dans leur expérience de logement. Ainsi, le travail de collecte de façon interactive, c'est-à-dire en contact direct avec les participants, demande un contrôle de soi pour éviter de créer une distance entre les interlocuteurs, de souligner les différences de leurs univers. À cet égard, lors des entretiens, afin de rassurer et de mettre le participant en confiance, j'acceptais toute offre de boissons ou de collations. En général, ces moments avant l'entretien permettent de construire une proximité avec le participant, réduisant l'impression de distance en termes de capital culturel. Cela contribuait à diminuer « l'ambiance scientifique » pour laisser la place au vécu des

locataires (Rubin & Rubin, 2012). Par ailleurs, pour entrer dans l'univers des locataires vivant de l'insalubrité, il est nécessaire de le faire le plus normalement possible. Certains locataires ont mentionné que lorsque des intervenants de la santé publique ou des services sociaux les visitaient, ils enfilaient une combinaison blanche de protection et ils ne se déchaussaient pas pour entrer dans l'appartement, et ce, même l'hiver. Plusieurs ont ressenti de la honte et certains ont évoqué un manque de respect dans l'attitude de ces intervenants. Notre posture était la suivante : c'est plutôt moi qui avais besoin d'eux, et non pas le contraire et nous devons nous comporter de façon conséquente. L'éthique dans la recherche n'est pas qu'une seule question de consentement.

Quelle est l'utilité des certificats d'éthique? Bousculer les vulnérables doit s'accompagner d'un minimum de protection

Les certificats d'éthique, et les comités qui les encadrent, ne sont pas toujours décrits en termes élogieux par les chercheurs en sciences sociales. Dans certains cas, ils exigent du temps de préparation et causent des délais dans le processus de collecte de données. Pourtant, dans le cas du travail auprès de populations vulnérables, et en prenant en exemple mon travail de recherche, il apparaît que les certificats d'éthique et les formulaires de consentement permettent deux choses : de palier aux incompétences du sociologue en matière de relations interpersonnelles et de clarifier les rapports entre enquêtés et enquêteurs.

Lors d'un colloque en 2015 en Europe, un doctorant en études urbaines mentionnait qu'il avait de la difficulté à entrer en relation avec les participants à sa recherche. Dans un premier temps, il évoquait qu'il avait de la difficulté à faire accepter son projet par différentes organisations, ces dernières craignant que les résultats servent aux institutions pour contrôler leurs différentes interventions et s'approprier des informations sur les habitants des quartiers où ils interviennent. Dans un deuxième temps, il se questionnait sur le rapport aux participants, devait-il faire sa recherche de façon incognito, en jouant le rôle d'un intervenant? Ce genre de réflexion est moins présent dans la recherche sociale au Québec. Les chercheurs doivent se présenter, dans la majorité des cas, de façon transparente devant les participants en leur exposant les bases du travail de recherche ainsi que leur rôle et en s'identifiant clairement comme chercheur. Dans mon cas, la question de l'éthique a clarifié les rôles et mis les acteurs présents en confiance, y compris les participants qui étaient rassurés par la mise en place de précautions pour garantir l'anonymat et la confidentialité de leur identité et de leur expérience.

Ces précautions ont rassuré également l'intervenante puisque les interventions du comité logement se doivent aussi d'être confidentielles. L'entente prise avec le comité comprenait un engagement de respecter le travail de ce dernier, y compris la question de la confidentialité. Le certificat d'éthique sert à protéger les participants, mais il permet

de créer des liens de confiance avec les organisations et les participants, notamment ceux qui sont vulnérables et qui vivent des formes d'insécurité.

Généralement, les certificats d'éthique exigent que les formulaires de consentement à la recherche comportent une section adressée aux participants qui les guident vers des ressources psychologiques dans le cas où la participation à l'étude leur ait causé un préjudice ou ait provoqué des émotions ou sentiments difficiles à gérer. Comme sociologue des mouvements sociaux et des organismes communautaires, cette partie, par le passé, me semblait inutile, d'autant que les entretiens visaient à recueillir des positions politiques d'acteurs et d'organisations. Cependant, dans le cas où les participants vivent d'importants problèmes de salubrité de logement, qu'ils sont vulnérabilisés par cette expérience, la référence à un service de consultation psychologique prend un tout autre sens. Les locataires que nous avons rencontrés, tant lors des observations que des entrevues, vivaient bien souvent des situations très difficiles qui rendaient les discussions émotives, certains participants ne pouvaient même retenir leurs larmes. Les problèmes de logement, en particulier ceux liés à la salubrité, font ressortir des émotions difficiles à gérer pour plusieurs. L'expérience de l'insalubrité amène plusieurs locataires à vivre dans l'insécurité et l'angoisse, certains évoquant même des problèmes de santé mentale (« je pensais devenir folle! »). Dans ces cas-là, la section du formulaire pour consulter un psychologue devenait tout à coup un outil pour aider ces personnes, qui en me parlant de leur vie, de leur logement, ne peuvent empêcher la honte et la douleur, voire la colère, d'apparaître.

Comment utiliser l'expérience de l'insalubrité? Les défis politiques de la recherche

Au printemps 2013, en compagnie du comité logement, j'ai participé à l'organisation d'un Forum sur le logement à Saint-Laurent. L'objectif était de mettre la question du logement sur la table, politiser cette question pour que les locataires se mobilisent davantage pour leurs droits. La mobilisation autour des problèmes de salubrité a effectivement contribué à la mise à l'agenda du logement, notamment à travers les reportages dans les médias. Dans les semaines suivantes, le comité a reconnu qu'il y a eu des réponses de la part des propriétaires et décideurs publics. Mais la mobilisation de locataires demeure difficile et le rôle du chercheur dans la politisation peut devenir problématique.

Prise de conscience et politisation de la salubrité?

Même si la recherche a permis de relever les problèmes de salubrité dans certains quartiers et a permis de relier ces expériences entre elles, le comité logement effectuait déjà ce travail. Toutefois, la politisation de la question de la salubrité est difficile, en particulier avec les locataires et ce, pour deux raisons : ils ont honte de leur situation et ils sont dans l'urgence pour la régler. D'un côté, les locataires vivant des problèmes de salubrité, notamment liés aux vermines, présentent une situation problématique, car la

faiblesse de leur revenu les confine à ces logements en mauvaise condition. Vivre avec des vermines angoisse les locataires qui ressentent de la honte et par ricochet s'isolent, de peur que cette situation soit connue des amis, de la famille, des intervenants scolaires ou autres. En effet, ils n'invitent plus d'amis chez eux et ils ont peur de sortir de peur de les contaminer. Ainsi, ils ont peur de communiquer à d'autres cette situation, en particulier à travers une prise de parole publique. De l'autre, ces locataires sont dans l'urgence : ils sont complètement pris par la mobilisation visant à mettre fin aux problèmes d'insalubrité. Ils sont généralement épuisés et complètement envahis par la situation et toutes leurs énergies sont consacrées à gérer les vermines ou les problèmes de canalisation et de ventilation. Plusieurs des locataires ne pouvaient pas même s'imaginer assister à des réunions ou parler aux médias. D'autres, confrontés à la peur d'être identifié par le propriétaire et pour éviter des représailles de sa part, notamment par des délais dans les travaux, refusaient de s'engager dans une action plus collective.

Certains locataires, sur le point d'avoir réglé leur problème, étant davantage prêts à s'engager dans la lutte. Ils avaient trouvé un nouvel appartement, bien souvent dans un autre quartier. Mais ces personnes vont également déménager prochainement, ils n'ont pas de temps à consacrer à la conscientisation, l'information et la mobilisation sur la question de la salubrité. Après le déménagement, ça se poursuit; ils vivent maintenant dans un autre quartier qu'ils doivent, comme leur logement, apprivoiser. Parfois loin de leur ancien logement, leur mobilisation diminue et le comité logement doit se tourner vers d'autres locataires pour les aider. Le travail de politisation et de mobilisation est en continu recommencement.

Par ailleurs, le choix d'avoir les comités logement comme point de départ a des conséquences sur le profil des participants à la recherche. Les locataires que nous avons rencontrés n'étaient pas les plus vulnérables : ils étaient dans l'action. Ils vivaient des problèmes et ce sont mobilisés pour changer leur situation en allant voir le comité logement. Ces locataires, s'ils réussissent, par leur action et l'aide du comité, quittent leur logement, ou même le quartier, pour faire leur vie ailleurs et c'est compréhensible. Toutefois, une importante proportion de locataires ne consulte pas le comité, les laissant encore davantage dans la vulnérabilité.

Le chercheur comme porte-voix ou porte-parole

Le travail de terrain auprès de locataires vulnérables pose également un problème de posture pour le chercheur qui, confronté à des situations intolérables, est interpellé pour participer à la politisation de l'enjeu. Par le recueil de l'expérience de l'insalubrité, il peut contribuer effectivement au débat. Il doit toutefois éviter de se substituer à l'acteur même de cette expérience, le locataire vulnérable, en prenant sa parole pour s'inscrire dans le débat public sur ce problème. Ce faisant, il peut se transformer en porte-parole de la cause. Or, les porte-paroles de celle-ci existent déjà : ce sont les comités logement qui depuis des années construisent leur identité collective autour de cette question

(Goyer, 2017b). Ici repose le danger de traverser la ligne de l'appropriation de l'expérience de l'autre et d'en retirer, dans le marché symbolique, de la reconnaissance. Respecter la parole des acteurs, leur reconnaître la capacité d'analyser leur situation, implique de leur laisser également la place lorsque le temps est venu d'en parler publiquement. Le chercheur est davantage avisé d'adopter le rôle de porte-voix ou de caisse de résonance : faire résonner la voix des vulnérables plus que de prendre leur place. Cet élément est important pour la politisation de l'enjeu de l'insalubrité. Les chercheurs peuvent contribuer à sa politisation dans l'espace public, mais ils n'ont pas la crédibilité pour le politiser auprès des autres locataires vulnérables, qui se reconnaissent beaucoup plus dans l'expérience de l'insalubrité raconté par ceux qui l'ont vécu que par ceux qui l'ont recueillie. La publicisation contre l'insalubrité ne peut faire fi de l'action collective existante, mise en œuvre par les comités logement, action collective qui se basent sur l'expérience de l'insalubrité et de celle de la lutte pour des conditions de vie décente. Le chercheur peut contribuer, mais pas substituer.

En même temps, ce dont j'ai été témoin est parfois si fort qu'il doit être communiqué. Le garder pour soi peut représenter un outrage à l'expérience de l'insalubrité. Les conditions de vie de nos voisins doivent être dénoncées, tout comme l'inaction des propriétaires et dans certains cas des pouvoirs publics, notamment municipaux. Le rôle de porte-voix s'inscrit dans la responsabilité des chercheurs face à la parole des participants. En effet, être témoin de situation intolérable, parfois à la limite de l'humanité, n'oblige-t-il pas les chercheurs à parler? Du moins, à contribuer à la dénonciation des conditions de vie de personnes qui partagent avec nous l'espace de la ville. Dans ce sens, le chercheur se doit de témoigner pour justifier ce travail de recherche sur la vulnérabilité. Cette question est importante parce que la science ne se suffit pas à elle-même, surtout lorsqu'elle se base sur la parole des participants, que leurs analyses constituent le socle sur lequel les idées sont construites. Par respect, par souci éthique, le chercheur ne peut s'approprier sans prendre position. Becker (1967) nous rappelait il y a plus de 50 ans que le chercheur doit choisir son camp. Et à cet égard, dans le cas des populations vulnérables, le camp de la science ne suffit pas. Il m'apparaît incontournable de profiter du statut de chercheur pour relayer la parole de locataires vulnérables qui, dans la hiérarchie de la crédibilité selon Becker (1996), sont désavantagés. Si la base de l'engagement épistémologique comme chercheur, notamment au sein du paradigme interprétatif, signifie donner de la crédibilité à la parole des acteurs, cette parole doit être communiquée, pas comme étant la mienne, mais comme celle d'acteurs compétents à laquelle je contribue en partageant la plate-forme scientifique pour que ceux-ci puissent s'exprimer.

Conclusion : à qui profite la recherche auprès de personnes vulnérables?

Les dangers d'appropriation de l'expérience, du vécu, de la culture que comporte la recherche en sciences sociales sont donc bien présents. La recherche relève ces éléments

de la vie quotidienne et les transpose dans un autre univers, celui de la science. Ce faisant, les chercheurs assignent des identités qui dépossèdent les participants du contrôle sur la manière de se représenter, avec la conséquence possible perte le contrôle également sur les interactions dans lesquels ils sont impliqués (Goffman, 1963). À cet égard, la recherche sur la vulnérabilité ne peut se retourner contre les vulnérables en les enfermant dans des identités qui rendront leurs interactions plus difficiles, du moins le contrôle de ces dernières, en particulier avec les institutions et avec les propriétaires.

Dans un de leurs multiples ouvrages collectifs sur la recherche qualitative, Denzin et Lincoln (2008) rappelaient que la recherche scientifique représente une métaphore des processus de colonisation dans la construction de ce qui constitue « l'autre ». Elle « objectivise » ce différent du normal de ce qui est connu, voulu, et construisent l'autre. En fait, ils inscrivent la construction du savoir scientifique dans l'enjeu politique de la construction de la différence comme le fait la sociologie de la déviance. À cet égard, la recherche sur la vulnérabilité peut emprunter le même chemin périlleux. Dans nos recherches, les vulnérables deviennent-ils ces déviants que l'on doit connaître pour mieux lutter contre la déviance? La connaissance sur les vulnérables se transforme-t-elle en catégorisation contribuant à la stigmatisation? Ces questions sont centrales et doivent orienter le travail des chercheurs pour éviter que ces derniers se transforment en « entrepreneurs de morale » (Becker, 1985) qui sanctionnent de manière informelle la différence en prétendant la saisir.

Ce questionnement en amène un autre : à qui profite l'insalubrité? La connaissance de ces situations difficiles de logement a-t-elle des impacts structurant sur la vie des ménages? Même si certains locataires ont profité de la recherche pour transformer leur situation, ce n'est pas le cas pour l'ensemble des locataires. Le chercheur doit questionner son rapport aux ressources symboliques qu'il acquiert en faisant sa recherche. Si ma thèse de doctorat a documenté les processus d'appropriation de richesses à travers la location de logements insalubres démontrant que les propriétaires profitent de l'insalubrité, elle m'a également permis d'obtenir de la reconnaissance (à travers les diplômes). Les problèmes d'insalubrité ne profitent pas seulement aux propriétaires, elles permettent aux journalistes de publier des reportages et aux chercheurs de publier des rapports. Cette critique ne signifie pas que nous devrions arrêter d'en parler parce que nous profitons indirectement de cette expérience de l'insalubrité. Mais elle nous rappelle notre devoir face à ceux qui nous permettent de faire ces recherches. Cela nous oblige à prendre position en faveur de ceux qui sont vulnérabilisés par ces processus, à choisir notre camp. Et comme le mentionnait Becker (1967), ce camp devrait être celui des plus vulnérables, ceux qui n'ont pas de parole. À cet égard, je propose, à l'instar de Cannella et Lincoln (2018), elles-mêmes inspirées de Ritchie et Rau (2010), d'adopter une posture éthique critique qui expose la diversité des réalités, confronte la manière dont les interactions construisent les problèmes profitant

aux dominants, recadre les problèmes et les décisions en fonction de la justice sociale et se solidarise avec les plus vulnérables pour transformer la société.

Références

- Adler, P. A., & Adler, P. (1987). *Membership role in field research*. Los Angeles, CA : Sage.
- Authier, J.-Y., Bonvalet, C., & Lévy, J.-P. (Éds). (2010). *Élire domicile : la construction des choix résidentiels*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- Becker, H. S. (1967). Whose side are we on? *Social Problems*, 14(3), 239-247.
- Becker, H. S. (1985). *Outsiders : études de sociologie de la déviance*. Paris : Métailié.
- Becker, H. S. (1996). The epistemology of qualitative research. Dans R. Jessor, A. Colby, & R. Schweder (Éds), *Essays on ethnography and human development* (pp. 53-71). Chicago, IL : University of Chicago Press.
- Beider, H. (2009). Guest introduction : Rethinking race and housing. *Housing studies*, 24(4), 405-415.
- Besse, J.-M. (2013). *Habiter : un monde à son image*. Paris : Flammarion.
- Blee, K. M. (2002). Semi-structured interviewing in social movement research. Dans B. Klandermans, & S. Staggenborg (Éds), *Methods of social movement research* (pp. 92-117). Minneapolis, MN : The University of Minnesota Press.
- Blumer, H. (1954). What is wrong social theory? *American sociological review*, 19(1), 3-10.
- Boutin, G. (2000). *L'entretien de recherche qualitatif*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Brun, J., & Bonvalet, C. (1998). Logement et division de sociale de l'espace. Dans M. Segaud, C. Bonvalet, & J. Brun (Éds), *Logement et habitat : l'état des savoirs* (pp. 319-326). Paris : La Découverte.
- Cannella, G. S., & Lincoln, Y. S. (2018). Ethics, research regulations, and critical social science. Dans N. K. Denzin, & Y. S. Lincoln (Éds), *The SAGE handbook of qualitative research* (5^e éd., pp. 83-96). Los Angeles, CA : Sage.
- Denzin, N. K., & Lincoln, Y. S. (2008). *Strategies of qualitative research*. Los Angeles, CA: Sage.
- Desmarais, P. T. (2016). *Logements insalubres en contexte pluriethnique : étude de cas et pistes d'intervention pour le quartier Norgate dans l'arrondissement Saint-Laurent à Montréal* (Mémoire de maîtrise inédit). Université de Montréal, QC.
- Dietrich-Ragon, P. (2011). *Le logement intolérable : habitants et pouvoirs publics face à l'insalubrité*. Paris : Presses universitaires de France.

- Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris : Seuil.
- Gagnon, K. (2014, 30 Avril). Le dossier noir de Metcap. *La Presse*. Repéré à <http://www.lapresse.ca/actualites/montreal/201406/29/01-4779893-le-dossier-noir-de-metcap.php>
- Glaser, B. G. (1978). *Theoretical sensitivity*. Mill Valley, CA : Sociology Press.
- Goffman, E. (1963). *Stigma : Notes on the management of spoiled identity*. Upper Saddle River, NJ : Prentice-Hall.
- Goyer, R. (2017a). *Déménager ou rester là? Rapports sociaux inégaux dans l'expérience des locataires* (Thèse de doctorat inédite). Université de Montréal, QC.
- Goyer, R. (2017b). Salubrité et santé dans l'action collective en matière de logement à Montréal. *Lien social et politiques*, (78), 70-88.
- Guba, E. G., & Lincoln, Y. S. (1994). Competing paradigms in qualitative research. Dans N. K. Denzin, & Y. S. Lincoln (Éds), *Handbook of qualitative research* (pp. 105-117). Thousand Oaks, CA : Sage.
- Hill Collins, P. (1996). The social construction of black feminist thought. Dans B. Laslett, S. Gregory Kohlstedt, H. Longino, & E. Hammonds (Éds), *Gender and scientific authority* (pp. 19-47). Chicago, IL : The University of Chicago Press.
- Laperrière, A. (2000). L'observation directe. Dans B. Gauthier (Éd.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (pp. 311-336). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Loisel, M. (2013, 26 Novembre). L'appel à l'aide de centaines de locataires sans chauffage — vivre dans le froid et l'inconnu. *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/societe/393676/l-appel-a-l-aide-de-centaines-de-locataires-sans-chauffage-vivre-dans-le-froid-et-dans-l-inconnu>
- Martuccelli, D. (2006). *Forgé par l'épreuve : l'individu dans la France contemporaine*. Paris : Armand Colin.
- Mauss, M. (2007). *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Paris : Presses universitaires de France/Quadrige. (Ouvrage original publié en 1925).
- McAll, C. (2008). Au coeur des inégalités sociales de santé : l'exclusion et l'inclusion comme rapport. Dans É. Gagnon, Y. Pelchat, & R. Édouard (Éds), *Responsabilité, justice et exclusion sociale : quel système de santé pour quelles finalités?* (pp. 15-26). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Mills C. W. (1940). Situated actions and vocabularies of motive. *American Sociological Review*, 5(6), 904-913.

- Paquot T. (2007). Introduction. 'Habitat', 'habitation', 'habiter', précisions sur trois termes parents. Dans T. Paquot, M. Lussault, & C. Younes (Éds), *Habiter, le propre de l'humain : villes, territoires et philosophie* (pp. 7-16). Paris : La Découverte.
- Ritchie, J., & Rau, C. (2010). Kia mau ki te wairuatanga : counter narratives of early childhood education in Aotearoa. Dans G. S. Cannella, & L. D. Soto (Éds), *Childhoods : A handbook* (pp. 355-373). New York, NY : Peter Lang.
- Rubin, H. J., & Rubin, I. S. (2012). *Qualitative interviewing : The art of hearing data*. Los Angeles, CA : Sage.

Renaud Goyer est chargé de cours en sociologie à l'Université de Montréal et stagiaire postdoctoral au Collectif de recherche et d'action sur l'habitat (CRACH) associé à l'Université du Québec à Montréal. Ses intérêts de recherche et d'enseignement portent sur la sociologie du logement et des inégalités dans une perspective interactionniste, notamment à travers l'expérience et l'action collective des locataires.

Pour joindre l'auteur :
renaud.goyer@umontreal.ca